



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Université ZIANE ACHOUR – DJELFA

Faculté des sciences de la nature et de la vie

Département des sciences de la terre et de l'univers

Mémoire de fin d'étude

EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE MASTER

SPÉCIALITÉ : VILLE ET DYNAMIQUE URBAIN

Thème :

Analyse de l'armature urbaine de la wilaya de Djelfa

Réalisé par :

Debbah Mohamed Seif Eddine

Les membres du jury :

M. : **President**

M.Dr Kherfane Noureddine..... : **Promoteur**

M. : **Examineur**

M. : **Examineur**

L'année universitaire : 2020-2021

Remerciement

- Nous tenons tout d'abord à remercier dieu le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.
- Ce travail n'aurait jamais vu le jour sans l'aide précieuse de certaines personnes à qui nous voudrions témoigner toute notre reconnaissance.
- Nous tenons à remercier notre encadreur Dr Kherfane Noureddine pour, son précieux conseil et son aide durant toute la période du travail.
- Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions.
- Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicace

Je dédie ce Modest travail à :

À mon père.

À l'ame de ma mère

A mes chers frères et sœurs

A toute ma famille

Et à tous ceux qui m'ont porté leur soutien moral

Table des matières

Remerciement

Dédicace

Liste des Tableaux

Liste des Figures

Introduction

Chapitre I : Villes et Urbanisation	5
1. La ville Définition et concepts.....	5
1.1. La ville :.....	5
1.2. Genèse de la ville.....	5
2. La dynamique urbaine	5
3. Réseau urbain :.....	8
4. Les théories et lois de la hiérarchie urbaine.....	10
5. La loi gravitaire et la détermination des villes.....	10
6. Les indices de concentration urbaine.....	12
7. Hiérarchie.....	14
8. Hiérarchie urbaine.....	15
9. Migration.....	15
Chapitre II : Le système de villes de l'Algérie	5
1. Historique de l'urbanisation en Algérie.....	5
2. Le découpage administratif.....	9
3. La définition de l'urbain en Algérie	11
4. Evolution de la population totale et urbaine de l'Algérie.....	12
2.1 La réorganisation territoriale des communes de 1963	13
2.2 La refonte de l'organisation territoriale des wilayas de 1974	13
2.3 La réorganisation territoriale de 1984	14
2.4 Un Statut particulier pour la Capitale :	15
5. Répartition spatiale de la population	16
5.1. Evolution de la répartition de la population selon les trois grands ensembles de l'espace physique algérien	17
5.2. Population et densités selon les Espaces de Programmation Territoriale:	20
5.3. Population et densité par wilaya:.....	26
5.4.1. Population selon la dispersion et la wilaya :	30
5.4.2. Evolution des agglomérations :	31
6. La restructuration du système de villes de l'Algérie à travers le SNAT	36
7. Évolution et localisation des populations et des agglomérations de la wilaya de Djelfa	38
7.1. Population.....	38
7.1.1. Etat général de la population.....	38
7.1.2. Répartition de la population par âge et par sexe	38
7.1.3. Évolution de la population	40
Les unités urbaines :	44
8. La composition du réseau urbain en 2008 :	44
9. L'agriculture :	46

1. Evolution de la Population urbain au recensement	50
a. Évolution de la population totale.....	50
b. Évolution de la population par dispersion	52
c. Évolution de la population par commune.....	53
d. Evolution de la population agglomérée par commune.....	54
e. Évolution de la population par âge et par sexe.....	55
2. Démographie.....	61
2.1. Mouvement naturel durant la période (1998-2008).....	61
2.2. Paramètres démographiques durant la période (1998-2008)	61
3. Classification des communes en urbain et rural	66
3.1. Répartition spatiale des agglomérations : forte concentration dans la partie centrale	66
3.2.La taille des agglomérations : le poids écrasant de l'agglomération de Djelfa...68	
3.3.L'analyse de la hiérarchie des agglomérations fait ressortir :.....	72
3.4.La classification des agglomérations	72
3.5.Des agglomérations urbaines limitées mais fortement peuplées	73
3.6. Une prédominance des agglomérations rurales	75
3.7.Le taux d'agglomération	75
3.8.Le taux d'urbanisation.....	77
4. Analyse Socio-éducatif de la Wilaya de Djelfa.....	81
4.1.Education.....	81
4.2.Santé	88
4.3. Équipements Sportifs	98
4.4. Les équipements culturels	103
4.5. Les équipements cultuels	106
4.6.Emploi	111

Conclusion

Références Bibliographiques

Liste des Tableaux

Tableau 1: Répartition de la population urbaine et rurale (1926 -1998).....	5
Tableau 2 : Croissance urbaine annuelle selon les strates urbaines (1954 -1998) en %	7
Tableau 3 : Les subdivisions administratives en Algérie.....	9
Tableau 4 : Algérie ,subdivisions administratives et superficies des Wilaya EN 1984 ...	10
Tableau 5 : Evolution des entités administratives.....	15
Tableau 6 : Répartition de la population selon les trois grands ensembles de l'espace physique Algérien.....	19
Tableau 7: Les 9 Espace de programmation territoriale composition en wilaya.....	22
Tableau 8 : Evolution de la population selon les espaces de programmation territoriale	23
Tableau 9 : Densités et taux d'accroissement de la population selon les espaces de programmation territoriale	24
Tableau 10: Evolution de la population selon la dispersion.	27
Tableau 11: Evolution du nombre d'agglomérations selon la taille.....	32
Tableau 12: Evolution de la population agglomérée selon la taille des agglomérations. .	34
Tableau 13: Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe	39
Tableau 14 : Évolution de la population aux différents RGPH	40
Tableau 15: Répartition de la population par commune au 31.12.2017	42
Tableau 16 : DONNEES GENERALES SUR L'EMPLOI DURANT L'ANNEE 2017 ..	43
Tableau 17 : Répartition des agglomérations selon les classes de population.....	44
Tableau 18 : Répartition générale des terres (Campagne 2010-2011).....	47
Tableau 19 : Évolution de la population aux différents RGPH	50
Tableau 20: Évolution de la population par dispersion.....	52
Tableau 21: Evolution de la population par grands groupes d'âge.....	56
Tableau 22: Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe	59
Tableau 23: mouvement naturel (Naissances, Décès) durant la période 1998 à 2008	61
Tableau 24: Evolution de l'accroissance naturel 1998-2008	62
Tableau 25: Répartition de la population par dispersion au RGPH de 2008	63
Tableau 26: Evolution de la population par commune 1998-2008.....	64
Tableau 27 : Evolution de la population aux différents RGPH par commune	65
Tableau 28: Répartition spatiale des agglomérations	67
Tableau 29 :La taille des agglomérations faible taux d'accroissement	69
Tableau 30: La taille de agglomérations fort accroissement de population	71
Tableau 31 : Évolution du taux d'urbanisation de la wilaya	73
Tableau 32 :Classification des agglomérations urbaines selon la strate ONS, RGPH 2008	74
Tableau 33: . Le volume de population totale des zones éparses (agglomérations et zones rurales).....	75
Tableau 34 : Le taux d'agglomération moyen de la wilaya.....	76

Tableau 35: Répartition des communes selon le taux d'agglomération	77
Tableau 36: Taux d'accroissement annuels moyens 1998 /2008	81
Tableau 37: Taux moyen de scolarisation dans la wilaya.....	81
Tableau 38: Taux de scolarisation.....	82
Tableau 39: Le Taux d'utilisation des classes.....	84
Tableau 40: Taux d'occupation par classe	85
Tableau 41: la situation en matière d'occupation des classes des écoles du primaire	85
Tableau 42: Etablissement Public Hospitalier	89
Tableau 43: Répartition du nombre de lit par services et par établissement	90
Tableau 44: Nombre de polyclinique	93
Tableau 45 : Répartition des polycliniques par commune.....	94
Tableau 46: Nombre de salles de soins	95
Tableau 47: Répartition des salles de soins par commune.....	96
Tableau 48: complexes sportifs OMS	98
Tableau 49: salles OMS que compte la wilaya	99
Tableau 50: Terrains de Sport Combiné	100
Tableau 51: Les Aires de jeux dans la wilaya.....	101
Tableau 52: centres culturels avec une capacité d'accueil.....	103
Tableau 53: Les salles de cinémas	104
Tableau 54 : Bibliothèques en milieu rural	104
Tableau 55: Les musées de la wilaya	105
Tableau 56: Les salles de lectures de la wilaya	105
Tableau 57: mosquées réparties sur toutes les communes	106
Tableau 58: Les salles de prières.....	107
Tableau 59 : Les écoles coraniques de la wilaya	108
Tableau 60: Listes Zaouias de la wilaya	108
Tableau 61: Les associations religieuses.....	109
Tableau 62: Les biens des affaires religieuses (El awkafs)	110
Tableau 63: Données générales sur l'emploi.....	111
Tableau 64: Branche d'activité	112
Tableau 65: Répartition des commerçants inscrits (actifs) par commune Wilaya de Djelfa	112
Tableau 66 : Répartition des commerçants inscrits (actifs –personnes physiques) par secteur d'activité et par commune.....	113

Liste des Figures

Figure 1: Les Trois Grands ensembles de l'espace physique algérien	18
Figure 2: Evolution de la population entre 1987,1998 et 2008 selon les 9 espaces de programmation territoriale	25
Figure 3: Evolution des populations à travers les trois derniers recensements et densité de la population 2008	29
Figure 4: Taux d'accroissement de la population agglomérée 1998 et 2008	33
Figure 5: Évolution de la population aux différents RGPH.....	41
Figure 6: Évolution de la population aux différents RGPH:.....	51
Figure 7: Évolution de la population par dispersion	53
Figure 8: Population par strate	56
Figure 9: Concentration de la population.....	57
Figure 10: Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe.....	59
Figure 11 : démographiques durant la période (1998-2008)	62
Figure 12: Hôpital de Ain Oussera.....	90
Figure 13: Hôpital de Djelfa.....	90
Figure 14: UMC de Djelfa : une structure moderne	91
Figure 15 : HOPITAL spécialisé en ophtalmologie Algéro-Cubain	92
Figure 16: Polyclinique de Ain Chih (ville de Djelfa).....	93
Figure 17: Complexe OMS de Djelfa	98
Figure 18: Salle OMS de Ain Oussera.....	99

Introduction

Introduction

L'Algérie, avant la colonisation était un pays à dominante rurale avec une population à majorité nomade et semi-nomade. Les actions politiques et militaires coloniales successives, le développement de l'économie et son organisation ont été à l'origine de mutations profondes dans la répartition spatiale de sa population.

Les infrastructures de communication et les unités industrielles sont concentrées dans les villes du littoral qui ont vu leurs populations progresser plus vite que la population totale.

Cette tendance à la littoralisation et surtout à la croissance rapide de la population urbaine a connu une intensification durant la guerre de libération nationale qui a vu de grandes opérations coloniales visant le contrôle des populations par leur Regroupement.

Le système urbain algérien hérité de la colonisation se caractérisait par une littoralisation de l'urbanisation et par une concentration excessive de la population dans le Nord du pays alors que les régions des Hauts Plateaux et surtout ceux du Sud restaient relativement dépeuplés.

Une forte croissance démographique a marqué les deux premières décennies de l'Algérie indépendante. Elle a été accompagnée d'un exode rural et de flux migratoires importants qui ont entraîné un accroissement considérable de la population urbaine et une densification du système urbain algérien.

La wilaya de Djelfa est située dans la région des hauts plateaux centre, où le développement est concentré dans des espaces restreints, autour d'un petit nombre d'agglomérations, notamment au niveau des centres attractifs de la région (M'sila, Laghouat, Djelfa, etc...). Les fonctions de ces villes n'étant pas réellement définies, celles-ci continuent à fonctionner indépendamment les une par rapport aux autres. Les dysfonctionnements et les déséquilibres observés au niveau de la région (telle qu'elle a été définie par le SRAT) se retrouvent de la même manière au niveau des wilayates respectives.

En ce qui concerne la wilaya de Djelfa, les conditions physiques, les éléments structurants tels que les dessertes en voies de communication (RN1 RN40 etc.),

l'implantation des activités industrielles et des grands équipements ont toujours dicté la forme d'organisation et le mode d'occupation de l'espace.

Toutefois, il est utile de préciser ici que le développement observé au Nord est à son tour concentré beaucoup plus sur l'axe d'urbanisation Nord-Sud, matérialisé par la RN1. Ainsi, les villes de Djelfa de Ain Oussera, de Hassi Bahbah et de Messad, situées dans le même couloir de développement, concentrent 46.9 % de la population totale de la wilaya. La ville de Djelfa concentre à elle seule 20.4% de la population totale de la wilaya.

Problématique

On cherche à travers les outils de gestions et de planifications du territoire en général et de l'espace urbain en particulier (SNAT, SRAT, PAW, PDAU et POS) à mieux maîtriser l'espace. Cependant cette démarche n'arrive plus à suivre l'évolution anarchique du bâti et de le juguler pour des raisons diverses ; besoins sociaux de plus en plus pressant, programmes en logement et en équipements conséquent ces dernières décennies suite au confort financier du pays, la multiplication de l'habitat illicite...etc.

De ce fait la croissance et l'évolution urbaine prend de nouvelles réalités et acheminement loin d'être planifié, où même les pouvoirs publics et les collectivités locales ne trouvent guère de solutions face à ce fait.

Située dans une région à vocation pastorale par excellence, Djelfa constitue par sa position de centralité dans la région des hauts plateaux, un véritable carrefour de transit et d'échanges entre le Nord et le Sud du pays d'une part et entre l'Est et l'Ouest d'autre part.

Aussi les infrastructures de base déjà existantes, le niveau d'équipements, les services et les opportunités d'emploi sont autant des facteurs qui renforcent l'attractivité de Djelfa.

La ville de Djelfa quant à elle continue à se développer en décalage par rapport au statut de métropole qui lui a été confié. Elle est incapable dans son état actuel

d'assumer ce rôle .En effet ,l'absence d'activités et des grands équipements structurants (aéroport, etc...) de rayonnement régional ,voire national ,la qualité de son cadre bâti (prolifération de l'habitat précaire et de l'habitat individuel du type lotissement) et les problèmes d'aménagement interne du tissu (restructuration du centre ville non concrétisée), l'absence d'espaces verts et des services de qualité (hôtellerie urbaine par exemple), les grands problèmes de circulation et d'aménagement des carrefours , les problèmes d'alimentation en eau potable (surexploitation du synclinal Nord) et surtout d'environnement (pollution de l'oued Mellah et des nappes) sont autant de facteurs contraignants qui s'ajoutent à une importante croissance démographique difficilement gérable compte tenu du niveau de management et d'encadrement de nos villes et de leur capacité dans la gestion urbaine.

Organisation du travail

Chapitre I

Villes et Urbanisation

Chapitre I : Villes et Urbanisation

1. La ville Définition et concepts

1.1. La ville :

La complexité du phénomène urbain engendre une difficulté pour définir la ville. « La ville demeure une création historique particulière, elle n'a pas toujours existé mais est apparue à un certain moment de l'évolution de la société, et peut disparaître ou être radicalement transformée à un autre moment. Elle n'est pas le fait d'une nécessité naturelle, mais celui d'une nécessité historique qui a un début et peu avoir un fin »¹.

« La ville est non seulement un objet perçu et peut-être apprécié par des millions de gens, de classe et de caractère très différents, mais elle est également le produit

De nombreux constructeurs qui sont constamment en train d'en modifier la structure pour des raisons qui leur sont propres. Tandis qu'elle peut rester stable dans ses grandes lignes pendant un certain temps ».²

1.2. Genèse de la ville

Le processus d'urbanisation des régions méridionales est l'un des domaines où la recherche a le plus progressé. La genèse des villages est aujourd'hui bien connue. Au *castrum* méditerranéen, d'origine castrale ou ecclésiale, ceinturé par un rempart commun, répondent le castelnau et la bastide d'Aquitaine et du Toulousain, agglomérations souvent régulières dont le quadrillage des artères révèle la volonté des promoteurs seigneuriaux. Même si cette présentation est simplificatrice, elle met l'accent sur les points forts du paysage urbain méridional tel qu'il est aujourd'hui restitué.

2. La dynamique urbaine

REQU IER D. et al. (2004) attestent qu'en Afrique de l'ouest, l'espace est structuré par des dynamiques informelles d'intégration régionale. L'étude souligne qu'il existe une

1 Leonardo benevolo l'histoire de la ville, 1994 p7

2 Kelvin Lych, L'image de la cité 1999 p2

configuration centre-périphérie semblable à celle de la Côte d'Ivoire qui se caractérise par des disparités au niveau de la sous-région principalement entre le district de Bamako et les autres régions du Mali. Ces disparités sont issues du blocage au niveau du processus d'autonomisation urbaine d'une part et d'extraversion urbaine de l'autre. Quant à A. Repetti et R. Prélaz-Droux (2003), ils estiment que la gestion urbaine est un processus complexe qui nécessite une base d'information conséquente et une grande coordination entre les acteurs qui font la ville. Dans les pays en voie de développement, cette gestion est rendue plus difficile encore par le manque de moyens financiers et de compétences techniques. L'aire urbaine de Tours a connu un fort développement démographique (plus 6,4 % entre 90 et 99) principalement à son attractivité selon Laurence R. et José S. (2007). En effet les échanges migratoires participent pour plus de 36 % à la croissance démographique (INSEE, 2001).

L'aire urbaine (selon la définition de l'INSEE) se développe par une densification du noyau urbain ainsi que par un fort étalement urbain ; elle est passée de 45 à 80 communes entre 1982 et 1999. Dans le cas de l'Indre-et-Loire, la consommation d'espace a été particulièrement importante. En dix ans, le territoire urbanisé s'est étendu au rythme de 1000 ha/an (soit une progression de 30 % alors que la moyenne nationale n'était de 18 %). Cette dynamique urbaine a permis un renforcement réglementaire dans la gestion des déchets ménagers et des eaux usées imposant des contraintes techniques visant à un meilleur respect du milieu naturel. Ces nouvelles contraintes, induisant des coûts accrus, ont conduit à un renouvellement des structures compétentes pour ces problèmes, de plus en plus traités au niveau intercommunal, ces regroupements ayant été encouragés par la législation française. Or, les réponses institutionnelles, rendues difficiles en raison d'une déconnexion entre le territoire du problème et le territoire institutionnel, représentent un enjeu majeur (Lagnier, 2002). C'est pourquoi de nouveaux principes de gestion introduits par la loi-cadre de 1992 sont venus encadrer la dynamique urbaine et la gestion des déchets : il s'agit de leur valorisation, de l'élaboration de schémas de planification au niveau départemental, ainsi que le respect d'un « principe de proximité » qui vise à limiter les transports des matières résiduelles. La définition de « l'espace de proximité » s'opère localement -- notamment dans le

cadre des plans départementaux -- et surtout en fonction du maillage territorial constitué par les équipements existants. Pour ce qui concerne la gestion des eaux usées, les collectivités sont tenues d'assurer la collecte et l'assainissement des eaux usées, et d'éliminer les sous produits de l'assainissement.

Les contraintes réglementaires visant à une diminution des impacts sur l'environnement conduisent à une augmentation des coûts et au recours à des techniques sophistiquées de mesure et de prévention des impacts, d'où une tendance pour les collectivités à recourir à des équipements de grande taille car ce domaine étant jugé trop complexe. Dans le même sens, DIOUF M. (1993) pense qu'il faut prendre en compte plusieurs faits dans une analyse de la dynamique urbaine. Ces faits renvoient à la démographie, aux migrations qui sont des variables particulières de l'évolution urbaine Ouest-Africaine. Car les sociétés urbaines africaines ont évolué dans le temps et dans l'espace. De nouvelles dynamiques s'y font jour avec notamment un rôle de jeunes et une compétition de plus en plus dure autour de ressources qui se font rares (ressources économiques, foncières, symboliques, etc.), des espaces de plus en plus cloisonnés et/ou disputés face à l'abandon par l'Etat, de pans entiers des secteurs économiques et sociaux. Sur le plan démographique, on note une importance croissante de la démographie urbaine dans la démographie générale de la région. Les villes de l'Afrique de l'Ouest vont être, dans un avenir très proche, les lieux de concentration de la majorité de la population ouest-africaine. Aussi, la migration, l'élément dynamique des phénomènes de population en Afrique de l'Ouest est la caractéristique principale et le basculement historique de la population de l'Ouest africain vers les côtes. Ce mouvement qui s'accroît s'explique principalement par l'extraversion de l'économie qui caractérise la région depuis la période coloniale. KOUZMINE Y. (2005) souligne que la dynamique urbaine au Sahara Algérien résulte d'une succession historique de logiques politico-économiques qui ont marqué spatialement ce territoire. Les outils et instances d'aménagement mis en place par l'Etat Algérien façonnent les dynamiques urbaines dans un contexte de tensions qui spécifient les agglomérations sahariennes. Les schémas directeurs sectoriels représentent les instruments privilégiés du développement du territoire car ils affectent directement les plans établis au niveau

régional, local et communal. Aussi, ces schémas prescrivent, de manière précise, d'accélérer le désenclavement saharien.

Pour KOUASS I K. (1996), le développement urbain de la ville d'Agboville tient compte des contraintes physiques et des potentialités économiques du département. Cette situation entraîne des problèmes d'assainissement dans la ville car l'effort de la mairie se limite à la collecte des ordures ménagères. Il préconise qu'il faut accorder la priorité à la gestion des déchets et impliquer d'avantage la population dans les programmes de gestion de l'environnement. Jacques L. (1996) pense que quelques remarques s'imposent tout de même au niveau de l'environnement urbain. Pour l'auteur, l'environnement urbain ne se réduit pas aux questions que posent les contraintes physiques du site, au bon fonctionnement des infrastructures ou à la dimension homme/nature artificialisée. Mais, l'environnement urbain intègre également tout ce qui est d'essence purement sociale : promiscuité, densité des hommes et tensions sociales, rareté de l'espace, rejoignant sous cet angle l'écologie urbaine définie : dans les années vingt par "l'Ecole de Chicago" pour laquelle la ville est à la fois un système d'individus et d'institutions en interdépendance, et un ordre spatial.

Tous ces champs sont largement sécants, mais ont en commun d'être gérés par des politiques urbaines.

3. Réseau urbain :

Un réseau urbain se caractérise d'abord par le "semis urbain", c'est-à-dire la répartition des villes dans l'espace et, les relations entre elles et l'influence exercée par les villes sur les territoires.

On distingue plusieurs types de réseaux urbains :

5.1 le réseau polarisé intégral (ou unipolaire) : Une ville principale domine toutes les autres et concentre toutes les fonctions importantes. Les relations se font principalement entre la ville principale et les villes secondaires. les liaisons transversales sont rares. Exemple : Le réseau urbain français est polarisé intégral autour de Paris.

5.2 le réseau bipolaire : 2 villes principales organisent l'espace. Entre les deux pôles il existe des relations de concurrence et de complémentarité. Les échanges se font principalement sur l'axe reliant ces 2 villes.

Exemple : le réseau urbain espagnol avec Madrid et Barcelone ou celui de la Région Centre avec Orléans et Tours.

5.3 le réseau multipolaire : plusieurs villes d'importance équivalente se partagent les fonctions dans une région. Il arrive qu'une des villes soit plus importante que les autres mais sans étouffer ses voisines. Exemple : la Bretagne.

5.4 le réseau linéaire : plusieurs villes d'importances variables se trouvent le long d'un axe. ce système se caractérise par la faiblesse des relations entre les différents pôles. Exemple : La Côte d'Azur en France.

L'expression évoque les relations qu'entretiennent les villes entre elles à travers les voies qui assurent leurs échanges, les flux qui en traduisent l'intensité. Elle met ainsi l'accent sur les supports techniques de ces relations : c'est pourquoi on peut alors lui préférer l'expression de système de ville, plus englobant. La représentation graphique et cartographique des réseaux urbains peut parfois poser le problème d'une confusion avec celle des réseaux techniques (voiries, infrastructures diverses)

Un comité interministériel de 1990 avait formalisé le concept de "réseau de villes". Un réseau de villes résulte de l'association volontaire de 2 à 6 villes ayant des intérêts communs pour : gérer tel ou tel service urbain, engager des démarches communes de promotion, entreprendre des actions de lobbying, etc.

L'étude des systèmes de villes (ou systèmes urbains) met l'accent sur les aspects relationnels, les interactions et interdépendances entre les villes d'un réseau urbain. Les villes, organisées en systèmes, mettent en jeu différents types de relations :

- relations fonctionnelles (échanges physiques d'informations, de marchandises,

de personnes),

- relations hiérarchiques (commandements emboîtés ou sécants, fonctions d'encadrement des territoires),

- relations de concurrences et/ou de synergies.

4. Les théories et lois de la hiérarchie urbaine

La notion de hiérarchie est à la fois confuse et très connue des géographes. On évoque ainsi la répartition de la taille des villes mais le principe est insuffisant. La notion de hiérarchie peut avoir deux sens : d'une part il s'agit d'une organisation de systèmes et de sous-systèmes en utilisant par exemple la taille des villes. Il est aussi possible d'envisager un deuxième sens : la hiérarchie est une organisation (politique, économique, sociale etc.) fondée sur la puissance, le pouvoir et une organisation en forme de pyramide c'est-à-dire en « arbre » (théorie des graphes). Les concepts d'influence, de polarisation, de réseaux accompagnent cet emboîtement de systèmes.

En revanche en 1963 G. Chabot et J. Beaujeu Garnier pensent que chaque centre urbain « se comporte comme un système solaire groupant autour de lui ses planètes ». Pourtant, le besoin de dégager des lois, de dépasser la simple observation pour comprendre la hiérarchie urbaine, s'est fait sentir depuis longtemps chez les auteurs anglo-saxons. Déjà, un précurseur, W. Christaller publie la Théorie des lieux centraux, en 1933, qui va devenir beaucoup plus tard le symbole d'une nouvelle géographie, influencée par l'économie spatiale et soucieuse de découvrir des « lois », d'établir des modèles. Cette problématique néo-positiviste ne concerne pas uniquement les villes. Ce concept de hiérarchie urbaine est très complexe : il a évolué avec les diverses conceptions de la géographie, avec l'apport des autres sciences, avec la volonté de comprendre la ville dans ses réalités sociales...

5. La loi gravitaire et la détermination des villes

La paternité du modèle gravitaire est communément attribuée à William J.

Reilly, qui, dans un ouvrage intitulé *The law of retail gravitation*, publié à New York en 1931, transpose explicitement la loi de Newton en géographie. En réalité, Reilly reprenait des intuitions de Ernst Georg Ravenstein, lequel, dans ses *Laws of Migration*, ouvrage publié en 1885, dressait déjà une carte des courants migratoires fondée sur la loi de gravitation. Peu après, en 1889-92, le français Emile Levasseur qui étudiait alors les tendances de développement de la population française en la comparant aux autres en faisait également usage.

7.1 Une analogie formalisée

Comme on le sait, le modèle gravitaire est fondé sur une analogie formalisée : la transposition, en géographie, de la formule d'attraction universelle de Newton :

$$F = g \frac{mm'}{d^2}$$

La transposition géographique est immédiate et a été, de longue date, bien étudiée¹. Comme ont pu l'écrire R. Brunet et O. Dollfus, « tout se passe "comme si" tout lieu dans l'espace géographique exerçait sur les autres une attraction en fonction directe de sa masse et en fonction inverse de la distance qui les sépare de lui »². De nombreuses situations sont possibles : on peut trouver des sites de dimension réduite mais fortement attractifs (par exemple, une mine de métal précieux), capables de déclencher d'importants déplacements de populations (ruée vers l'or) ; on peut aussi rencontrer l'inverse : des espaces de grande étendue et faiblement attractifs (par exemple, la zone antarctique, longtemps déserte et où, il n'y a guère, la base Concordia n'attirait encore que quelques scientifiques, avant que ne se développe, tout récemment, le fameux « tourisme des glaces »). Toutes les situations intermédiaires sont possibles. On notera également que l'analogie, qui vaut localement (par exemple, pour le rapport entre une ville et sa périphérie³), vaut aussi globalement : dans le cas de l'« espace monde », les masses sont les concentrations ou foyers de population qu'on appelle des « amas » ou des « nébuleuses », et les attractions se font suivant des « couloirs », c'est-à-dire,

des lieux où se concentrent les voies de communication sous toutes leurs formes (route, fer, eau, air, voire également voie d'alimentation et de distribution énergétique, réseaux électriques, réseaux téléphoniques, câbles, etc.). En principe, l'analogie est valable à toutes les échelles.

7.2 Les trois concepts-clés

Formellement parlant, le modèle gravitaire repose sur trois concepts-clés, aujourd'hui bien connus des théoriciens de l'analyse spatiale : La notion de force, celle de potentiel et celle d'énergie mutuelle.

6. Les indices de concentration urbaine

Lorsque sont effectuées des comparaisons internationales, à revenu par tête donné, la dimension du pays constitue un facteur explicatif relativement important du degré de concentration urbaine. Wheaton et Shishido (1981) retiennent comme variable la « taille du marché potentiel » non agricole. La relation avec le niveau de concentration urbaine s'explique, en suivant la théorie des aires de marché de Lösch (1954), par le fait qu'une superficie plus importante incite à multiplier le nombre de centres de production afin de réduire les coûts de transport. Une autre variable géographique est prise en compte par un indicateur de dispersion des terres agricoles, afin de capter l'effet de la diffusion spatiale du marché sur le degré de concentration. Cet effet négatif de la taille du pays sur la concentration est aussi confirmé par Henderson (2000) et par Moomaw et Shatter (1996) au travers d'une variable de taille de la population. Concernant l'effet de la taille du pays sur la population de la ville primatale, les résultats de Ades et Glaeser (1995) se démarquent des autres auteurs : lorsque la superficie d'un pays est plus importante par rapport à un autre de 10 %, la population primatale tend à être supérieure de 1,2 % (à population donnée). Les auteurs expliquent cette relation positive par le fait que la superficie plus grande d'un pays correspond à une plus faible densité de la population et donc à un accroissement des coûts de transport pour fournir les régions périphériques.

Certains facteurs institutionnels peuvent aussi expliquer une concentration plus forte lors des premières étapes du développement. Chez Wheaton et Shishido (1981), le ratio « dépenses du gouvernement central/dépenses publiques totales » permet de capter le rôle joué par le degré de centralisation administrative sur la localisation de l'emploi et de la population. Une autorité politique décentralisée contribue de manière générale à réduire le phénomène de concentration économique. Henderson (2000) construit une variable « degré de fédéralisme » représentative du degré d'autonomie locale. Un degré de décentralisation plus élevé affecte bien la concentration à la baisse, même si l'effet estimé semble relativement faible. Moomaw et Shatter (1996) dégagent un effet surtout positif sur la primatie lorsque la ville primatiale est également la capitale du pays concerné. En ce sens, Ales et Glaeser (1995) estiment que la ville primatiale est en moyenne 42 % plus grande lorsqu'elle est aussi la capitale. Ales et Glaeser montrent aussi que les pays à régimes dictatoriaux connaissent des villes primatiales 45 % plus grandes que les autres. La dimension historique paraît ici particulièrement frappante : pour les pays dénommés « nouvelles démocraties » (d'abord sous un régime dictatorial puis démocratique à partir des années 1970), les villes primatiales sont en moyenne 40 % plus grandes que celles des pays connaissant un régime démocratique depuis plus longtemps.

On peut retenir aussi que, pour un pays donné, la géographie physique constitue souvent la source initiale de l'agglomération et s'explique par des avantages naturels ou le « reflet de l'histoire » : regroupement des individus près des côtes, des grands axes ou d'une source de matières premières, sites protégés ou favorisés d'une manière ou d'une autre. Krugman (1993) fait néanmoins remarquer que la géographie physique ne pousse pas réellement à l'agglomération mais est plutôt déterminante quant aux lieux possibles où cette agglomération s'effectuera. Elle agit donc comme un point focal en complémentarité avec les autres facteurs de concentration.

Au-delà, ce qui paraît novateur dans les travaux empiriques récents et les

modèles théoriques inspirés plus ou moins par la nouvelle économie géographique, c'est d'essayer de retracer de manière stylisée l'évolution des inégalités régionales et les trajectoires de concentration urbaine qui caractérisent un pays donné et de les expliquer par des facteurs ou des mécanismes associés à des grandes étapes de son développement.

7. Hiérarchie

LA NOTION de hiérarchie est à la fois confuse et très connue des géographes. On évoque ainsi la répartition de la taille des villes mais le principe est insuffisant. La notion de hiérarchie peut avoir deux sens : d'une part il s'agit d'une organisation de systèmes et de sous-systèmes en utilisant par exemple la taille des villes. Il est aussi possible d'envisager un deuxième sens : la hiérarchie est une organisation (politique, économique, sociale etc.) fondée sur la puissance, le pouvoir et une organisation en forme de pyramide c'est-à-dire en « arbre » (théorie des graphes). Les concepts d'influence, de polarisation, de réseaux accompagnent cet emboîtement de systèmes.

En revanche en 1963 G. Chabot et J. Beaujeu Garnier pensent que chaque centre urbain « se comporte comme un système solaire groupant autour de lui ses planètes ». Pourtant, le besoin de dégager des lois, de dépasser la simple observation pour comprendre la hiérarchie urbaine, s'est fait sentir depuis longtemps chez les auteurs anglo-saxons. Déjà, un précurseur, W. Christaller publie la Théorie des lieux centraux, en 1933, qui va devenir beaucoup plus tard le symbole d'une nouvelle géographie, influencée par l'économie spatiale et soucieuse de découvrir des « lois », d'établir des modèles. Cette problématique néo-positiviste ne concerne pas uniquement les villes. Ce concept de hiérarchie urbaine est très complexe : il a évolué avec les diverses conceptions de la géographie, avec l'apport des autres sciences, avec la volonté de comprendre la ville dans ses réalités sociales...

8. Hiérarchie urbaine

La hiérarchie urbaine décrite par la **loi rang-taille (de Zipf)**, ou par la **théorie des lieux centraux** fut longtemps perçue comme une forme particulièrement stable et universelle de l'organisation du peuplement et des activités sur un territoire.

Aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation, au sommet de la hiérarchie des métropoles, des villes comme New York, Londres, Francfort, Sydney, Tokyo, etc., ont des niveaux de déterritorialisation tels qu'elles fonctionnent en quasi-apesanteur. Loin d'être rivales, elles s'inscrivent dans un même réseau planétaire qui transcende les frontières et ronge la souveraineté de leurs États respectifs. Le volume des échanges entre ces métropoles a énormément augmenté de telle sorte qu'émerge alors "la possibilité d'un lien systémique autre que la compétition - sorte de système urbain avec des points d'appui internationaux".

9. Migration

La migration est l'une des dimensions de la « mobilité » des populations. Elle se définit par un changement de lieu de résidence assorti d'un déplacement de portée variable dans l'espace. Cette migration est couramment caractérisée comme temporaire ou définitive, elle peut être contrainte, quand le migrant ne dispose d'aucune liberté dans l'acte de migrer, ou à l'inverse non contrainte. Cette dernière apparaît alors articulée sur un différentiel entre un territoire de départ perçu à un moment donné comme plus ou moins répulsif, et un territoire d'arrivée que l'on se représente alors comme plus attractif. Ces « représentations » relèvent d'appréciations relatives qui dépendent pour partie de l'information détenue et du potentiel de mobilité dont dispose à un moment donné et en un lieu donné chaque candidat à la migration. Les dénombrements de migrants dépendent des grilles spatiales (forme et dimension des mailles territoriales) dans lesquelles ceux-ci sont effectués. [1]. Ces dénombrements sont aussi sensibles à la grille temporelle retenue (pas de temps),

dans les nombreux cas de pays où n'existe pas de registre national de population. On différencie communément les migrations internes, qui se déploient sur un même territoire national, des « migrations internationales ».

Migrations internes

Les migrations internes sont pour une grande part faites de déplacements de population qui, d'un bout à l'autre d'un territoire national obéissent largement à des règles communes de redistribution géographique du « peuplement ». Elles peuvent aussi relever, mais plus exceptionnellement, de déplacements contraints.

Migrations internationales

Les migrations internationales correspondent en général, aux portées migratoires les plus longues et recèlent en outre un contingent de déplacements contraints. Ces migrations sont très incomplètement connues car, en général, les Etats ne recensent systématiquement que les entrées légales d'étrangers sur leur territoire. En 2005 les Nations-Unies évaluent à 191 millions les migrants et personnes déplacées, soit finalement seulement 3% de la population mondiale (dont un tiers de migration familiale et un tiers de réfugiés).

Chapitre II

Le système de villes de l'Algérie

Chapitre II : Le système de villes de l'Algérie

1. Historique de l'urbanisation en Algérie

Sur un parcours de près de quatre décennies, le mouvement d'urbanisation en Algérie n'a pas suivi une dynamique linéaire et homogène, aussi bien au niveau des différentes strates urbaines de l'espace géographique que par étapes chronologiques.

Au début du siècle dernier, le poids de la population urbaine dans la population totale a connu une évolution plutôt modérée. De 1926 à 1948, il représentait respectivement à peine 20,2 % et 23,6 %. Mais à partir des années cinquante la prépondérance de la population citadine commençait à se faire sentir de façon plus nette ; elle représentait le quart de la population totale. Cette dynamique s'est poursuivie tout au long de la période postindépendance (1962-1998), comme le soulignent les données chiffrées suivantes :

Tableau 1 :

Tableau 1: Répartition de la population urbaine et rurale (1926 -1998)

Dates	Population totale	Population urbaine	%	Population rurale	%
1926	5 444 361	1 100 143	20,2	4 344 218	79,79
1931	5 902 019	1 247 731	21,1	4 654 288	78,85
1936	6 509 638	1 431 513	22,0	5 078 125	78,00
1948	7 787 091	1 838 152	23,6	5 948 939	76,39
1954	8 614 704	2 157 938	25,0	6 456 766	74,95
1966	12 022 000	3 778 482	31,4	8 243 518	68,57
1977	16 948 000	6 686 785	40,0	10 261 215	60,54
1987	23 038 942	11 444 249	49,7	11 594 693	50,32
1998	29 100 863	16 966 937	58,3	12 133 926	41,61

Source : différents recensements.

* La population urbaine est définie sur la base d'une localité d'au moins 5 000 habitants résidents. Ce repérage statistique a été conçu beaucoup plus par commodité que par rigueur scientifique afin de faciliter les comparaisons internationales.

En 1966, la part des citadins était de 31,4 %, puis elle a grimpé à 40,0 % en 1977. Une décennie plus tard, Ton comptabilisait 49,7 % et lors du dernier recensement de 1998, ce type de peuplement représentait 58,3 % du total de la population. Ces données précisent en fait que le phénomène d'urbanisation dans le pays est en mutation rapide puisque le schéma démographique classique qui a souvent caractérisé l'Algérie semble être bouleversé radicalement, plus particulièrement à partir de 1962. Cette date est synonyme de grands changements démographiques. Le milieu urbain est devenu plus attractif car disposant de nombreux atouts facilitant l'accueil de forts contingents de ruraux pauvres. Il représente pour la majorité d'entre eux un lieu où les possibilités de se procurer un logement et du travail sont réelles, comme il constitue un endroit privilégié pour l'accès aux différents types de services. Cela est surtout vrai au lendemain de l'indépendance avec le départ massif des Européens. A l'antipode de ce comportement démographique, la population rurale n'a fait que régresser passant de 79,79 % au début du siècle dernier à 41,69 % lors du dernier recensement de 1998.

En obéissant à cette logique migratoire aux dépens du monde rural, le milieu urbain s'est développé de manière échevelée notamment au niveau des échelons supérieurs de la hiérarchie urbaine qui étaient les plus prisés. Cela a généré le phénomène de macrocéphalie et a exacerbé les tensions en milieu urbain dont les possibilités d'accueil s'avèrent par la suite très limitées pour pouvoir contenir des flux démographiques incessants.

Ainsi, le milieu urbain tant convoité par les migrants s'est transformé en un laps de temps très court en une source de divers problèmes :

- apparition de nouvelles zones d'habitations sous-équipées,
- développement en zones périphériques de l'habitat informel ou illicite,
- accentuation des taux de chômage et de sous-emploi.

Ces différents problèmes ont atteint des proportions encore plus inquiétantes

avec le maintien d'une dynamique démographique accélérée au niveau du sommet de la hiérarchie. Progressivement, cette tendance d'évolution a changé de camp et caractérise désormais de la même manière les strates inférieures. Afin d'apprécier quantitativement l'inconstance de ces mouvements démographiques, nous procédons dans ce qui suit à une analyse séquentielle par strates urbaines.

1.1. Croissance urbaine par étape chronologique : un dynamisme différentiel

L'évolution de la population urbaine est loin d'être homogène, que ce soit d'une période à une autre, ou entre les catégories d'agglomérations elles-mêmes. Ces constatations peuvent être présentées par les données du tableau 2. La lecture succincte du tableau nous permet de noter plusieurs types de croissance.

- Période 1954-1966

Comparativement à la base de la hiérarchie urbaine, les strates de villes moyennes et de grandes villes viennent en tête de peloton. Cette forte performance souligne en effet l'importance du rôle attractif qu'ont joué ces villes durant la période postindépendance. En jouissant d'un parc immobilier dense et d'un substrat économique solide, cette gamme de centres a attiré l'essentiel des flux migratoires en provenance des zones rurales sans ressources.

Tableau 2 : Croissance urbaine annuelle selon les strates urbaines (1954 -1998) en %

Périodes / Strates urbaines	Strates urbaines en milliers d'habitants					Total population urbaine
	5-10	10-20	20-50	50-100	100 et +	
1954 – 1966	5,6	3,5	6,3	7,0	7,2	6,2
1966 – 1977	1,6	5,5	3,8	3,6	5,2	4,3
1977 – 1987	7,4	1,7	6,3	5,9	4,3	4,9
1987 – 1998	12,3	5,8	3,8	3,8	1,9	3,5

Source : Recensements – O.N.S. Algérie

- Période 1966-1977

Pendant cette période, le volume de la population urbaine s'est accru moins vite que précédemment et a concerné en première ligne les strates urbaines occupant le plancher de la hiérarchie. Ce revirement en faveur de ce niveau

hiérarchique obéit en fait à la politique volontariste qui accordait une priorité accrue aux petites agglomérations afin de décongestionner les plus grandes. Pour concrétiser cette mesure, de nombreuses villes ont connu des promotions administratives et ont reçu d'importants investissements financiers destinés au développement du secteur de l'habitat et à la création d'unités économiques.

- Période 1977-1987

L'accentuation du dynamisme au niveau des strates urbaines inférieures tend à prendre plus d'ampleur. Ce sont surtout les agglomérations de petite taille qui ont enregistré les plus forts taux, suivies par les strates ayant entre 20 000 et 50 000 habitants et 50 et 100 000 habitants.

Ce nouveau comportement démographique n'est pas le fait du hasard, mais découle comme il a été mentionné plus haut d'une politique urbaine qui accorde une place privilégiée en faveur des petites agglomérations en vue de rééquilibrer la hiérarchie urbaine et atténuer du coup les phénomènes de macrocéphalie et de littoralisation qui ont fortement marqué le paysage urbain algérien.

- Période 1987-1998

L'accentuation de dynamisme au niveau des strates inférieures se distingue sans peine. Avec un taux de croissance supérieur à 12 % par an, la strate 5 -10 000 habitants constitue en effet une preuve évidente et permet d'affirmer avec certitude que le cours démographique national est en pleine mutation. Cette observation se confirme également au sein de la strate 10 -20 000 habitants. Cette dynamique rapide est sous-tendue par un nouveau cheminement migratoire de type descendant, des grandes villes vers les petites villes, suite à une forme de démocratisation du fait urbain, de l'accès à la ville pour beaucoup de ruraux. Cela a entraîné une large diffusion du réseau urbain avec notamment l'émergence de nombreuses agglomérations de petite taille qui ont profondément façonné la configuration ancienne et permis l'estompage progressif du poids démographique des strates supérieures de la hiérarchie urbaine, tout en gardant

des liens étroits avec le monde rural. A court ou à moyen terme, le maintien de croissance inversement proportionnelle aux gabarits de population par strates urbaines aura un impact encore plus soutenu sur le volume de la population urbaine au niveau du plancher de la hiérarchie.

2. Le découpage administratif

L'évolution des effectifs des habitants a mené les pouvoirs publics à subdiviser et recomposer les unités administratives en 1965, 1974 et 1984 et un nouveau découpage administratif est en cours d'élaboration. En fait, en Algérie, « le maillage produit d'abord des mailles de gestion du territoire »(Boukerzaza H;1999).

-Un maillage de plus en plus serré avec des recompositions territoriales S'il y a rupture avec le modèle colonial, elle ne peut se trouver que dans la décision prise de faire des collectivités locales des acteurs du développement et de l'aménagement Ainsi le nombre de wilaya est passé de 15 en 1963 à 31 en 1974 et à 48 en 1984

Tableau 3 : Les subdivisions administratives en Algérie

	Découpage de 1965	Découpage de 1974	Découpage 1984 (loi du 4 -02—84)
Wilayas	15	31	48
Communes	676(601 avec chef lieu aggloméré et 75 sans)	703	1541
Dairates	101 dont 10 arrondissements urbains du grand Alger	160	229

Source : site official ONS

Tableau 4 : Algérie ,subdivisions administratives et superficies des Wilaya EN 1984

COD E	WILAYA	Dairas	Communes		CODE	WILAYA	Dairas	Communes	Superficie en KM2 **	
1	Adrar	11	28	439 700	25	Constantine	6	12	2 187	
2	Chlef	13	35	4 795	26	Médéa	19	64	8 866	
3	Laghouat	10	24	25 057	27	Mostaganem	10	32	2 175	
4	Oum Elbouaghi	12	29	6 783	28	M'sila	15	47	18 718	
5	Batna	22	61	12 192	29	Mascara	16	47	5 941	
6	Bejaia	19	52	3 268	30	Ouargla	10	21	211 980	
7	Biskra	12	33	20 986	31	Oran	9	26	2 121	
8	Bechar	12	21	162 200	32	El Bayadh	8	22	78 870	
9	Blida	10	25	1 575	33	Illizi	3	6	285 000	
10	Bouira	12	45	4 439	34	B.B.Arreridj	10	34	4 115	
11	Tamanghasset	7	10	556 185	35	Boumerdes	9	32	1 356	
12	Tebessa	12	28	14 227	36	Al Tarf	7	24	3 339	
13	Tlemcen	20	53	9 061	37	Tindouf	1	2	159 000	
14	Tiaret	14	42	20 673	38	Tissemsilt	8	22	3 152	
15	Tizi.Ouzou	21	67	3 568	39	El Oued	12	30	54 573	
16	Alger	13 *	57	1 190	40	Khenchela	8	21	9 811	
17	Djelfa	12	36	66 415	41	Soukahras	10	26	4 541	
18	Jijel	11	28	2 577	42	Tipaza	10	28	1 605	
19	Setif	20	60	6 504	43	Mila	13	32	9 373	
20	Saida	6	16	6 764	44	Ain Defla	14	36	4 891	
21	Skikda	13	38	4 026	45	Naama	7	12	29 950	
22	Sidi Bel Abbes	15	52	9096	46	Ain Temouchent	8	28	2 379	
23	ANNABA	6	12	1 439	47	Ghardaia	9	13	86 105	
24	GUELMA	10	34	4 101	48	Relizane	13	38	4 870	
	T						13 C /ADM ET 535 DAIR AS	48	1541	2 381 741

Source : site official ONS

En 1966 , les communes ont été stratifiées à partir de la nature de leurs chefs lieux en communes urbaines ,semi urbaines et semi-rurales et afin de différencier entre ces deux dernières catégories il a été introduit le paramètre des actifs non agricoles. Dans les communes semi urbaines, la part des actifs dans le secteur non agricole se situe entre 50 à 75% et entre 25 et 50%.dans les communes semi-rurales Au recensement de 1977, il a été adoptée une autre appellation pour les communes urbaines on opta pour l'unité géographique urbaine.Ces unités sont définies comme étant des agglomérations (exemple Alger avec 13 communes en 77 et 28 en 1987 et qui devenue le Grand Alger) et ce, pour des raisons d'aménagement du territoire que la rigidité des limites administratives entrave .

3. La définition de l'urbain en Algérie

Les définitions des notions d'urbain et de rural recouvrent des réalités bien différentes selon les pays. Sur le plan théorique, la définition du "milieu urbain", par opposition au "milieu rural", pose d'énormes difficultés d'ordre méthodologique. La diversité des définitions officielles ou statistiques de la "population urbaine" selon les pays reflète cette difficulté.

Au niveau international, il existe des différences dans les caractéristiques qui distinguent les zones urbaines des zones rurales. Cette distinction n'est pas soumise à une définition unique qui serait applicable à tous les pays ou à une région du monde. Comme il n'existe pas de recommandations internationales ou régionales sur la question, les pays établissent leurs définitions conformément à leurs propres besoins.

La distinction traditionnelle entre les zones urbaines et rurales dans un pays est basée sur l'hypothèse que les zones urbaines, quel que soit leurs définitions fournissent un mode de vie et généralement un niveau de vie différent de celui que l'on trouve dans les zones rurales.

Dans les pays en développement, bien que les différences entre les niveaux de vie urbains et ruraux restent importantes, l'urbanisation rapide a créé un grand besoin d'informations relatives aux différentes tailles des zones urbaines. Il faut reconnaître, toutefois, qu'une distinction selon les régions urbaines et rurales basées uniquement sur la taille de la population des localités n'offre pas toujours une base satisfaisante pour la classification, en particulier dans les pays hautement industrialisés.

Certains pays ont développé une classification des localités fondées non pas sur la taille de la population, mais seulement sur la «structure socio-économique de la population», dans les localités. D'autres ont essayé d'exprimer les degrés de l'urbanisation par l'utilisation d'indices de densité de population, etc

La densité de peuplement ne peut, toutefois, être un critère suffisant dans de

nombreux pays, en particulier là où il y a des grandes localités qui sont toujours caractérisés par un mode de vie purement rural. Ces pays trouvent qu'il est nécessaire d'utiliser des critères supplémentaires dans l'élaboration des classifications qui sont plus distinctifs qu'une simple différenciation entre l'urbain et le rural.

Les stratifications retenues en Algérie :

Il existe en Algérie deux types de stratification des agglomérations urbaines :

- Les stratifications de type légal ;
- Les stratifications de type statistique.

4. Evolution de la population totale et urbaine de l'Algérie

L'organisation administrative du pays est fondée sur la commune, qui est la cellule de base. Les unités administratives actuelles du pays comprennent : les Wilayas, les Daïras et les Communes. L'Algérie est ainsi subdivisée en wilayas lesquelles se composent de deux ou plusieurs daïras qui regroupent elles mêmes un certain nombre de communes. La commune étant le plus petit élément légal du découpage territorial.

Les communes sont de dimensions très hétérogènes et peuvent être très étendues. On peut fréquemment trouver une ou plusieurs agglomérations dans une même commune ou, inversement, plusieurs communes dans une même agglomération¹.

L'agglomération où est situé le siège de l'Assemblée Populaire Communale est dite Agglomération Chef-lieu (**A.C.L**), les autres agglomérations d'une même commune sont dites agglomérations secondaires (**A.S**) alors que les agglomérations qui s'étendent sur plusieurs communes sont dites Agglomérations intercommunales (**AIC**).

Par ailleurs, si les communes constituent la base administrative de l'organisation territoriale, elles n'en constituent pas la base historique sur la totalité du territoire

¹ Cas des agglomérations d'Alger, d'Oran, de Constantine....

national, ce qui est expliqué par les fréquents redécoupages. C'est une des raisons pour lesquelles les statisticiens se sont de plus en plus attachés à décrire le phénomène urbain à partir des "**agglomérations**", qu'ils ont tenté de définir le plus rigoureusement possible bien qu'elles n'aient **pas de statut juridique** au sens de l'organisation territoriale des pouvoirs locaux en Algérie.

En effet, le territoire algérien, juste après l'indépendance s'est trouvé confronté à de graves disparités régionales et locales que l'Etat a tenté de résorber au fil des ans. Ceci s'est traduit par la reconsidération du maillage territorial avec l'avènement de trois découpages administratifs successifs (1963, 1974 et 1984).

L'Algérie a réalisé depuis l'indépendance cinq Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (1966, 1977, 1987, 1998 et 2008). Durant cette période, l'évolution des unités géo-administratives a été rapide. En effet, depuis l'indépendance, l'organisation de l'espace en Algérie a connu avant chacun de ces recensements une importante réforme administrative.

2.1 La réorganisation territoriale des communes de 1963¹

Une année après l'indépendance, les communes furent réorganisées. Il a été surtout question de la diminution du nombre de municipalités pour pallier aux difficultés d'encadrement et au vide administratif légués par l'administration coloniale suite au départ massif des Européens. Le nombre de communes, passe de 1577 communes à 676 alors que le nombre de Wilayas (départements) et de Daïras (arrondissements) sont maintenus (15 départements et 91 arrondissements). La nouvelle commune algérienne est régie par l'Ordonnance numéro 67-24 du 18 janvier 1963 portant code communal qui stipule dans son article premier que "la commune est la collectivité territoriale politique, administrative, économique et sociale de base".

2.2 La refonte de l'organisation territoriale des wilayas de 1974²

1 Par le Décret n° 63-189 du 16.05.1963 et les ordonnances n° 63-421 du 28 Octobre 1963 et n°63466 du 2 Décembre 1963, portant réorganisation territoriale des communes.

2 Ordonnance 74-69 du 02 Juillet 1974 relative à la refonte de l'organisation territoriale des wilayas

Onze années après le regroupement de 1963, le nouveau découpage de 1974 a mis l'accent essentiellement sur la cohésion géographique des nouvelles wilayas. Parmi les objectifs assignés à ce découpage figurait la volonté :

- d'assurer une cohérence économique interne et une répartition équitable des chances de développement entre toutes les régions du pays;
- d'engager une restructuration de l'organisation urbaine en favorisant l'émergence de petites villes et de villes moyennes pour diminuer le poids et l'attraction des grandes agglomérations côtières, redéfinir les liaisons urbaines dominées par un courant de relations Sud-Nord et contribuer à la fixation des populations à l'intérieur du pays.

Les communes, dans ce cadre, sont peu touchées par le nouveau découpage territorial qui remettait en cause surtout les grandes unités administratives. On passa de 676 à 703 communes (puis à 704 communes en 1977), de 15 à 31 wilayas.

2.3 La réorganisation territoriale de 1984¹ :

Les raisons essentielles de la nouvelle réorganisation territoriale sont l'apparition dans l'espace de beaucoup de nouveaux centres économiques, l'urbanisation accélérée et la forte croissance démographique. Il s'agissait de la prise en compte par les autorités du fait local et de son rôle essentiel dans l'aménagement du territoire. Le but était d'atteindre le plus de cohésion spatiale suite aux nouvelles orientations d'ordre économique. Il s'agissait également de réduire les écarts entre les différentes régions du pays suite à la politique coloniale en premier lieu puis la politique économique des deux premières décennies de l'indépendance où l'accent avait été mis sur le littoral et les grands pôles urbains.

L'option prise a été orientée vers un maillage plus fin du territoire national en multipliant les centres de décision locaux à travers l'extension du réseau des collectivités locales, la diffusion et l'amélioration des services et des équipements au

¹ loi n° 84-09 du 04.02.1984 portant organisation territoriale du pays

niveau des zones les plus déshéritées et cela dans l'objectif d'asseoir un équilibre spatial, social et économique entre les différentes régions du pays.

La loi relative à la réorganisation territoriale de 1984, promulguée le 04.02.1984 a fait passer les wilayas de 31 à 48, alors que le nombre de communes passe du simple au plus que du double. En Effet, ce nombre passe de 676 en 1963 à 1541 communes en 1984 (tableau suivant)

Tableau 5 : Evolution des entités administratives

Années	Wilayas	Communes
1962	15	1577
1963	15	676
1974	31	704
1984	48	1541

Source : site officiel ONS

Les différents découpages du territoire ont d'une part conforté la tutelle de l'Etat par le déploiement des wilayas qui passent de 15 à 48 en 1984, et d'autre part procédé à un élargissement des communes dont le nombre s'élève désormais à 1541, c'est à dire plus du double qu'en 1974.

Ainsi, entre 1974 et 1984, ce sont 33 agglomérations qui deviennent des wilayas. Cette promotion des agglomérations décidée par les découpages territoriaux a une incidence sur leur croissance et la prolifération de petites agglomérations chefs-lieux de Dairas et de communes.

2.4 Un Statut particulier pour la Capitale :

La dernière modification dans la composition des collectivités territoriales, à la veille du RGPH 1998, s'est traduite par l'organisation territoriale de la Wilaya d'Alger. En effet, 24 communes des wilayas limitrophes ont été rattachées à cette wilaya. La wilaya de Tipasa a cédé 14 communes alors que les wilayas de Blida et de Boumerdes ont

cedé respectivement 4 et 6 communes. Le nombre de communes de la wilaya d'Alger est passé de 33 à 57.

A cette occasion, Alger fut dotée d'un statut particulier l'élevant au rang de Gouvernorat¹ du Grand Alger (G.G.A), compte tenu de sa place stratégique en tant que capitale du pays. Ce dernier a été doté d'une organisation particulière qui diffère des autres Wilayas. Il était structuré en arrondissements urbains et en communes. Le Gouvernorat du Grand Alger était composé de 28 arrondissements et de 29 communes. Cette organisation particulière a été abrogée en début de l'année 2000² par décision du conseil constitutionnel³ portant sur l'anti constitutionnalité de l'Ordonnance portant création du Gouvernorat. La wilaya d'Alger et ses communes sont désormais régies par la législation applicable à l'ensemble des wilayas et des communes. D'autre part, la consistance territoriale de la wilaya d'Alger composée de 57 communes et son organisation en "circonscriptions administratives, administrées par des walis-délégués" sont maintenues.

5. Répartition spatiale de la population

L'étude de la population totale montre que cette dernière s'est accrue de plus de 6,3 millions de personnes entre 1987 et 1998, soit en un peu plus de onze ans. Elle est passée de 23,06 Millions de personnes à 29,11 Millions personnes. La dernière décennie a enregistré un croît démographique de 4,97 Millions, atteignant ainsi 34,08 Millions en 2008.

Son rythme d'accroissement confirme le ralentissement déjà observé. En effet, le taux d'accroissement annuel moyen est passé de 3.1% durant la période 1977/87 à 2.1% au cours de la période 1987/1998 pour atteindre 1,61% en 2008.

1 Ordonnance n° 97-14 du 31-05-1997 relative à l'organisation territoriale de la Wilaya d'Alger et l'Ordonnance n°97-15 du 31-Mai 1997 fixant le statut particulier du Gouvernorat du Grand Alger

2 Ordonnance n° 2000-01 du 1 Mars 2000 relative à l'administration de la wilaya d'Alger et des communes qui en dépendent et Décret présidentiel n° 2000-45 du 1er Mars 2000 portant modification du décret n°97-15.

3 Décision du conseil constitutionnel n°02/D.O/CC/2000 du 27/02/2000

5.1. Evolution de la répartition de la population selon les trois grands ensembles de l'espace physique algérien

La structure spatiale de la population est polarisée sur le nord du pays en général et plus particulièrement sur "la bande littorale" qui borde la Méditerranée et qui a une largeur de 50 à 100 km d'est en ouest. En effet, c'est dans cette étroite bande littorale de 45000 km² (1,9 % du territoire) que se concentre plus de 36% de la population algérienne (274 hab/km²). Cette zone contient les terres agricoles les plus fertiles, les infrastructures de transport, de communication, ainsi que toutes les commodités nécessaires à l'activité industrielle.

La seconde zone nommée "Tell et steppe", se situe entre les chaînes de montagnes de l'atlas tellien au nord et de l'atlas saharien au sud et comprend les hautes plaines constantinoises et les zones steppiques de l'Ouest. D'une superficie de 255000 km², elle représente 10,7 % du territoire et abrite près de 53% de la population totale soit une densité moyenne de 70,6 hab/km². Traditionnellement, c'est une zone d'élevage ovin et de céréaliculture, mais elle a bénéficié depuis l'indépendance, d'investissements industriels élevés.

La troisième zone, le "Sud", est une vaste et aride étendue saharienne de 2 millions de km². Représentant plus de 87% de l'ensemble du territoire, elle est faiblement peuplée. Ses 3.7 millions d'habitants en 2008 ne représentent que 10.9 % de la population totale. La densité de population y est très faible, soit 1,8 hab/km².

Toutefois, les contrastes sont tellement forts entre les zones vides dans plusieurs parties du Sahara et les régions surpeuplées du Nord que la signification de ces densités moyennes est à prendre avec beaucoup de précaution. En effet, Neuf Algériens sur dix vivent dans le Nord du pays (du littoral à la limite nord de l'Atlas Saharien) sur un peu plus d'un dixième de la superficie du pays (12,6%).

Inversement un dixième seulement de la population vit dans plus de deux millions de Km², soit 87% du territoire national.

Ce déséquilibre dans la répartition de la population s'explique en grande partie par les conditions naturelles et notamment climatiques ainsi que par les mouvements de population qui se sont poursuivis à la faveur du schéma de développement axé sur la constitution de pôles industriels autour des grandes métropoles du Nord.

Tableau 6 : Répartition de la population selon les trois grands ensembles de l'espace physique Algérien

Espace physique	Superficie approximative en Km ²	Population en milliers d'habitants			Densité hab./Km ²			Taux d'Accroissement Annuel Moyen	
		1987	1998	2008	1987	1998	2008	1998/1987	2008/1998
Bande littorale	45 000	8 904	11 000	12 342	197,8	244,4	274	1,9	1,17
	1.9%	38.6%	37.8%	36.2%					
Tell et Steppe	255 000	12 145	15 300	18 010	47,6	60	70,6	2,08	1,67
	10.7%	52.7%	52.6 %	52.9%					
Nord Intérieur du Littoral à la limite Nord de l'Atlas Saharien	300 000	21 049	26 300	30 352	70,1	87,7	101,2	2	1,46
	12.6%	91.3%	90.3%	89.1%					
Sud	2 081 000	2 002	2 801	3 728	0,96	1,35	1,8	3,04	2,94
	87.4%	8.7%	9.6 %	10.9%					
ALGERIE	2 381 000	23 051	29 113	34 080	9,7	12,2	14,3	2,1	1,61

Source : site officiel ONS

L'examen de la population selon les trois grands ensembles de l'espace physique montre qu'en valeur absolue la population de chacune des zones a connue une évolution positive entre les trois derniers recensements. Toutefois, Ces évolutions sont de volumes différents et ont tendance à la baisse.

En effet, la zone littorale qui a enregistré 2,1 Millions de personnes en plus entre 1987 et 1998 contre seulement 1.34 Millions entre 1998 et 2008. La zone " tell et

steppe" a connu des variations de 3,16 puis de 2,7 Millions pour les mêmes périodes. Pour les mêmes intervalles de temps, la zone du Sud n'a enregistré que 801000 et 927000 habitants supplémentaires (voire tableau n° 2 ci dessus)

Les communes actuelles ont des superficies généralement de petite taille dans la bande littorale. Elles deviennent plus grandes au fur et à mesure que l'on descend dans le Tell et la Steppe. Dans le Sud, elles prennent des dimensions comparables à la taille de certaines daïras et quelquefois de wilaya du littoral. En effet, la taille moyenne des communes est de 80 Km² dans la bande littorale, 300 Km² dans le Tell et la Steppe et de 11300 Km² au Sud. Les populations qu'elles renferment suivent par contre le phénomène inverse. La discontinuité du peuplement est le fait majeur.

Il tient aux conditions physiques et l'existence de l'immense désert du Sahara.

L'espace algérien est ainsi caractérisé par un très fort indice de concentration de la population ; près de 90 % de la population sont concentrés sur les 12 % de la partie Nord du territoire. Bien que légèrement en recul, cette concentration reste très élevée

La densité moyenne de la population est passée de 9.7 hab./km² en 1987 à 12,2 hab./Km² en 1998 et a atteint 14,3 hab./km² au recensement de 2008.

Les taux d'accroissement annuels moyens calculés par zone montrent que dans la zone littorale la population croît moins vite que la moyenne nationale de l'accroissement naturel et que cette tendance s'accélère. La zone du Tell et de la Steppe enregistre quant à elle des taux d'accroissement annuels moyens sensiblement égaux à ceux de l'accroissement naturel pour les deux périodes considérées. La zone sud connaît les plus forts taux moyens d'accroissement de la population et qui sont de l'ordre de 3%, alors que ceux de l'accroissement naturel de l'Algérie sont de 2,1% entre 1987 et 1998 et 1.61 entre 1998 et 2008.

5.2. Population et densités selon les Espaces de Programmation Territoriale:

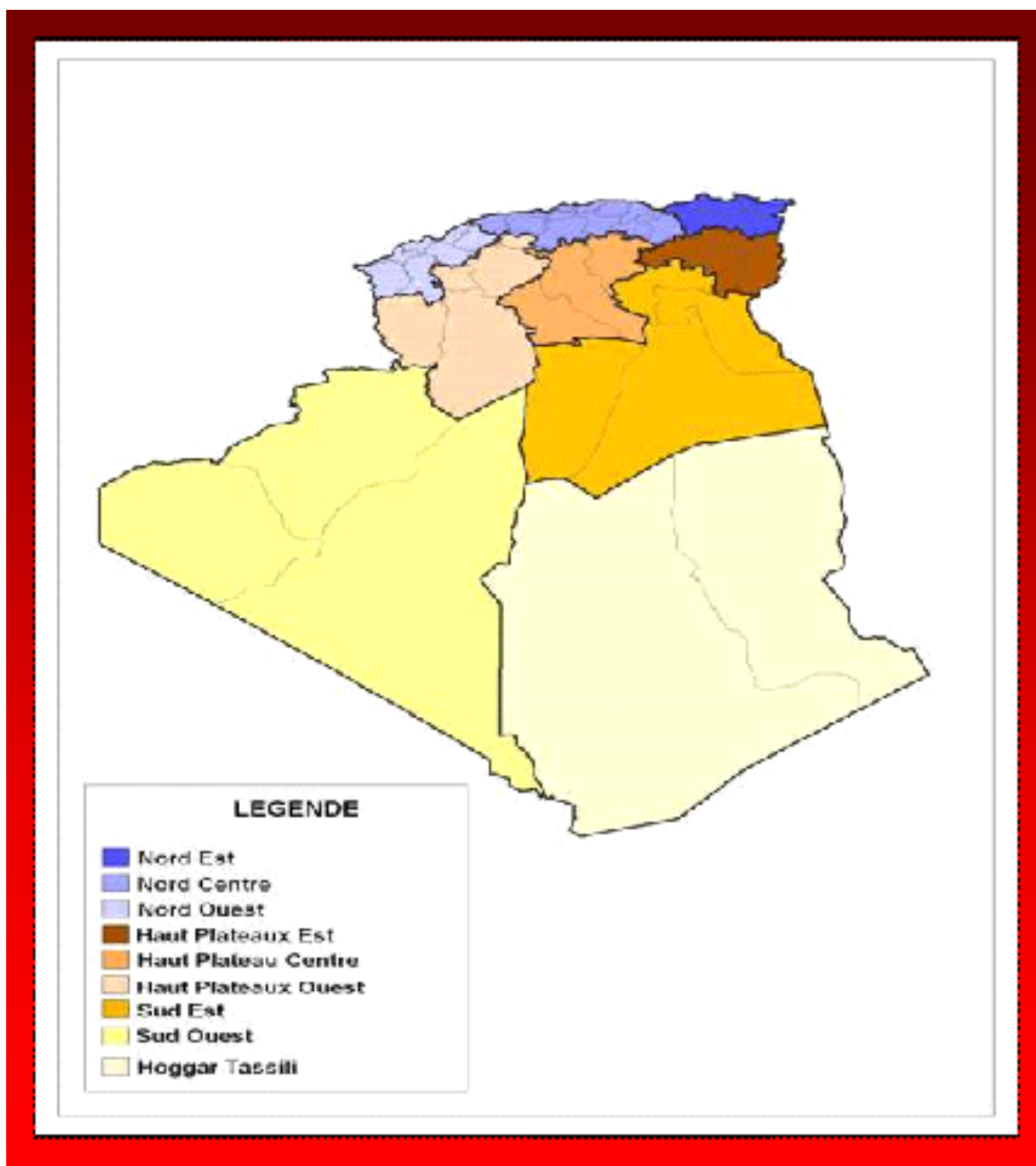
Institués par la loi, les "Espaces de Programmation Territoriale" sont construits à partir de regroupements de wilayas limitrophes présentant des problématiques de développement similaires ou complémentaires.

Ils sont au nombre de neuf (09)¹:

1. **Le Nord-centre** formé de 10 wilayas: Chlef, Bejaia, Blida, Bouira, TiziOuzou, Alger, Médéa, Boumerdes, Tipasa et Ain Defla.
2. **Le Nord Ouest** formé de 7 wilayas : Tlemcen, Sidi-Belabbes, Mostaganem, Mascara, Oran, Ain Temouchent et Relizane.
3. **Le Nord Est** formé de 8 wilayas : Jijel, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, El-Tarf, Souk Ahras et Mila.
4. **Les Hauts Plateaux Centre** formés de 3 Wilayas : Laghouat, Djelfa et M'sila.
5. **Les Hauts Plateaux Ouest** formés de 5 wilayas : Tiaret, Saida, El Bayadh, Tissemsilt et Naama
6. **Les Hauts Plateaux Est** formés de 6 wilayas : Oum-El-Bouaghi, Batna, Tebessa, Setif, Bordj-Bou-Arredj et Khenchela.
7. **Le Sud Est** constitué des wilayas d'Ouargla, El-Oued, Ghardaïa et Biskra.
8. **Le Sud Ouest** formé des wilayas de Bechar, Adrar et Tindouf
9. **Le Hoggar-Tassili** composé des wilayas de Tamanrasset et d'Illizi

¹ Loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire

Tableau 7: Les 9 Espace de programmation territoriale composition en wilaya



Source : par l'étudiant

L'examen de l'évolution de la répartition de la population à travers les différents espaces de programmation territoriale montre que c'est dans la région nord du pays que se concentre plus de 60% de la population dont plus de la moitié habite le Centre. Bien qu'en valeur relative la part de cette zone est en constante diminution (de 69% en 1977 à 63,1% en 2008), sa population a augmenté de près de 10 millions en 31 ans.

Contrairement aux 3 espaces du nord, ceux des hauts plateaux et du sud ont vu leurs parts relatives augmenter d'un recensement à un autre. En effet, la population des Hauts Plateaux qui ne représentait que 23,4% en 1977 a gagné 4 point pour atteindre 27,4% en 2008 dont plus de la moitié (14,4%) se situe dans l'espace Est. En termes absolus la variation de population a augmenté de près de 5,4 millions entre 1977 et 2008 dont 1,6 millions lors de la dernière décennie.

Tableau 8 : Evolution de la population selon les espaces de programmation territoriale

Espaces de programmation Territoriale	Superficies %	Population en Millions d'hab.				Structure de la population			
		1977	1987	1998	2008	1977	1987	1998	2008
Nord Centre	1,49	5,93	7,7	9,42	10,7	35,4	33,4	32,3	31,4
Nord Est	1,33	2,71	3,64	4,55	5,18	16,2	15,8	15,7	15,2
Nord Ouest	1,5	2,91	4	4,85	5,63	17,4	17,4	16,7	16,5
NORD	4,32	11,55	15,34	18,82	21,51	69	66,6	64,7	63,1
Hauts Plateaux Centre	4,63	0,9	1,31	1,92	2,54	5,4	5,7	6,6	7,4
Hauts Plateaux Est	2,25	2,09	3,24	4,23	4,9	12,5	14	14,5	14,4
Hauts Plateaux Ouest	5,85	0,92	1,31	1,57	1,89	5,5	5,7	5,4	5,6
HAUTS PLAUTEAUX	12,73	3,91	5,86	7,72	9,33	23,4	25,4	26,5	27,4
Sud Est	15,69	0,95	1,31	1,83	2,29	5,7	5,7	6,3	6,7
Sud Ouest	31,95	0,27	0,42	0,56	0,72	1,6	1,8	1,9	2,1
Hoggar-Tassili	35,32	0,05	0,11	0,17	0,23	0,3	0,5	0,6	0,7
SUD	82,95	1,27	1,84	2,56	3,24	7,6	8	8,8	9,5
TOTAL	100	16,73	23,04	29,1	34,08	100	100	100	100

Source : site official ONS

La région du Sud représente 9,5% en 2008 et a gagné seulement 1,9% depuis 1977, ce qui représente 1,97 millions dont 0,68 Million entre 1998 et 2008. En 2008, l'espace de programmation du Sud-est est le plus peuplé dans cette zone avec 2,29 Millions sur les 3,24 Millions d'habitants que compte la zone.

En terme de densité et d'accroissement de la population le tableau n°3 ci-dessus

montre que :

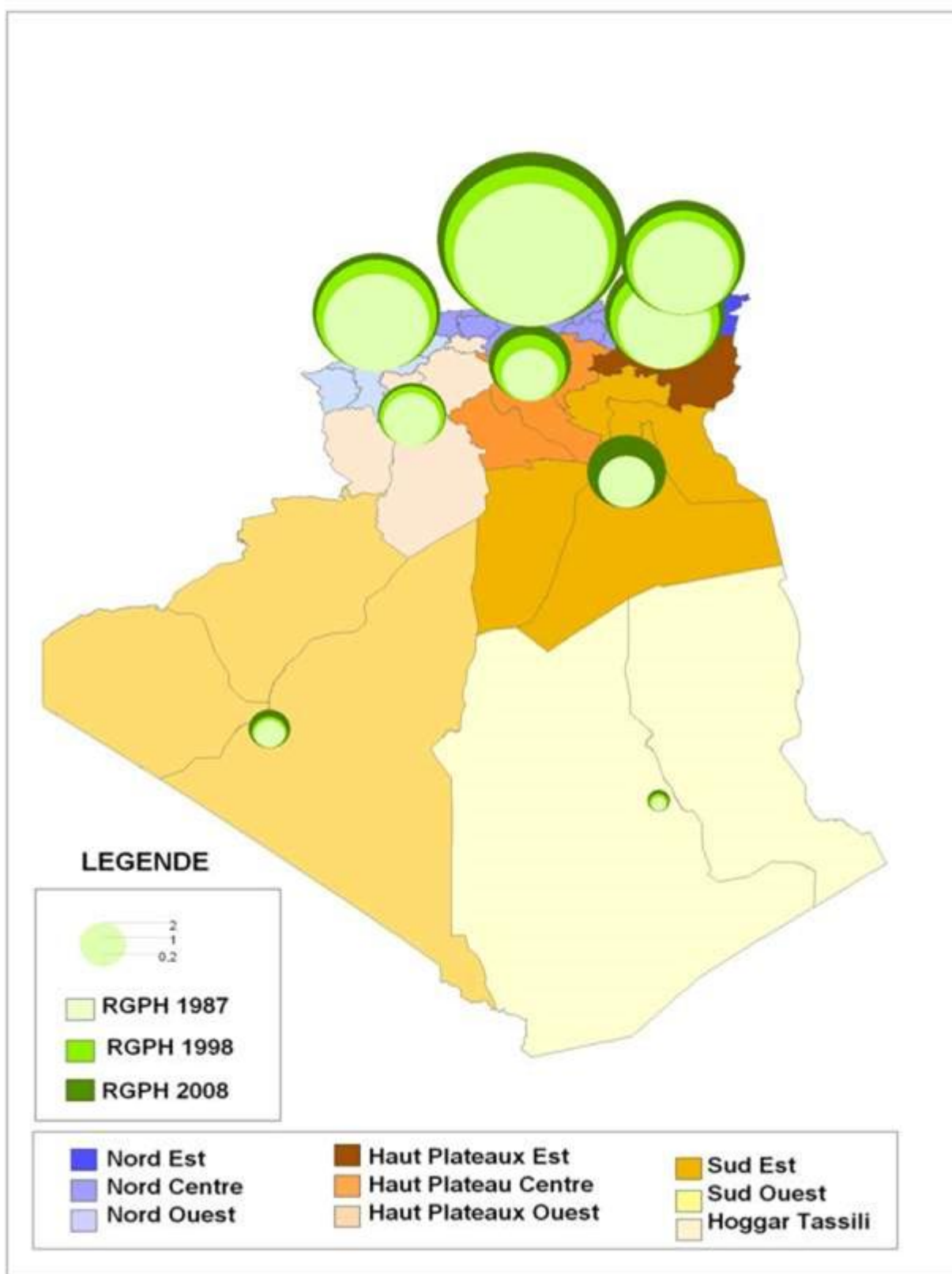
- Les densités de population sont en constante augmentation alors que les taux d'accroissement annuels moyens varient en sens inverse et cela quelque soit l'espace considéré.
- La zone nord est la plus dense avec 209 habitants au Km². Dans cette zone, le Nord-centre est deux fois plus dense que le Nord-est et le Nord-ouest.
- Dans les Hauts Plateaux dont la densité moyenne est de 30,76 hab./Km², c'est la partie Est qui enregistre la densité de population la plus élevée avec 91,27 hab./Km².
- La région du Sud, la plus vaste et la moins peuplée, a une densité moyenne de population de 1,64 hab./Km². Dans cette zone, c'est l'espace Sud-est qui est le plus dense (6,13 hab./km²).

Tableau 9 : Densités et taux d'accroissement de la population selon les espaces de programmation territoriale

Espaces de programmation Territoriale	Densités				Taux d'accroissement annuels moyens		
	1977	1987	1998	2008	87/77	98/87	08/98
Nord Centre	166,71	216,65	264,90	301,18	2,6	1,8	1,3
Nord Est	85,88	115,60	144,33	163,98	3,0	2,0	1,3
Nord Ouest	81,52	112,34	136,37	157,86	3,2	1,7	1,5
NORD	112,33	149,43	183,28	209,32	2,9	1,8	1,4
Hauts Plateaux Centre	8,15	11,90	17,42	23,04	3,8	3,4	2,9
Hauts Plateaux Est	39,06	60,39	78,79	91,27	4,4	2,4	1,5
Hauts Plateaux Ouest	6,59	9,37	11,24	13,58	3,5	1,6	1,9
HAUTS PLATEAUX	12,90	19,31	25,43	30,76	4,1	2,5	1,9
Sud Est	2,54	3,50	4,89	6,13	3,2	3,0	2,3
Sud Ouest	0,36	0,55	0,74	0,94	4,4	2,7	2,5
Hoggar Tassili	0,06	0,14	0,20	0,27	7,7	3,7	3,0
SUD	0,65	0,93	1,30	1,64	3,7	3,0	2,4
TOTAL	7,03	9,68	12,22	14,31	3,1	2,1	1,6

Source : site official ONS

Figure 2: Evolution de la population entre 1987,1998 et 2008 selon les 9 espaces de programmation territoriale



Source : RGPH 1987,1998 et 2008

5.3. Population et densité par wilaya¹:

La variabilité des densités de population et des taux d'accroissement moyens de la population est constatée non seulement entre les trois grands ensembles de l'espace physique algérien, mais est également présente à l'intérieur de chacune de ces zones.

Dans la bande littorale : On observe l'émergence de la wilaya d'Alger avec une densité de population de 3666 hab./km². Celles des autres wilayas varient de 685 hab./Km² pour Oran, 539 hab./Km² pour Boumerdes, à 102 hab./km² pour El-Tarf et enfin 104,7 hab./km² pour Tlemcen.

Dans le Tell et la Steppe le déséquilibre est encore plus important : On passe d'une densité de plus de 429 hab./km² pour la wilaya de Constantine à 39,4 hab./km² pour Khenchela ou encore seulement 6,4 hab./km² pour la wilaya d'ElBayad.

Même cas pour **les wilayas du Sud** puisque, la densité varie de 34.4 hab./km² pour la wilaya de Biskra à moins d'un habitant pour les wilayas d'Adrar (0,91 hab./km²); Tamanrasset (0,32 hab./km²), Tindouf (0,31 hab./km²) et Illizi (0,18 hab./km²).

L'examen des taux d'accroissement annuels moyens de la population montre qu'à l'exception de Khenchela (1.69%), Tébessa (1.71%), Saida (1.72%), Souk-Ahras (1.8%), Oum-El-Bouaghi (1.84%), les wilayas du Tell et des Hauts Plateaux ont enregistré des taux inférieurs à celui de l'accroissement naturel de la population. Cependant, les taux les plus élevés concernent les wilayas du Sud, à savoir : Tindouf (6.24%), Illizi (4.44%), Laghouat (3.74%), Djelfa (3.24%), El-Bayad (3.13%), Tamanrasset, El-Oued et Adrar avec des taux avoisinant 2.60 % chacun.

3.4 Evolution de la population par dispersion :

La répartition de la population par dispersion est entrain de connaître un bouleversement dans sa structure. Ainsi, la population agglomérée est passée de

¹ Voir tableau annexe n°7, portant population et densités par wilaya

53,31% (6,41 millions) en 1966 à 85,73 % (29,21 millions) en 2008. Elle a enregistré un accroissement absolu de plus de sept (7) millions d'habitants entre 1987 et 1998 et plus de cinq (5) millions entre 1998 et 2008 (voir tab. n°5).

Par contre la population des zones éparses qui représentait près de la moitié de la population algérienne en 1966, n'en compte désormais que 14,3%. En valeur absolue la population éparsée ne cesse de décroître depuis 1977 en passant de 7,04 à 4,86 Millions de personnes en 2008.

Entre 1987 et 1998, en plus des facteurs économiques et sociaux liés à la disponibilité de l'emploi et à l'accès aux services de base qui favorisaient l'exode rural, le facteur sécuritaire est venu bouleverser les tendances habituelles. En effet, sous l'effet de l'insécurité et de la peur, la population rurale avait dans certaines régions, quitté les campagnes et s'était réfugiée dans les agglomérations. Ainsi, durant cette période la population vivant en zone éparsée a enregistré une baisse de plus de 1,3 million d'habitants (Voir tableau 10, ci-dessous).

Tableau 10: Evolution de la population selon la dispersion.

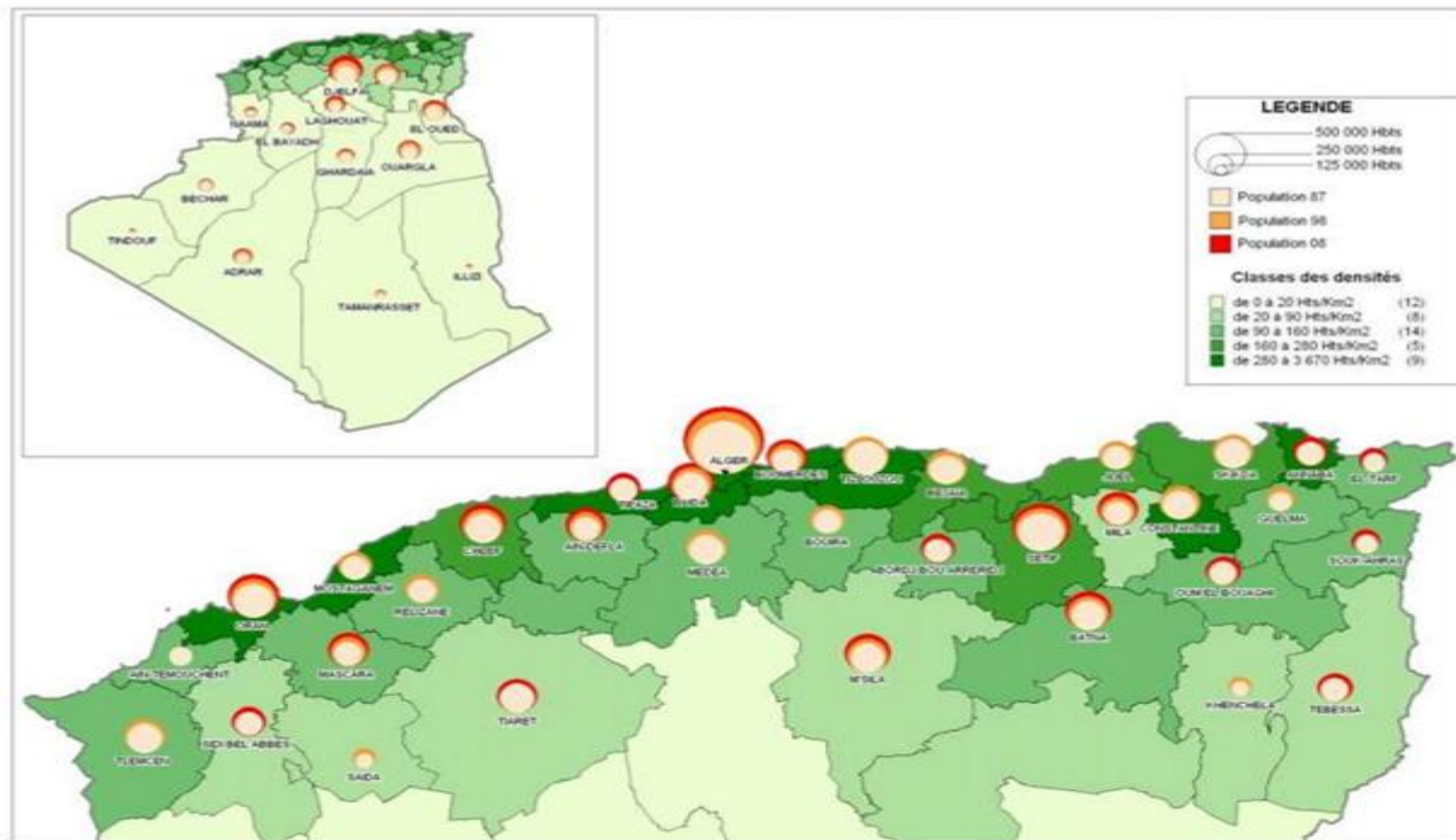
Années	Population en Milliers			% pop agglomérée	Taux d'accroissement annuels Moyens	
	Zone Agglomérée	Zone Eparsée	Total		Population Totale	Population Agglomérée
1966	6409	5613	12022	53,31	-	-
1977	9909	7039	16948	58,47	3,17	4,45
1987	16287	6764	23051	70,66	3,12	5,09
1998	23698	5403	29101	81,44	2,10	3.39
2008	29216	4864	34080	85,73	1,61	2.15

Source : RGPH 2008

La dernière décennie, malgré l'amélioration de la situation sécuritaire a quant à elle enregistré la même tendance avec une baisse de plus de 500 000 habitants.

La population agglomérée s'est accrue à un rythme plus élevé que celui de l'accroissement naturel de la population totale. En effet, quel que soit la période à laquelle on se réfère les taux d'accroissement annuels moyens de la population totale sont inférieurs à ceux relatifs à la population vivant en zone agglomérée.

Figure 3: Evolution des populations à travers les trois derniers recensements et densité de la population 2008



5.4.1. Population selon la dispersion et la wilaya :

Si en 1987, sept wilayas avaient moins de 50% de population agglomérée (Médéa, Tissemsilt, Ain-Defla, Mostaganem, Jijel, Relizane et Bouira), lors des recensements suivants l'ensemble des wilayas ont dépassé ce seuil. En effet, en 1998, 26 des 48 wilayas avaient un taux de population agglomérée supérieur à 80% alors qu'en 2008, 12 wilayas seulement sont en deçà de ce taux.

Entre les deux derniers recensements, les taux d'accroissements annuels moyens de la population totale les plus faibles ont été enregistrés par les wilayas de Tizi-Ouzou (0.17%), Médéa (0.22%), Bejaia (0.64%) et Annaba (0.90%). Alors que les taux les plus élevés concernent les wilaya du Sud et des Hauts Plateaux, à savoir : Tindouf (6.24%), Illizi (4.44%), Naama (4.30%), Laghouat (3.74%), Djelfa (3.24%), ElBayad (3.13%) et Tamanrasset, El-oued et Adrar avec des taux avoisinant 2.60 % chacun.

Le taux d'accroissement annuel moyen de la population agglomérée de 2008, varie entre 0.49% pour la wilaya de Tizi-Ouzou et 6.48% pour la wilaya de Tindouf. En général, les accroissements moyens les plus faibles sont enregistrés au niveau des wilayas du Nord alors que les plus élevés sont enregistrés par les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux. Les 5 wilayas ayant enregistré les plus faibles taux sont TiziOuzou, Annaba, Bejaia, Tlemcen et Sidi Bel Abbes, Alors que celles ayant enregistré les taux les plus élevés sont Djelfa, Naama, Laghouat, Illizi et Tindouf.

En 2008, la tendance observée au niveau nationale et qui fait que la population de la zone agglomérée croît à un rythme plus élevé que celui de la population totale est confirmée au niveau de l'ensemble des wilayas sauf pour Saida, Naama et Sidi-Bel-Abbes.

En valeur absolue, la wilaya d'Alger a enregistré la variation de population la plus élevée avec près de 450000 personnes en plus. Elle est suivie de Djelfa et Oran avec près de 250000 individus et de Sétif, Blida, Chlef et Boumerdes avec environ 200000 habitants chacune.

5.4.2. Evolution des agglomérations :

Ce qui caractérise la croissance des agglomérations en Algérie est certes le gonflement spectaculaire des grandes villes du Nord, mais aussi depuis les années quatre-vingt, la prolifération des petites agglomérations. En effet, le nombre d'agglomérations a continué de croître durant les trente dernières années, passant de 2221 en 1977 à 4563 agglomérations en 2008.

La variation nette du nombre d'agglomérations¹ a atteint son apogée entre 1977 et 1987 avec un effectif de 1237. Entre 1998 et 2008, il a été enregistré une augmentation nette de 506 agglomérations, soit 81 agglomérations de moins que la décennie antérieure.

Si leur nombre, n'a pas cessé de croître depuis l'indépendance, le rythme de croissance des agglomérations est différemment perçu selon leurs tailles (voir tableau n°11 ci-après).

En effet, le nombre d'agglomérations de moins de 5000 habitants a augmenté de 369 unités entre 1966 et 1977 et a atteint son apogée en 1987 avec 977 agglomérations supplémentaires. Les deux dernières décennies ont enregistré en moyenne environ 300 unités chacune. Cependant, contrairement aux agglomérations de taille supérieure, leur part relative diminue d'une période à une autre (90,4%, 88,9%, 85,4%, 79,3% et 78% respectivement en 1966, 1977, 1987, 1998 et 2008).

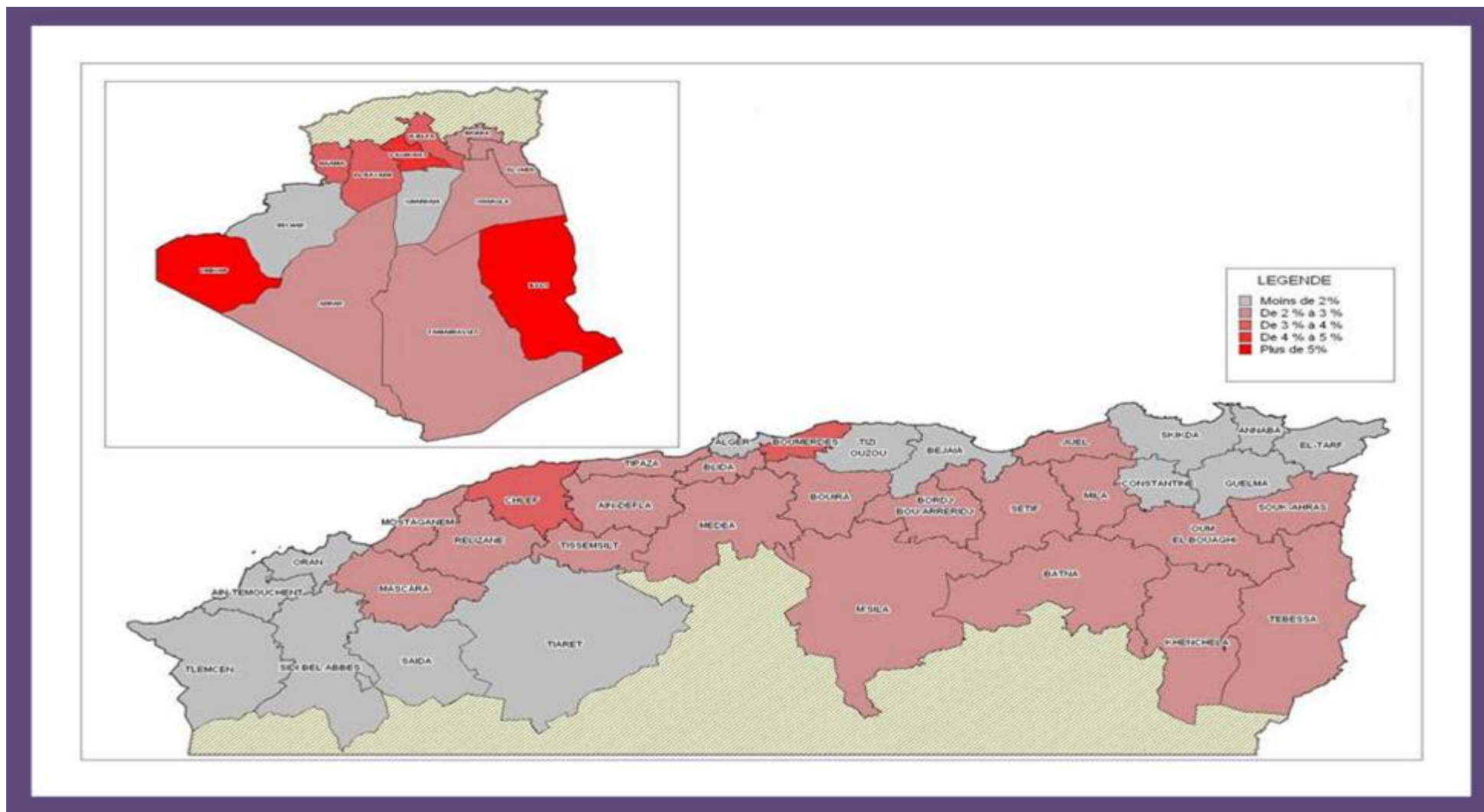
¹ La variation nette du nombre d'agglomérations est la différence entre le nombre de nouvelles agglomérations et le nombre d'agglomérations déclassées en hameaux et celles ayant fusionné.

Tableau 11: Evolution du nombre d'agglomérations selon la taille

Taille des agglomérations	Nombre d'agglomérations au RGPH					Structure				
	1966	1977	1987	1998	2008	1966	1977	1987	1998	2008
moins de 5 000	1616	1985	2962	3218	3562	90,4	88,9	85,4	79,3	78,1
5 000 à 10 000	84	113	260	409	465	4,7	5,1	7,5	10,1	10,2
10 000 à 20 000	46	73	100	216	257	2,6	3,3	2,9	5,3	5,6
20 000 à 50 000	27	38	93	133	178	1,5	1,7	2,7	3,3	3,9
50 000 à 100 000	10	16	37	51	61	0,6	0,7	1,1	1,3	1,3
100 000 et plus	4	8	18	30	40	0,2	0,4	0,5	0,7	0,9
Totaux	1787	2233	3470	4057	4563	100	100	100	100	100
Variation nette du nbre d'agglom.	--	446	1237	587	506					

Source : RGPH 2008

Figure 4: Taux d'accroissement de la population agglomérée 1998 et 2008



Source :Par l'étudiant avec RGPH 2008

La proportion de la population vivant dans ces petites villes par rapport à la population agglomérée diminue elle aussi d'un recensement à un autre et cela bien que leur population ait augmenté de 700000 individus entre 1987 et 1998 et de 300000 habitants durant la dernière décennie. Le taux moyen d'accroissement de la population habitant ces agglomérations demeure inférieur à celui de la population agglomérée au niveau national et a baissé de 50% par rapport à celui enregistré en 1998 (voir tab. n°12).

La décennie 1977-1987 et celle de 1987-1998 ont vu le nombre d'agglomérations de taille comprise entre 5000 et 10000 habitants augmenter de près de 150 unités chacune. La dernière décennie n'a enregistré quant à elle que 56 nouvelles agglomérations de cette taille. En termes de population ces agglomérations ne représentent que 11%.

Tableau 12: Evolution de la population agglomérée selon la taille des agglomérations.

Taille des agglomérations	Population en milliers de personnes						Taux d'accroissements annuels moyens de la population agglomérée	
	RGPH 1987		RGPH 1998		RGPH 2008		1998 /1987	2008 /1988
	effectifs en 10 ³	%	effectifs en 10 ³	%	effectifs en 10 ³	%		
Moins 5 000	4 714	28,9	5 412	22,8	5 744	19,7	1,23	0,61
5 000 à 10 000	1 799	11	2 814	11,9	3 291	11,3	4,04	1,6
10 000 à 20 000	1 397	8,6	2 931	12,4	3 574	12,2	6,78	2,03
20 000 à 50 000	2 742	16,8	4 098	17,3	5 583	19,1	3,62	3,18
50 000 à 100 000	2 524	15,5	3 456	14,6	4 201	14,4	2,82	2
Plus de 100 000	3 112	19,1	4 987	21	6 824	23,4	4,27	3,23
Totaux	16 287	100	23 698	100	29 216	100	3,38	2,15

Source :Par l'étudiant avec RGPH 2008

Le nombre d'agglomérations et la population de la strate "10000 à 20000" ont été multipliés par 2,5 entre 1987 et 2008. Mais la croissance la plus élevée de leur population a eu lieu entre 1987 et 1998. En effet durant cette période la population a augmenté de 1,53 million d'habitants (avec un taux de croissance moyen de 6,78% par

an) contre seulement 0,64 million d'habitants la dernière décennie (soit un taux de croissance moyen de 2,03%).

La strate "20000-50000 hab." a évolué d'une moyenne de 45 agglomérations et de près d'un million et demie d'habitants tous les dix ans.

Le nombre d'agglomérations de "50000 à 100000" habitants a été multiplié par 6 entre 1966 et 2008, passant de 10 à 61 agglomérations. La période 1977-1987 à elle seule a connu la création de 21 d'entre elles alors que les deux décennies suivantes n'ont enregistré que 10 agglomérations supplémentaires chacune.

Celui des "plus de 100000 habitants", a plus que doublé en 21 ans. En effet, il est passé de 18 en 1987 à 40 en 2008. Mais le poids de la population de ces agglomérations dans la population agglomérée n'a enregistré que de légères augmentations. Il est passé de 19% en 1987 à 21% en 1998, puis à 23% en 2008.

Dix nouvelles agglomérations, pour la plupart des chefs lieux de wilaya ont dépassé le seuil de 100000 habitants entre 1998 et 2008, il s'agit de : Bir-el-djir, Tizi-Ouzou, Mascara, Gué de Constantine, Eucalyptus, Khenchela, Ain Beida, Baraki, Laghouat et Boussaada.

6. La restructuration du système de villes de l'Algérie à travers le SNAT

L'Algérie a hérité d'un réseau urbain important et hiérarchisé car de nombreux centres de colonisation ont été largement urbanisés grâce non pas toujours à la création d'activités productives, mais bien souvent à la prolifération de spéculations immobilières et commerciales, domaine de choix, tant des minorités privilégiées coloniales que celles des autochtones.

Aussi les contrecoups immédiats et successifs de la décolonisation politique (exode massif des cadres et fuite des capitaux) et de la reconversion de l'économie (immobilisation des capitaux privés) se sont-ils traduits aussitôt par une paralysie quasi-totale de l'économie urbaine, généralisant ainsi gravement le sous-emploi, notamment à la suite de l'afflux massif des ruraux, avant et après 1962.

Toutefois, on peut se demander si les efforts de restructuration observés principalement dans le secteur industriel et intéressant par voie de conséquence les villes et de plus en plus les petits centres, n'entraînent pas une réanimation de l'activité urbaine et partout, suivant les cas, soit un redressement sensible, soit un dynamisme nouveau, comme le montrent Arzew, Skikda (ex-Philippeville), et El Hadjar (ex-Duzerville).

L'habitat et l'urbanisme constituent l'un des défis majeurs qui continuent, depuis des décennies, à interpeller les pouvoirs publics pour leur capacité à les prendre valablement en charge, et reflètent à eux seuls les efforts, les niveaux, les cadences et enfin les effets des politiques de développement menées par notre pays depuis l'Indépendance. La perception du citoyen de cette question reste pour le moins mitigée, voire critique, et les impacts produits sur la population et sur l'environnement urbain ne sont crédités d'aucune indulgence, malgré les efforts colossaux consentis par l'Etat dans son élan de pourvoyeur de fonds, de constructeur et de distributeur de cette richesse. Les extensions opérées depuis l'Indépendance affichent un déficit en qualités urbaines à cause de leur conception, leur croissance désordonnée et trop rapide, ainsi qu'une rupture consommée avec le reste de la ville. Ceci a engendré des distorsions graves et induit de nouveaux comportements sociaux.

Dans la Loi portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire SNAT,⁹⁷ il est annoncé la prise en compte de plusieurs exigences : la première doit être de répondre aux déséquilibres de localisation de la population et des activités dans le territoire et la seconde exigence est celle de la mise en attractivité des territoires.

Cette stratégie s'appuiera en particulier sur l'organisation des espaces de programmation territoriale (EPT), sur l'émergence des pôles d'attractivité (PA), et sur la création des Zones Intégrées de Développement Industriel (ZIDI) et des villes nouvelles à partir desquels seront mis en œuvre les mécanismes qui permettront de diffuser la croissance sur l'ensemble du territoire. Il est enfin une troisième exigence qui est celle de la préservation et de la valorisation du capital naturel et culturel du pays. La croissance ne peut désormais être que durable. La nation est dépositaire de l'avenir de ses enfants et des petits enfants. Or, les ressources naturelles sont rares et la contrainte des risques majeurs continue de peser sur l'ensemble du pays.

L'Algérie a souvent essayé d'être à jour en matière de législation urbaine, tout en reproduisant d'une manière particulière la législation française, sans se soucier trop des différences entre la réalité des deux pays et le degré de développement économique et social de part et d'autre. Au moment où de nouvelles règles d'urbanisme viennent comme une réponse à une demande sociale et économique réelle en France, en Algérie c'est beaucoup plus une question de « mise à jour ». Pour cela, la législation algérienne en matière d'urbanisme se trouve trop en avance, pour ne pas dire en porte-à-faux, par rapport à la réalité du pays.

7. Évolution et localisation des populations et des agglomérations de la wilaya de Djelfa

7.1. Population

7.1.1. Etat général de la population

Au 31/12/2017, la Wilaya compte une population estimée à 1 508 535 habitants. La commune du chef lieu de Wilaya compte une population de l'ordre de 478 453 habitants représentant 31.72 % de la population totale. Les quatre communes de Djelfa, Ain Ousséra, Messaad et Hassi Bahbah englobent une population de 846 868 habitants représentant 56.14 % de la population totale de la Wilaya. La densité moyenne de la Wilaya s'élève à 46,77 Hab/km².

Sur les 1 508 535 habitants que compte la Wilaya, 1 156 572 habitants résident dans les Agglomérations Chefs lieux (ACL) soit 76.67 %, 68 434 habitants dans les Agglomérations secondaires (AS) soit 4.54 % et 283 529 habitants dans la zone éparse (ZE) représentant 18.79

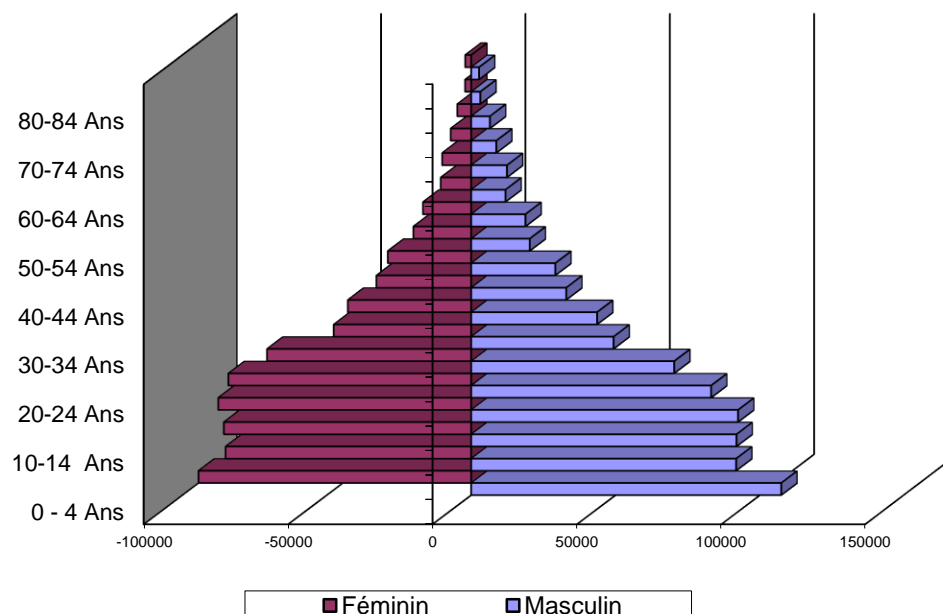
7.1.2. Répartition de la population par âge et par sexe

La répartition de la population de la wilaya de Djelfa fait ressortir une légère prédominance masculine (51,43%), l'analyse de la structure par âge montre que le poids de la jeunesse est très important au niveau de la wilaya de Djelfa. en effet, la tranche d'âge (0 – 19 ans) représente près de la moitié de la population totale 48.79%, La tranche d'âge (0 – 14 ans) est de 36.86 % Cette caractéristique est le reflet d'une natalité élevée. La tranche d'âge (15 – 64 ans) est de 59,20%, quand à la tranche d'âge 64 ans et plus, elle est de 3,94% pour la wilaya.

Tableau 13: Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe

Tranches D'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Total	%	Total	%	Total	%
0 - 4 Ans	107 347	13,84	94 420	12,89	201 767	13,38
5 - 9 Ans	91 714	11,82	85 026	11,60	176 740	11,72
10-14 Ans	91 860	11,84	85 629	11,69	177 489	11,77
15-19 Ans	92 397	11,91	87 569	11,95	179 966	11,93
20-24 Ans	83 056	10,71	84 052	11,47	167 109	11,08
25-29 Ans	70 277	9,06	70 695	9,65	140 972	9,34
30-34 Ans	49 279	6,35	47 591	6,49	96 870	6,42
35-39 Ans	43 589	5,62	42 721	5,83	86 310	5,72
40-44 Ans	32 894	4,24	32 832	4,48	65 726	4,36
45-49 Ans	29 102	3,75	28 861	3,94	57 963	3,84
50-54 Ans	20 254	2,61	20 023	2,73	40 278	2,67
55-59 Ans	18 774	2,42	16 692	2,28	35 467	2,35
60-64 Ans	11 863	1,53	10 548	1,44	22 411	1,49
65-69 Ans	12 374	1,60	10 056	1,37	22 430	1,49
70-74 Ans	8 664	1,12	7 082	0,97	15 746	1,04
75-79 Ans	6 486	0,84	4 795	0,65	11 280	0,75
80-84 Ans	3 145	0,41	2 095	0,29	5 240	0,35
85 ans & +	2 706	0,35	2 064	0,28	4 770	0,32
Total wilaya	775 783	100,00	732 752	100,00	1 508 535	100,00

Source : monographie 2018



7.1.3. Évolution de la population

La population de la Wilaya de Djelfa a fortement évolué durant les différents recensements de la population effectués depuis l'indépendance. Sa population a connu une évolution importante, notamment après les années soixante (entre 1966 et 2008 la population a été multipliée par 4.5). Cette forte évolution relève beaucoup plus d'une forte fécondité exprimée par le taux de natalité, que de l'attractivité de la wilaya représentée par la position géographique et l'offre de service induite.

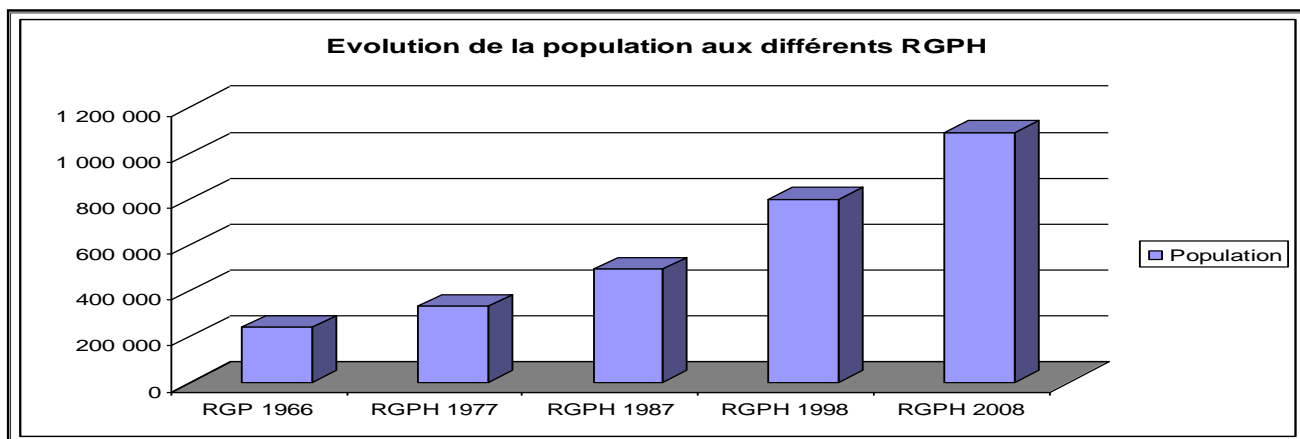
C'est ainsi que la population qui était de l'ordre de 241 849 habitants au RGPH 1966 était passée à 332 500 habitants au RGPH 1977, soit une évolution globale de l'ordre de 37,48% représentant un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 2,9%. Au RGPH de l'année 1987, la population totale avait atteint 494 494 habitants soit un accroissement global de l'ordre de 48,72%, représentant un taux d'accroissement annuel moyen de 4,0%, était passée à 797 706 habitants au RGPH 1998 avec un accroissement global de 61,32%, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4,4%.

Au RGPH 2008, la Wilaya de Djelfa comptait une population de l'ordre de 1 090 578 habitants soit un accroissement global de 36,71% par rapport au RGPH 1998 représentant un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 3,2 %.

Tableau 14 : Évolution de la population aux différents RGPH

Périodes	Population	Taux d'accroissement global	Taux d'accroissement annuel moyen
RGPH 1966	241 849	-	-
RGPH 1977	332 500	37,48	2,9
RGPH 1987	494 494	48,72	4,0
RGPH 1998	797 706	61,32	4,4
RGPH	1 090 578	36,71	3,2

Figure 5: Évolution de la population aux différents RGPH



Le RGPH 2008, montre que la wilaya vient à ce titre en sixième position nationale. Dans le contexte régional, la population de wilaya de Djelfa s'accapare de presque la moitié (42.99 %) de la population totale de la région des hauts plateaux centre (RHPC) composée par les Wilayas de Djelfa, Msila et Laghouat.

Wilaya	Population			Taux d'accroissement annuel moyen 1998-2008 (% par an)
	Totale	ACL	HCL	
M'sila	990 591 soit 39.5 % /HPC	666 848	323 743	2,1
Djelfa	1 090 578 soit 42.99 % /HPC	824 430	266 148	3,2
Laghouat	455 868 soit 17.97 % /HPC	371 462	84 406	3,8
RHPC	2 537 037 soit 7.45 % /National	1862 740	674 297	2,9
National	34 074 911	23 764 687	10 310 224	1,6

Tableau 15: Répartition de la population par commune au 31.12.2017

Communes	Population (RGPH 2008)	Estimation au 31/12/2017	Population par Dispersion			Population par Sexe		Densité (Hab/km ²)	Taux d'accroissement annuel moyen 1988-2008
			ACL	AS	ZE	Masculin	Féminin		
Djelfa	288 228	478 453	441 293	17 554	19 606	243 141	235 312	929,79	5,79
Ain Ousséra	100 630	120 203	117 189		3 014	61 765	58 437	164,60	1,99
Guernini	4 594	5 160	1 165		3 995	2 652	2 508	9,90	1,30
Birine	30 914	35 371	30 515	1 167	3 689	17 972	17 400	44,29	1,51
Benhar	17 208	27 121	2 671	7 018	17 432	14 331	12 790	25,36	5,18
Sidi Ladjel	13 661	15 614	9 366		6 249	8 079	7 536	41,45	1,50
El Khemis	5 405	6 050	1 194		4 855	3 169	2 881	12,19	1,26
Hassi Fedoul	13 171	14 089	3 183		10 906	7 476	6 613	28,51	0,75
Had Sahary	30 451	40 343	29 465		10 878	20 983	19 360	46,99	3,18
Bouirat Lahdeb	10 993	13 298	6 479		6 819	7 208	6 091	35,14	2,14
Ain F'Ka	23 403	31 467	20 263		11 204	16 282	15 186	55,21	3,34
Hassi Bahbah	86 422	116 885	104 143		12 742	60 040	56 845	154,00	3,41
Zaafrane	12 972	13 069	5 241		7 828	6 837	6 232	10,76	0,08
Hassi El euch	11 692	12 522	7 428		5 094	6 497	6 025	24,33	0,77
Ain Maabed	19 997	29 095	21 590		7 505	14 687	14 409	60,64	4,25
Dar Chioukh	30 372	36 357	31 848	2 258	2 252	18 424	17 933	107,07	2,02
M'Liliha	14 241	15 295	4 029	3 167	8 099	7 927	7 368	17,04	0,80
Sidi Baizid	7 933	8 676	2 181	1 468	5 028	4 556	4 120	17,42	1,00
Charef	24 029	29 169	18 818	1 611	8 740	14 851	14 318	49,24	2,18
El Guedid	12 833	14 672	7 647	1 131	5 894	7 590	7 081	12,82	1,50
Benyagoub	9 940	14 658	6 907		7 751	7 229	7 429	74,22	4,41
El Idrissia	32 900	48 699	44 193		4 506	25 092	23 606	136,91	4,45
Douis	9 344	10 220	7 375		2 845	5 265	4 955	20,06	1,00
Ain Chouhada	4 549	4 975	3 313	1 044	618	2 655	2 320	23,64	1,00
Ain El Bell	28 406	38 205	22 527	8 305	7 373	19 573	18 632	65,44	3,35
Moudjebara	14 052	18 479	9 348		9 132	9 449	9 031	21,42	3,09
Tadmit	10 359	16 509	2 720	5 895	7 894	8 580	7 929	17,90	5,31
Zaccar	1 809	1 978	1 517		462	1 031	947	8,66	1,00
Messaad	102 454	131 327	124 453	1 127	5 748	67 654	63 673	870,87	2,80
Deldoul	11 230	12 282	2 897	3 232	6 153	6 559	5 723	6,70	1,00
Selmana	19 471	26 188	2 112	7 849	16 227	13 746	12 442	13,66	3,35
Sed Rahal	13 693	15 641	7 154		8 487	8 362	7 278	16,29	1,49
Guettara	9 926	10 856	4 145	2 830	3 880	5 863	4 993	2,48	1,00
Feidh El Botma	32 501	48 855	40 371		8 484	24 752	24 104	53,70	4,63

Amoura	7 744	9 923	4 976	2 777	2 171	5 077	4 846	9,50	2,79
Oum Latham	23 051	36 828	6 856		29 972	20 429	16 398	9,50	5,34
TOTAL WILAYA	1 090 578	1 508 535	1 156 572	68 434	283 529	775 783	732 752	46,86	3,67

ACL : Agglomération chef lieu

AS : Agglomération secondaire

ZE : Zone épars

2- Emploi

La mise en place des différents dispositifs et la promotion de la PME et PMI, la wilaya à travers la viabilisation des zones d'activités et industrielles a amorcé un tant soit peu un décollage vers un développement de la région dont la vocation première est l'agro-pastoralisme. La wilaya dont les potentialités avérées existent surtout dans les domaines des substances utiles qui peuvent à elles seules, impulser un véritable décollage économique en créant des emplois permanents.

- Dans la Wilaya de Djelfa, la population active continue d'augmenter à un rythme élevé. Ainsi, Au 31/12/2017, la population active serait de 286158 habitants, dont 46303 habitants de sexe féminin.

-La population occupée est de l'ordre de 236569 habitants, dont 39733 de sexe féminin.

-La population au chômage serait de l'ordre de 31589 habitants représentant 11,78% de la population active et se répartissant en 25019 habitants de sexe masculin et 6570 habitants de sexe féminin.

Tableau 16 : DONNEES GENERALES SUR L'EMPLOI DURANT L'ANNEE 2017

- Population en âge de travailler	829 348
- Population active (habitants)	268 158
Dont sexe féminin	46 303
- Population occupée (habitants)	236 569
Dont sexe féminin	39 733
- Population au chômage (habitants)	31 589

Dont sexe féminin	6 570
<u>PARAMETRES DE L'EMPLOI</u>	
- Taux d'activité (%)	32,33
- Taux d'occupation (%)	16,89
- Taux de chômage (%)	11,78

Les unités urbaines :

Comme pour les trois précédents recensements, l'unité urbaine retenue en 2008 est définie par l'agglomération. La population urbaine est celle vivant dans la zone géographique délimitée par son périmètre d'agglomération (ou contour) et ne tient par conséquent pas compte de la population éparsée, ni des limites administratives.

En effet, les agglomérations de certaines communes présentent entre elles une continuité du bâti et une utilisation collective des équipements disponibles et il n'est pas rationnel de prévoir un aménagement urbain d'une agglomération en s'arrêtant nettement à une limite communale qui peut être une rue, comme c'est le cas de l'agglomération d'Alger composée de plusieurs agglomérations urbaines.

8. La composition du réseau urbain en 2008 :

Tableau 17 : Répartition des agglomérations selon les classes de population

Taille	Total	Urbaines (1)	Urbaines (2)
moins de 5 000	3562	19	3
5 000 à 10 000	465	296	283
10 000 à 20 000	257	257	238
20 000 à 50 000	178	178	142

50 000 à 100 000	61	61	47
100 000 à 300 000	38	38	33
300 000 et plus	2	2	5
Totaux	4563	851	751

(1) En tenant compte des limites administratives

(2) En tenant compte des AUIC

La liste exhaustive des agglomérations du pays, au nombre de 4563 selon le découpage administratif, a servi de base pour sélectionner dans une première étape celles qui répondent à un seuil minimum de 5000 habitants. Sur les 1001 agglomérations répondant à ce critère, seules 851 d'entre elles (constituées en 751 unités urbaines en tenant compte des agglomérations intercommunales) ont pu être retenues. Les 150 autres agglomérations ne répondent pas aux autres critères d'ordre qualitatif (activité agricole prépondérante, caractéristiques urbaines non évidentes etc.).

Le recensement général de la population et de l'habitat de l'année 2008, montre que la wilaya concentre 1.090.586 habitants contre 797.706 habitants en 1998, ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel moyen soutenu de 3.2 %, largement supérieur à l'accroissement annuel national qui est de 1.6 %. La wilaya vient à ce titre en sixième position nationale.

Dans le contexte régional, la population de wilaya de Djelfa s'accapare de presque la moitié (42.99 %) de la population totale de la région des hauts plateaux centre (RHPC) composée par les Wilayas de Djelfa, Msila et Laghouat.

Wilaya	Population			Taux d'accroissement annuel moyen % 1998-2008
	Totale	ACL	HCL	
M'sila	990 591 soit 39.5 % /HPC	666 848	323 743	2,1
Djelfa	1 090 578 soit 42.99 % /HPC	824 430	266 148	3,2
Laghouat	455 868 soit 17.97 % /HPC	371 462	84 406	3,8
RHPC	2 537 037 soit 7.45 % /National	1 862 740	674 297	2,9
National	34 074 911	23 764 687	10 310 224	1,6

Cette population connaît un peu ralentissement, et entre 1998 et 2008 la population ne s'est accrue en moyenne annuelle, correspond à 26.664 habitants de chaque année soit un accroissement global de 61,32% contre 30.321 habitants soit un accroissement global de 36.71% durant la période intercensitaire précédente.

9.L'agriculture :

De part les conditions de son milieu naturel et l'étendue de son territoire, la wilaya de Djelfa est une wilaya steppique où prédomine l'élevage ovin extensif. Sa vocation principale est pastorale avec 95,74 % de parcours (y compris l'alfa) par rapport à la surface agricole totale.

La wilaya couvre une superficie totale de 3.225.635 Ha qui se reparti comme suit :

Tableau 18 : Répartition générale des terres (Campagne 2010-2011)

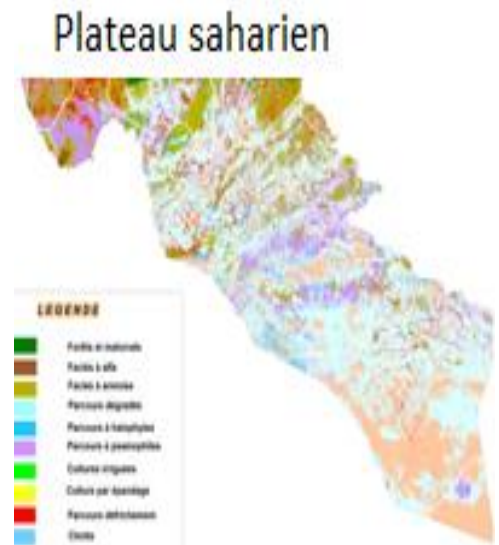
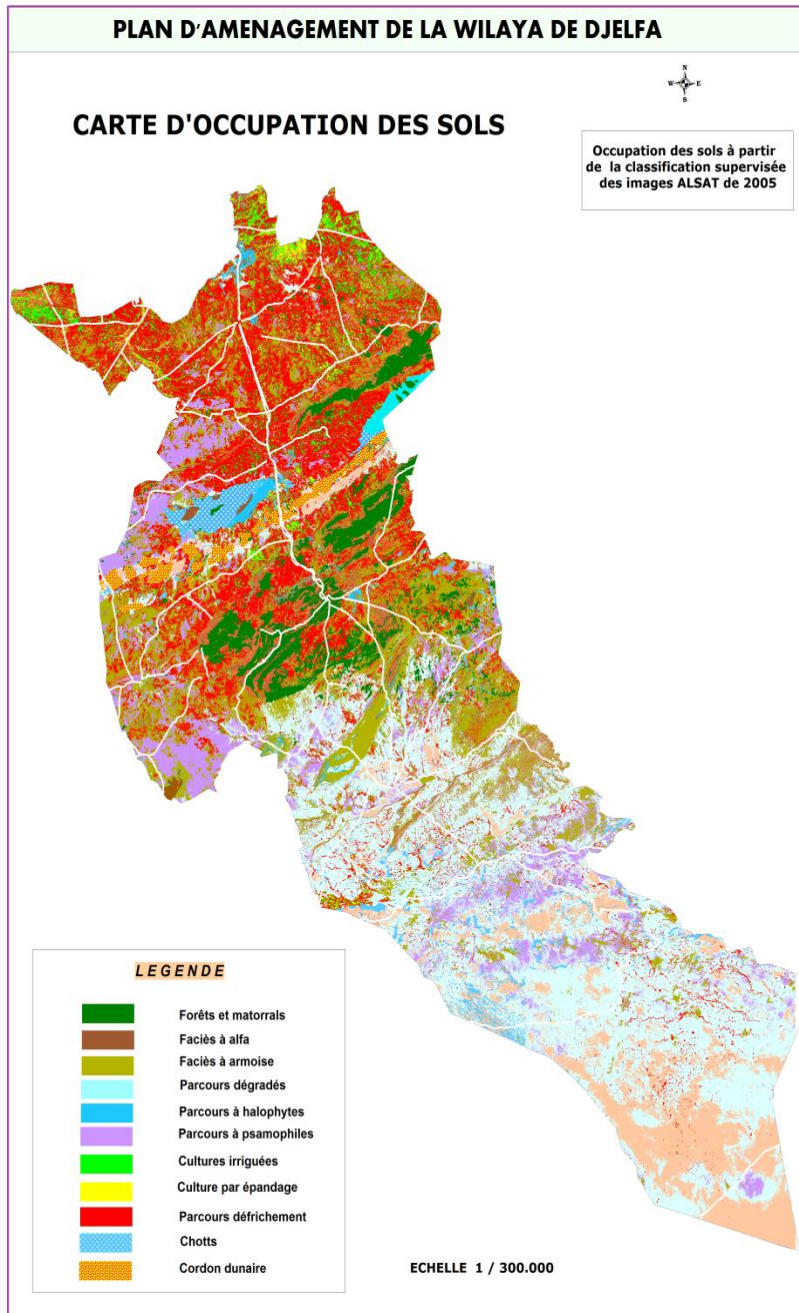
SAT (superficie agricole total)	3 060 831 Ha	94.89 %	
SAU (superficie agricole utile)	378 665 Ha	11.74 %	Total
Parcours	2 122 428 Ha	65.80 %	SAT
Alfa	350 798 Ha	10.87 %	
Forêts	208.940 Ha	6,78 %	
Inculte	164.804 Ha	4,80 %	

Cette vocation est façonnée par les conditions climatiques décrites plus haut et le tracé des isohyètes qui positionne plus de la moitié du territoire à moins de 200 mm de pluies et le reste entre 200 et 400 mm.

La carte d'occupation des terres issue de la classification supervisées des images ALSAT de 2005 exprime très bien la disposition des faciès du Nord au Sud, à savoir :

- La zone des hautes plaines de faciès agro-pastorale évoluant progressivement vers l'occupation agricole généralisée. Dans cette région apparait quelques reliques de parcours à armoise et alfa, le reste est consacré à l'agriculture par épandage des eaux de crues ou dans les maadhers, à l'agriculture irriguée dont les superficies progressent et les terres labourées au profit des parcours, cette dernière occupation représentée par les défrichements sont nuisibles pour les parcours et provoquent l'érosion des sols et la désertification des milieux.
- La zone des dépressions illustrant le même scénario qu'au niveau des hautes plaines avec une extension rapide des terres agricole et des défrichements de parcours avec un massif forestier de pin d'Alep, de genévrier et d'alfa bien portant.
- La zone du présaharien occupée par quelques faciès à alfa et armoise au Nord puis une vaste étendue de parcours à *Astragalus armatus* à partir de Messaad.ces

steppes présahariennes sont relayées par les hamadas et reg à l'extrême sud (*Hammada scoparia*) traversée par d'innombrables ilots de dépressions.



Chapitre III

Analyse de l'armature urbaine de la

wilaya de Djelfa

1. Evolution de la Population urbain au recensement

a. Évolution de la population totale

La wilaya de Djelfa à accéder au rang de département Wilaya depuis de l'année 1974 à la faveur du découpage administratif de 1974, sa population à connu une évolution importante, notamment après les années soixante (entre 1966 et 2008 la population à été multipliée par 4.5), cette forte évolution relève beaucoup plus d'une forte fécondité exprime par le taux de natalité, que de l'attractivité de la wilaya représenté par la position géographique et l'offre de service induite.

C'est ainsi que la population qui était de l'ordre de 241 849 habitants au RGPH 1966 était passée à 332 500 habitants au RGPH 1977, soit une évolution globale de l'ordre de 37,48% représentant un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 2,9%. Au RGPH de l'année 1987, la population totale avait atteint 494 494 habitants soit un accroissement global de l'ordre de 48,72%, représentant un taux d'accroissement annuel moyen de 4,0%, était passée à 797.706 habitants au RGPH 1998 avec un accroissement global de 61,32%, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4,4%.

Au RGPH 2008, la Wilaya de Djelfa comptait une population de l'ordre de 1 090 578 habitants soit un accroissement global de 36.71% par rapport au RGPH 1998 représentant un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 3.2 %.

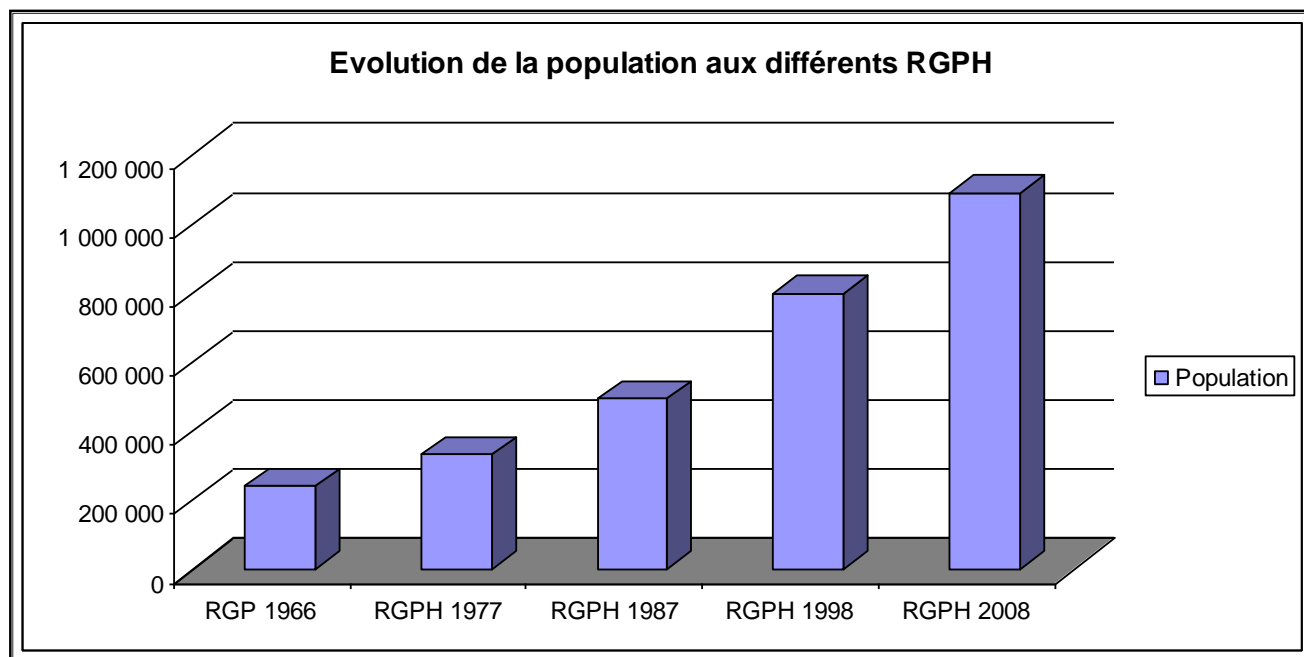
Tableau 19 : Évolution de la population aux différents RGPH

Périodes	Population	Taux D'accroissement Global	Taux d'accroissement annuel moyen
RGPH 1966	241 849	-	-
RGPH 1977	332 500	37,48	2,9
RGPH 1987	494 494	48,72	4,0
RGPH 1998	797 706	61,32	4,4
RGPH 2008	1 090 578	36,71	3,2

Source : ONS

Cependant, il est observé qu'entre 1998 et 2008 une baisse de rythme annuel (3.2 %) de la croissance de la population comparativement le taux d'accroissement annuel enregistré durant les deux décennies précédentes (4.0 % et 4.4%)

Figure 6: Évolution de la population aux différents RGPH:



- **Période intercensitaire 1998 – 2008**

Le recensement général de la population et de l'habitat de l'année 2008, montre que la wilaya concentre 1.090.586 habitants contre 797.706 habitants en 1998, ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel moyen soutenu de 3.2 %, largement supérieur à l'accroissement annuel national qui est de 1.6 %. La wilaya vient à ce titre en sixième position nationale.

Cette population connaît un peu ralentissement, et entre 1998 et 2008 la population ne s'est accrue en moyenne annuelle, correspond à 26.664 habitants de chaque année soit un accroissement global de 61,32% contre 30.321 habitants soit un accroissement global de 36.71% durant la période intercensitaire précédente.

b. Évolution de la population par dispersion

Sur le plan spatial, la population agglomérée (ACL, Agglomérations chefs lieux et AS, agglomération secondaires) de la wilaya de Djelfa reste importante que prendre d'un fort pourcentage de la population totale et à connu une évolution importante durant la dernière décennie, celle-ci représentait 78.14 % de la population total en 1998, elle passée à 80.16 % soit une progression de 40.23%, ce résultat est le fait de l'extension de l'ossature urbaine et de promotion de dix (10) localités en agglomérations secondaires.

Face à cette forte agglomération et urbanisation de la population de la wilaya, les zones éparses se dévitalisent, la population vécu dans les zones éparses à enregistré une nette régression entre 1998 et 2008 passant de 21.85 % à 19.83 %, résultat d'un exode rural massif notamment pendant la période 1998-2004.

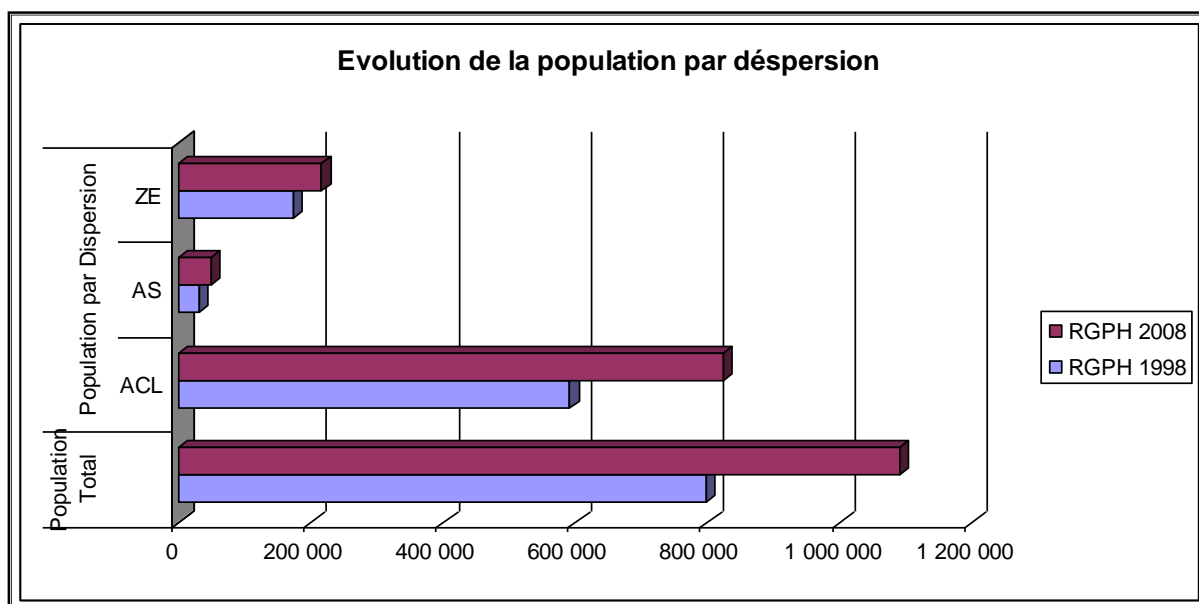
Le délaissement des zones rurales par la population est un phénomène qui a connu une progression importante durant les années 1996,1997 et 1998 jusqu'à 200, à cause de la faiblesse d'équipements sociaux et culturels ponctuée par une conjoncture sécuritaire défavorable engendrée par les actes de terrorisme qu'a connu le pays durant ces années.

Tableau 20: Évolution de la population par dispersion

Année	Population Total	Population par Dispersion					
		ACL	%	AS	%	ZE	%
RGPH 1998	797 707	592 340	74,26	31 055	3,89	174 312	21,85
RGPH 2008	1 090 578	824 430	75,60	49 795	4,57	216 353	19,84
Taux d'accroissement global	36,71 %	39,18 %	-	60,34 %	-	24,12 %	-

Source : ONS

Figure 7: Évolution de la population par dispersion



c. Évolution de la population par commune

Pour mieux cerner l'évolution de la population par commune, il a été basé les constats des taux d'accroissement annuels moyens avec les soldes migratoires par commune entre 1998 et 2008.

De ce fait, il ressort que l'importance des taux d'accroissement observés au niveau de certaines communes (supérieur à 4 %), témoigne beaucoup plus d'une forte natalité que d'une attractivité, il s'agit des communes de : Djelfa, Tadmit, Benhar, Feidh El Botma, El Idrissia, Ain Maabed, Benyagoub.

Les communes de : **Zaafrane, Hassi Fedoul, Hassi El Euch, M'liliha, El Khemis, Guernini, Sed Rahal, Sidi Ladjel, El Guedid, Birine** ont enregistré des taux d'accroissement faible, résultant de faible dotation en infrastructures socio-économiques de base.

Les taux d'accroissement annuels moyens vraisemblables (**entre 2% et 3.4%**) au niveau de : **Ain Oussera, Hassi Bahbah, Messaad, Ain El Ibel, Selmana, Ain Feka, Had Shary, Moudjebara, Amorah, Charef, Dar Chioukh et Bouiret Lahdeb.**

Par contre, les communes de : **Douis, Guettara, Deldoul, Sidi Baizid, Zaccar, Ain Chouhada** ont enregistré des taux d'accroissement négatifs à cause de plusieurs facteurs défavorables (grands flux des sorties vers les agglomérations proximités attractives), soit des soldes migratoires négatifs.

d. Evolution de la population agglomérée par commune

La population de la wilaya de Djelfa est caractérisée par une évolution rapide vers un type de peuplement aggloméré. La population agglomérée (Agglomérations chefs-lieux et Agglomérations secondaires) représente 80 % de l'ensemble de la population en 2008. Elle est passée de 623.395 habitants au RGPH 1998 à 874.225 habitants au RGPH 2008 soit un taux d'accroissement global de l'ordre de 40.24% pour la décennie 1998 – 2008 représentant un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 3.44 %.

Concernant l'évolution de la population agglomérée, il y a lieu de noter que 22 communes ont connu une progression importante de population agglomérée soit des taux d'accroissement annuels moyens élevés entre 2.49 et 8.96%. Ainsi l'élévation du ratio de concentration (Population agglomérée / Population totale) en 2008 par rapport 1998. Il s'agit des communes de **Djelfa, Hassi Bahbah, Messaad, El Idrissia, Ain El Bell, Feidh El Botma, Sidi Ladjel, Ain Maabed, Moudjebara, Tadmit, Oum Ladham, Benyagoub, El Khemis, Sed Rahal, Sidi Baizid, Selmana, Hassi Fedoul, Benhar, Douis, Guettara, Bouirat Lahdeb et Guernini.**

Au niveau de dix (10) communes, la population agglomérée est caractérisée par un faible taux d'accroissement entre 0.5 et 2% par an pendant la période 1998 et 2008. Il s'agit des communes : **El Guedid, Had Sahary, Ain Oussera, Birine, Dar chioukh, Hassi El Euch, Charef, Ain Feka, Deldoul et Amoura.**

Par contre, la population agglomérée dans 04 communes a connu une régression du taux d'accroissement annuel moyen. Il s'agit des agglomérations de **Zaafrane, M'Liliha, Ain Chouhada et Zaccar**

Par ailleurs, au RGPH 2008 la répartition de la population par strate et par commune fait ressortir une forte concentration au niveau des agglomérations dans la plupart des

communes, notamment les communes situées sur l'axe Nord-Sud. Des ratios plus fort (de 60% jusqu'à 97%) sont observés dans les communes : **Ain Oussera, Djelfa, Messaad, Dar chioukh, El Idrissia, Birine, Hassi Bahbah, Feidh El Botma, Ain El Bell, Had Sahary, Charef, Sidi Ladjel, Ain Maabed, Ain Fekka et Hassi El Euch.**

e. Évolution de la population par âge et par sexe

En 2008, la population de la wilaya de Djelfa a connu d'une manière générale, une même structure des groupes d'âge par rapport au RGPH 1998, on s'intéressera ici plus particulièrement aux grands groupes d'âge les plus significatifs eu égard à leur impact.

Au niveau de la structure de la population de la wilaya on constate que la proportion de la tranche d'âge des moins de 14 ans est passée de 46% de la population totale en 1998 à 37 % de la population totale en 2008, cette diminution est due essentiellement à la baisse de la fécondité (taux de natalité est 23 pour mille habitants en 1998 passée à 21 pour mille habitants en 2008).

Par contre, les personnes en âge de travailler (15-64 ans) représentaient un peu moins de 50% en 1998, cette proportion grimpe rapidement, elle atteint près de 60% en 2008, cette évolution s'accompagne de forte pression sur le marché de l'emploi.

La tranche d'âge de 65 ans et plus ont représenté seulement près de 4 % de la population totale pendant 1998-2008.

Toutefois, l'extrême jeunesse de la population déjà enregistrée en 1998 caractérise encore la population en 2008 malgré une légère diminution, la proportion de tranche d'âge des moins de 30 ans qui représentait 75 % de la population totale en 1998 continue a atteint 71 % en 2008, cette proportion est considéré comme indicateur révélateur sur les efforts attendus en matière de scolarisation, formation, d'emplois, etc ...

Tableau 21: Evolution de la population par grands groupes d'âge

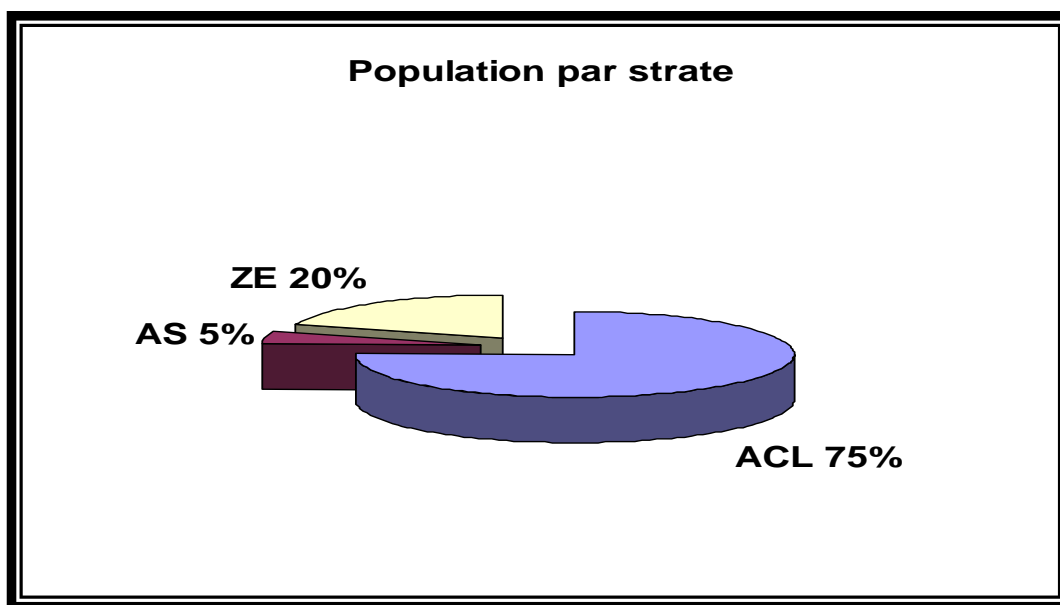
Groupes d'âge	1998						2008					
	M	%	F	%	T	%	M	%	F	%	T	%
0 – 5 ans	30831 4	51,7 3	28767 2	48,2 7	59598 6	74,7 1	39723 3	51,4 4	37505 8	48,5 6	77229 1	70,8 1
6 – 14 ans	19003 9	52,3 3	17312 2	47,6 7	36316 1	45,5 3	21050 9	52,3 7	19145 1	47,6 3	40196 0	36,8 6
15- 64 ans	20641 8	50,8 4	19963 3	49,1 6	40605 1	50,9 0	32669 3	50,6 0	31893 6	49,4 0	64562 9	59,2 0
65 ans et +	16177	56,7 7	12318	43,2 3	28495	3,57	24150	56,1 7	18845	43,8 3	42995	3,94

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

• Population de l'année 2008

Selon le dernier recensement de 2008, la wilaya de Djelfa comptait 1.090.578 habitants, se caractérisant par une forte tendance à l'agglomération (Agglomérations chefs lieux et agglomération secondaires), comptabilisant 80.16% du total wilaya, soit 874.225 habitants, tandis que la population éparses n'est que de 216.353 habitants soit 20 %

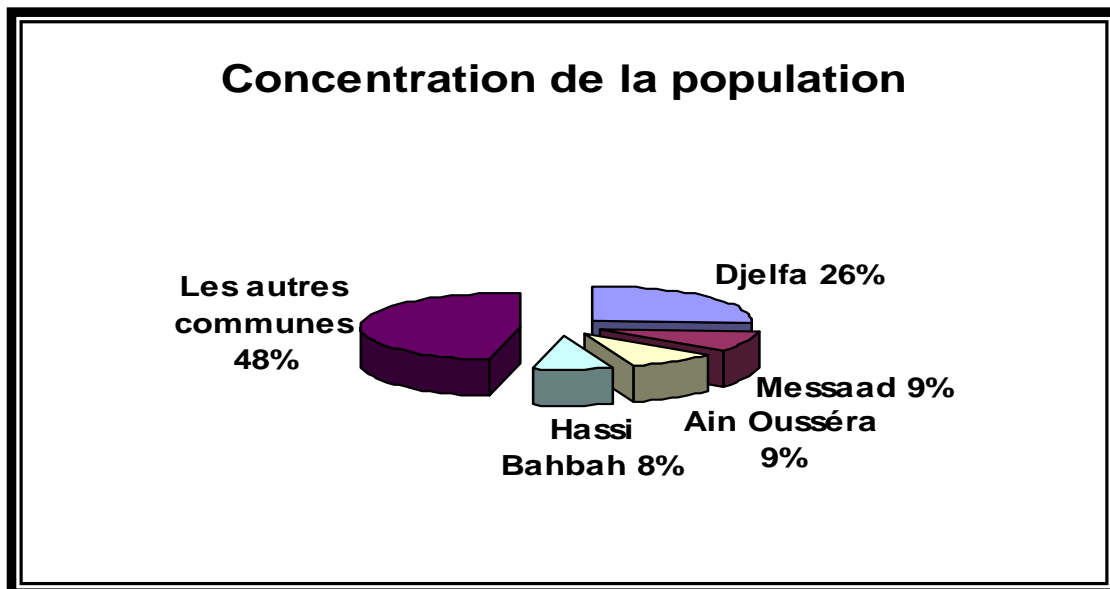
Figure 8: Population par strate



Les quatre centres urbains restent les plus peuplés, à savoir : Djelfa (26 %), Ain Oussera (9 %), Messaad (9 %), Hassi Bahbah (8 %) totalisent la majeure partie de la population totale, soit plus de 50%. Cette situation engendre des problèmes de prise en

charge des populations, elle Interpelle de la nécessité d'un redéploiement des populations sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

Figure 9: Concentration de la population



- **Densité de la population**

D'une manière générale la wilaya de Djelfa, compte tenue de son immensité territoriale, est caractérisée par très faible densité de la population. La densité spatiale de population laisse apparaître de très fortes concentrations au niveau des communes de Messaad (693 hab/km²), de Djelfa (532 hab/km²), de Ain Oussera (124 hab/km²) et de Hassi Bahbah avec une densité de 112 hab/km².

Les densités les plus faibles sont enregistrées, généralement, dans les communes du Sud de la Wilaya où les superficies sont très vastes et la population très peu importante. C'est ainsi qu'il est enregistré une densité de 2,04 hab/km² dans la commune de Guettara, 5.93 hab/km² dans la commune de Oum Ladham, de 7.36 hab/km² dans la commune de Amourah et de 6,02 hab/km² dans la commune de Deldoul

- **Répartition de la population par âge et par sexe**

Au RGPH 2008, la répartition de la population de la wilaya de Djelfa fait ressortir une légère prédominance masculine (51,47%), l'analyse de la structure par âge montre que le poids de la jeunesse est très important au niveau de la wilaya de Djelfa.

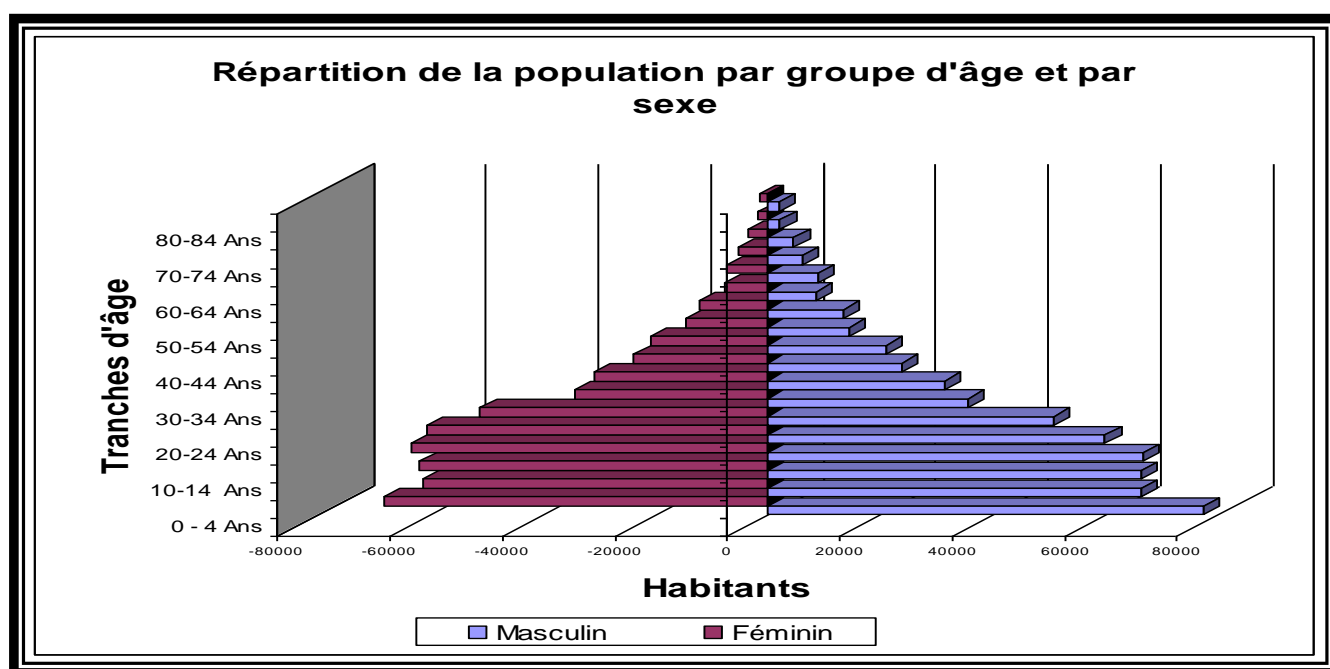
En effet, la tranche d'âge (0 – 19 ans) représente près de la moitié de la population totale 48.78%, La tranche d'âge (0 – 14 ans) est de 36.85 % Cette caractéristique est le reflet d'une natalité élevée. La tranche d'âge (15 – 64 ans) est de 59,20% pour la wilaya de Djelfa, Quand à la tranche d'âge 64 ans et plus, elle est de 3,94% pour la wilaya.

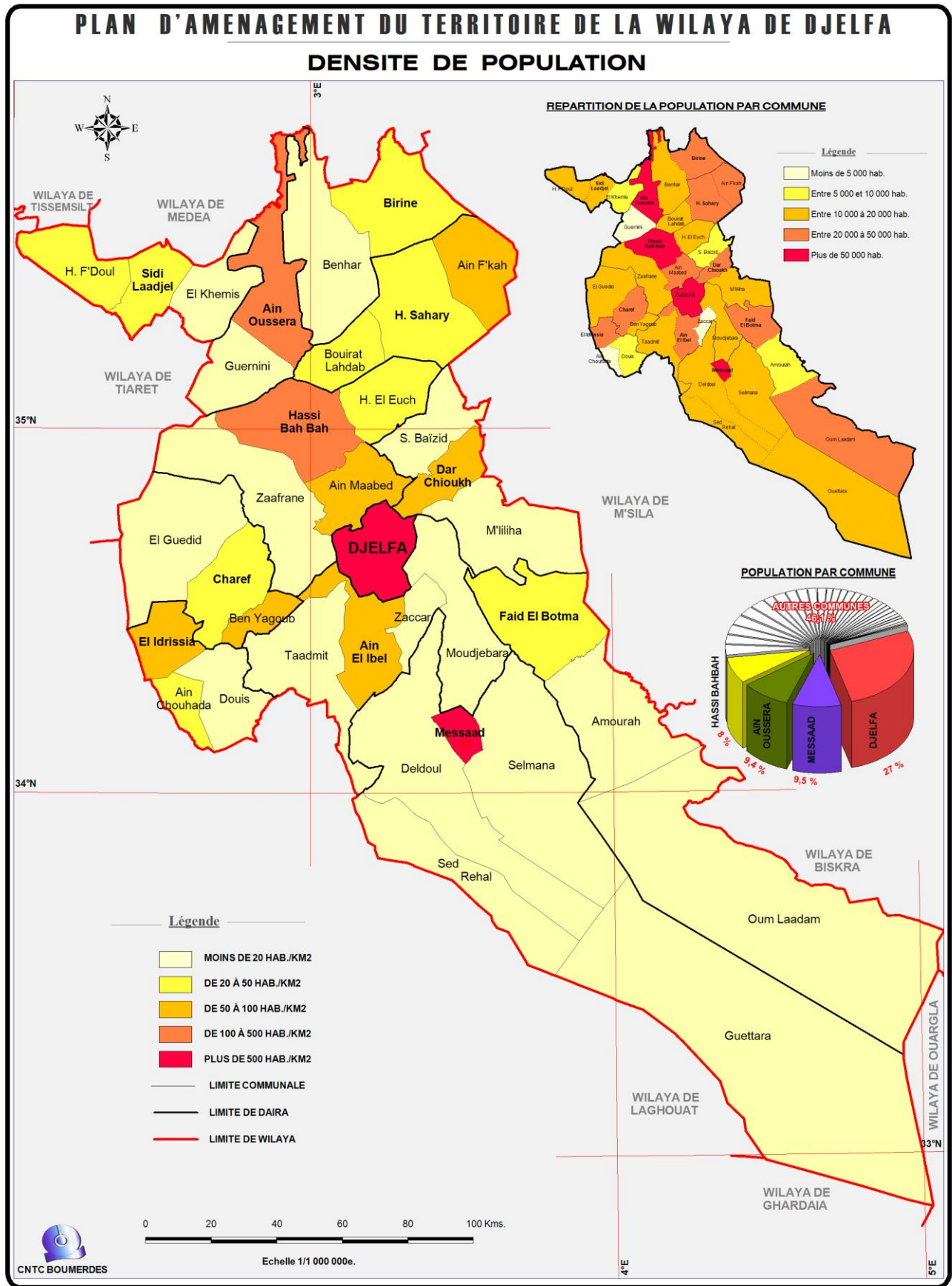
Tableau 22: Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe

Tranches D'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Total	%	Total	%	Total	%
0 - 4 Ans	77 673	13,84	68 197	12,89	145 870	13,38
5 - 9 Ans	66 362	11,82	61 412	11,60	127 773	11,72
10-14 Ans	66 467	11,84	61 848	11,69	128 314	11,77
15-19 Ans	66 856	11,91	63 249	11,95	130 104	11,93
20-24 Ans	60 097	10,71	60 709	11,47	120 805	11,08
25-29 Ans	50 850	9,06	51 061	9,65	101 912	9,34
30-34 Ans	35 657	6,35	34 374	6,49	70 031	6,42
35-39 Ans	31 540	5,62	30 856	5,83	62 396	5,72
40-44 Ans	23 801	4,24	23 714	4,48	47 515	4,36
45-49 Ans	21 057	3,75	20 846	3,94	41 903	3,84
50-54 Ans	14 655	2,61	14 462	2,73	29 118	2,67
55-59 Ans	13 585	2,42	12 056	2,28	25 641	2,35
60-64 Ans	8 584	1,53	7 618	1,44	16 202	1,49
65-69 Ans	8 954	1,60	7 263	1,37	16 217	1,49
70-74 Ans	6 269	1,12	5 115	0,97	11 384	1,04
75-79 Ans	4 693	0,84	3 463	0,65	8 156	0,75
80-84 Ans	2 276	0,41	1 513	0,29	3 789	0,35
85 ans & +	1 958	0,35	1 491	0,28	3 449	0,32
Total wilaya	561 332	100,00	529 246	100,00	1 090 578	100,00

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

Figure 10: Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe





Source: Monographie de la wilaya de Djelfa 2010

Juin 2012

2. Démographie

2.1. Mouvement naturel durant la période (1998-2008)

Le tableau ci-dessous récapitule les informations globales concernant le mouvement naturel (Naissances, Décès) durant la période 1998 à 2008.

Tableau 23: mouvement naturel (Naissances, Décès) durant la période 1998 à 2008

Année	Mariages	Naissances			Décès			Décès - 01 an
		Total	Mas	Fém	Total	Masc	Fém	
1998	1 505	18 103	9 303	8 800	2 936	1 771	1 165	641
1999	1 686	17 075	8 691	8 384	2 702	1 670	1 032	583
2000	2 010	18 168	9 259	8 909	3 560	2 376	1 184	724
2001	2 078	17 499	8 924	8 575	3 317	2 246	1 071	689
2002	2 251	18 295	9 377	8 918	1 963	1 126	837	593
2003	2 664	17 152	8 685	8 467	4 099	2 786	1 313	598
2004	3 215	19 932	10 093	9 839	2 568	1 524	1 044	646
2005	2 940	19 808	10 713	9 095	2 724	1 508	1 216	737
2006	3 403	21 016	10 807	10 209	2 828	1 645	1 183	834
2007	3 208	22 434	11 328	11 106	2 704	1 602	1 102	647
2008	7 733	23 789	12 071	11 718	2 749	1 663	1 086	646

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

2.2. Paramètres démographiques durant la période (1998-2008)

Qu'il s'agisse de l'analyse démographique, la wilaya de Djelfa a connu, d'une manière générale pendant 1998-2008 :

- une persistance du taux élevé de la natalité, situé autour de 21 naissances pour mille habitants ;
- une chute du taux de mortalité à 2.5 pour mille en 2008 contre 3.7 pour mille en 1998 ;

- le taux de mortalité infantile au cours de cette période a poursuivi son déclin, et se situé en 2008 à 27.2%, résultant de l'amélioration des conditions de santé et de la hausse de niveau de vie d'une manière générale ;
- L'accroissement naturel de la population de la wilaya se caractérise par stabilisation de taux d'accroissement naturel durant la période 1998-2008, il est articulé autour de 1.9 %

Figure 11 : démographiques durant la période (1998-2008)

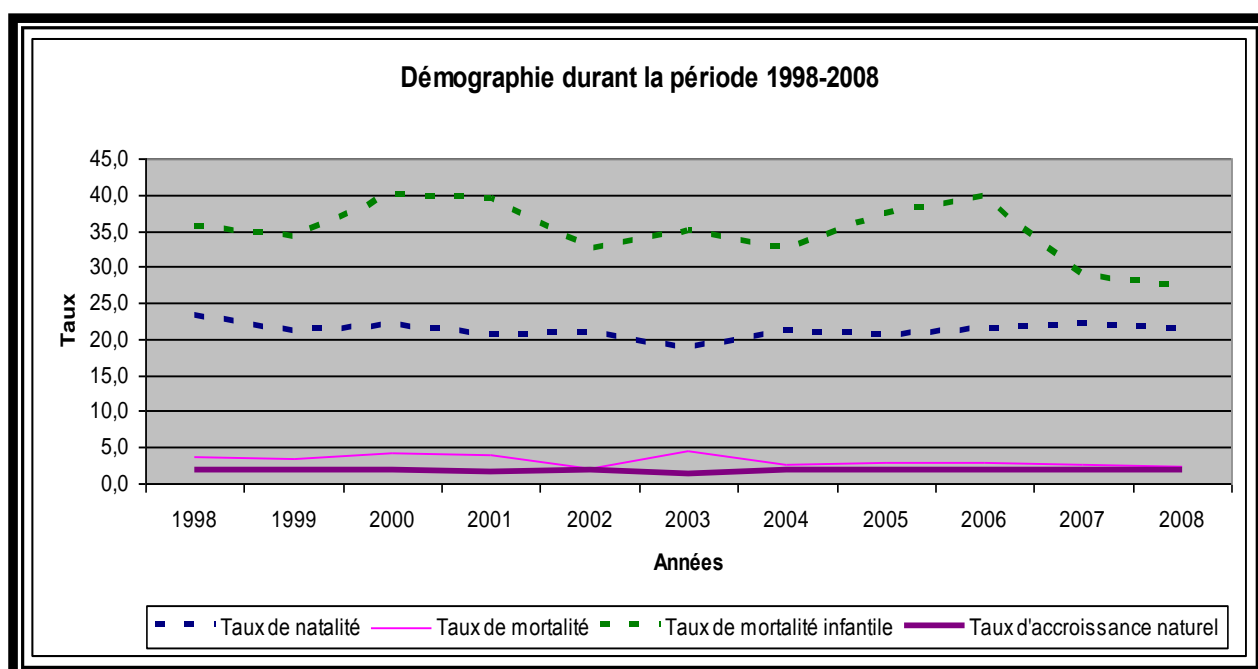


Tableau 24: Evolution de l'accroissement naturel 1998-2008

Paramètres démographiques	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Taux de natalité ‰	23.0	21.1	21.9	20.6	20.7	18.7	21.2	20.5	21.2	22.0	21.3
Taux de mortalité ‰	3.7	3.3	4.3	3.9	2.2	4.5	2.7	2.8	2.8	2.7	2.5
Taux de mortalité infantile %	35.4	34.1	39.9	39.4	32.4	34.9	32.4	37.2	39.7	28.8	27.2
solde naturel	1516 7	1437 3	14608	1418 2	16332	1305 3	1736 4	1708 4	1818 8	1973 0	2104 0
Taux d'accroissement naturel	1.9	1.8	1.8	1.7	1.8	1.4	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

Tableau 25: Répartition de la population par dispersion au RGPH de 2008

Communes	Superficie km ²	Population Totale	Population par Dispersion			Population par Sexe		Densité (Hab/km ²)
			ACL	AS	ZE	Masculin	Féminin	
Djelfa	542,17	288 228	265 842	10 575	11 811	146 472	141 756	531,62
Ain Oussera	809,49	100 630	98 107	0	2 523	51 708	48 922	124,31
Guernini	523,90	4 594	1 037	0	3 557	2 361	2 233	8,77
Birine	800,00	30 914	26 670	1 020	3 224	15 706	15 207	38,64
Benhar	1 070,00	17 208	1 695	4 453	11 060	9 092	8 115	16,08
Sidi Ladjel	373,11	13 661	8 194	0	5 467	7 068	6 593	36,61
El Khemis	500,24	5 405	1 067	0	4 338	2 831	2 575	10,80
Hassi Fedoul	491,51	13 171	2 976	0	10 195	6 989	6 182	26,80
Had Sahary	854,09	30 451	22 240	0	8 211	15 838	14 613	35,65
Bouirat Lahdeb	378,40	10 993	5 356	0	5 637	5 958	5 035	29,05
Ain F'Ka	464,24	23 403	15 070	0	8 333	12 109	11 295	50,41
Hassi Bahbah	773,74	86 422	77 001	0	9 421	44 392	42 031	111,69
Zaafrane	1 197,80	12 972	5 202	0	7 770	6 786	6 186	10,83
Hassi El euch	509,14	11 692	6 936	0	4 756	6 066	5 626	22,96
Ain Maabed	328,02	19 997	14 839	0	5 158	10 094	9 903	60,96
Dar Chioukh	338,70	30 372	26 605	1 886	1 881	15 391	14 981	89,67
M'Liliha	908,07	14 241	3 751	2 949	7 541	7 381	6 861	15,68
Sidi Baizid	523,90	7 933	1 994	1 342	4 597	4 166	3 767	15,14
Charef	590,55	24 029	15 502	1 327	7 200	12 233	11 795	40,69
El Guedid	1 152,16	12 833	6 689	989	5 155	6 638	6 194	11,14
Benyagoub	194,17	9 940	4 684	0	5 256	4 902	5 038	51,19
El Idrissia	375,09	32 900	29 856	0	3 044	16 952	15 948	87,71
Douis	502,76	9 344	6 743	0	2 601	4 814	4 531	18,59
Ain Chouhada	211,25	4 549	3 029	955	565	2 428	2 121	21,53
Ain El Bell	562,37	28 406	16 749	6 175	5 482	14 553	13 853	50,51
Moudjebara	737,70	14 052	7 108	0	6 944	7 185	6 867	19,05
Tadmit	788,58	10 359	1 707	3 699	4 953	5 384	4 975	13,14
Zaccar	225,02	1 809	1 387	0	422	943	866	8,04
Messaad	147,76	102 454	97 091	879	4 484	52 779	49 674	693,38
Deldoul	1 865,00	11 230	2 649	2 955	5 626	5 997	5 234	6,02
Selmana	1 894,00	19 471	1 570	5 836	12 065	10 220	9 251	10,28
Sed Rahal	950,00	13 693	6 263	0	7 430	7 321	6 372	14,41
Guettara	4 864,30	9 926	3 790	2 588	3 548	5 360	4 565	2,04
Feidh El Botma	868,00	32 501	26 857	0	5 644	16 466	16 035	37,44
Amoura	1 052,40	7 744	3 883	2 167	1 694	3 962	3 782	7,36
Oum Latham	3 888,72	23 051	4 291	0	18 760	12 787	10 264	5,93
Total	32256,35	1090578	824430	49795	216353	561332	529246	33,81

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

Tableau 26: Evolution de la population par commune 1998-2008

Communes	Population RGPH 1998	Population RGPH 2008	Ecart	Taux d'accroissement Global	Taux d'accroissement annuel moyen
Djelfa	164 126	288 228	124 102	75,61	5,8
Ain Oussera	82 597	100 630	18 033	21,83	2,0
Guernini	4 038	4 594	556	13,77	1,3
Birine	26 617	30 914	4 297	16,14	1,5
Benhar	10 380	17 208	6 828	65,78	5,2
Sidi Ladjel	11 776	13 661	1 885	16,01	1,5
El Khemis	4 769	5 405	636	13,34	1,3
Hassi Fedoul	12 221	13 171	950	7,77	0,8
Had Sahary	22 277	30 451	8 174	36,69	3,2
Bouirat Lahdeb	8 897	10 993	2 096	23,56	2,1
Ain F'Ka	16 842	23 403	6 561	38,96	3,3
Hassi Bahbah	61 790	86 422	24 632	39,86	3,4
Zaafrane	12 865	12 972	107	0,83	0,1
Hassi El euch	10 834	11 692	858	7,92	0,8
Ain Maabed	13 183	19 997	6 814	51,69	4,3
Dar Chioukh	24 870	30 372	5 502	22,12	2,0
M'Liliha	13 155	14 241	1 086	8,26	0,8
Sidi Baizid	11 360	7 933	3 427	30,17	3,5
Charef	19 373	24 029	4 656	24,03	2,2
El Guedid	11 059	12 833	1 774	16,04	1,5
Benyagoub	6 456	9 940	3 484	53,97	4,4
El Idrissia	21 279	32 900	11 621	54,61	4,5
Douis	10 356	9 344	1 012	9,77	1,0
Ain Chouhada	8 337	4 549	3 788	45,44	5,9
Ain El Bell	20 436	28 406	7 970	39,00	3,3
Moudjebara	10 365	14 052	3 687	35,57	3,1
Tadmit	6 172	10 359	4 187	67,84	5,3
Zaccar	3 142	1 809	1 333	42,43	5,4
Messaad	77 754	102 454	24 700	31,77	2,8
Deldoul	13 171	11 230	1 941	14,74	1,6
Selmana	14 008	19 471	5 463	39,00	3,3
Sed Rahal	11 812	13 693	1 881	15,92	1,5
Guettara	11 151	9 926	1 225	10,99	1,2
Feidh El Botma	20 664	32 501	11 837	57,28	4,6
Amoura	5 879	7 744	1 865	31,72	2,8
Oum Ladham	13 696	23 051	9 355	68,30	5,3
Total Wilaya	797 707	1 090 578	292 871	36,71	3,2

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

Tableau 27 : Evolution de la population aux différents RGPH par commune

Communes	Population				Taux d'accroissance annuel moyen		
	1977	1987	1998	2008	77/87	87/98	98/08
Djelfa	52 800	90 032	164 126	288 228	5,5	5,6	5,8
Ain Ousséra	27 500	46 610	82 597	100 630	5,4	5,3	2,0
Guernini	1 900	2 172	4 038	4 594	1,3	5,8	1,3
Birine	14 300	19 438	26 617	30 914	3,1	2,9	1,5
Benhar	8 200	10 329	10 380	17 208	2,3	0,0	5,2
Sidi Ladjel	6 300	7 667	11 776	13 661	2,0	4,0	1,5
El Khemis	1 600	2 354	4 769	5 405	3,9	6,6	1,3
Hassi Fedoul	6 900	3 600	12 221	13 171	-6,3	11,8	0,8
Had Sahary	9 800	15 436	22 277	30 451	4,6	3,4	3,2
Bouirat Lahdeb	5 500	5 957	8 897	10 993	0,8	3,7	2,1
Ain F'Ka	6 800	10 248	16 842	23 403	4,2	4,6	3,3
Hassi Bahbah	23 300	38 644	61 790	86 422	5,2	4,4	3,4
Zaafrane	7 400	10 028	12 865	12 972	3,1	2,3	0,1
Hassi El euch	4 500	6 222	10 834	11 692	3,3	5,2	0,8
Ain Maabed	6 500	10 260	13 183	19 997	4,7	2,3	4,3
Dar Chioukh	11 200	15 678	24 870	30 372	3,4	4,3	2,0
M'Liliha	6 400	7 236	13 155	14 241	1,2	5,6	0,8
Sidi Baizid	6 500	7 710	11 360	7 933	1,7	3,6	-3,5
Charef	8 900	13 195	19 373	24 029	4,0	3,6	2,2
El Guedid	8 300	10 111	11 059	12 833	2,0	0,8	1,5
Benyagoub	4 900	5 544	6 456	9 940	1,2	1,4	4,4
El Idrissia	9 600	12 730	21 279	32 900	2,9	4,8	4,5
Douis	1 800	3 216	10 356	9 344	6,0	11,2	-1,0
Ain Chouhada	4 800	6 580	8 337	4 549	3,2	2,2	-5,9
Ain El Bell	5 000	11 225	20 436	28 406	8,4	5,6	3,3
Moudjebara	6 200	7 175	10 365	14 052	1,5	3,4	3,1
Tadmit	6 500	6 576	6 172	10 359	0,1	-0,6	5,3
Zaccar	1 700	2 221	3 142	1 809	2,7	3,2	-5,4
Messaad	28 400	50 313	77 754	102 454	5,9	4,0	2,8
Deldoul	6 800	8 472	13 171	11 230	2,2	4,1	-1,6
Selmana	4 200	5 308	14 008	19 471	2,4	9,2	3,3
Sed Rahal	4 400	6 705	11 812	13 693	4,3	5,3	1,5
Guettara	6 100	7 469	11 151	9 926	2,0	3,7	-1,2
Feidh El Botma	7 800	10 708	20 664	32 501	3,2	6,2	4,6
Amoura	3 300	8 956	5 879	7 744	10,5	-3,8	2,8
Oum Ladham	6 400	8 369	13 696	23 051	2,7	4,6	5,3
Total Wilaya	332 500	494 494	797 707	1 090 578	4,0	4,4	3,2

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

3. Classification des communes en urbain et rural

Tout programme de développement cohérent repose sur une connaissance de la répartition spatiale des populations (urbaine et rurale) ainsi que sur le rôle qu'occupe chacune des agglomérations. La compréhension du fonctionnement de l'armature urbaine et rurale¹ constitue un élément incontournable pour toute proposition d'action de développement dans la mesure où ce sont les agglomérations (urbaines et rurales) qui structurent et assurent la diffusion du développement à travers l'espace.

Comme en 1998, la wilaya de Djelfa reste toujours caractérisée par une armature urbaine et rurale déséquilibrée et non structurée où la différence entre les tailles des agglomérations n'est pas proportionnelle. L'ossature de son réseau urbain repose sur quatre agglomérations, principalement sur la ville de Djelfa et secondairement sur les villes d'Ain Oussera, de Messaad et de Hassi Bahbah.

Selon le dernier RGPH de 2008, neuf localités ont été promu en agglomérations, dont trois en agglomérations secondaires et six en agglomérations semi rurale et rurales agglomérées. S'ajoutant aux 55 agglomérations que comptait la wilaya en 1998, l'armature urbaine et rurale de la wilaya de Djelfa serait composée de 64 agglomérations.

3.1. Répartition spatiale des agglomérations : forte concentration dans la partie centrale

Le réseau d'agglomération de la wilaya de Djelfa est constitué de 59 agglomérations² (36 agglomérations chef lieux et 23 agglomérations secondaires) s'étalant sur une superficie de 32 256,35 Km², soit une densité brute d'une agglomération tous les 556,14 km².

La structure spatiale des agglomérations est polarisée sur la partie centrale de la wilaya (bande de l'Atlas Saharien). Dans cette partie de la wilaya se concentre environ

1 Cette analyse à été approchée à partir des données de l'armature urbaine (RGPH 2008 ONS) pour les agglomérations de plus 5000 habitants et les résultats préliminaires du RGPH 2008 pour les agglomérations de moins de 5000 habitants.

2 Pour manque d'informations (résultats détaillée du RGPH 2008), nous n'avons pas pu identifier les six agglomérations manquantes.

58% du total des agglomérations avec une densité d'une agglomération tous les 362,16 km². Cette situation s'explique beaucoup plus par les conditions climatiques (semi aride) favorables de la zone centrale de la wilaya par rapport aux autres et aussi par le développement de l'activité d'élevage essentiellement ovin.

La seconde partie située au Nord de la wilaya appartenant aux hautes plaines steppiques, concentre quant à elle 21 agglomérations, soit environ 36% du total des agglomérations, mais avec une densité d'une agglomération tous les 496,27 km², moins élevée que celle de la partie centrale de la wilaya.

La troisième partie, le Sud de la wilaya appartenant à la plateforme saharienne s'étendant sur 9703 km² ne se trouve que quatre agglomérations, soit une très faible densité spatiale d'une agglomération tous les 2425,75 km².

L'existence des meilleures potentialités naturelles (eau et terres agricoles) au centre et au Nord de la wilaya est à l'origine de cette concentration des agglomérations sur ces deux parties. Cette situation combinée aux conditions climatiques sévères risque de créer d'énormes pressions, donc une surexploitation, sur ces ressources vulnérables.

Tableau 28: Répartition spatiale des agglomérations

Unité physique	Superficie Km ²	%	Nombre d'agglomération	%	Agglomérations
Les hautes plaines	10 421,72	32, 31	21	35,59	Ain Oussera, Hassi Bahbah, Birine, Had Sahary, Ain Feka, Hassi El Euch, Zaafrane, El Guedid, Sidi Ladjel, Bouiret Lahdab, Draa Souari, Hassi Fedoul, Sidi Baizid, Nouidjem, Benhar, Guernini, El Khemis, El Guedid, Ced Oum Droua, Horrabat et Oum El Chegag

L'Atlas saharien	12 131,61	37,61	34	57,63	Djelfa, Messaad, El Idrissia, Faid El Botma, Charef, Ain El Bel, Zeccar, Dar Chioukh, Ain Maabed, Moudjebara, M'liliha, Douis, Amourah, Ain Chouhada, Selmana, Ouled Obeid Ellah, Benyagoub, Bouchkioua, Deldoul, Amourah Djedida, Touazi, Taadmit, Mouilah, N'thila, El Hious, Gorita, Oguila, Abd El Madjid, M'guied, Fours, Gahera, Dzeïra, haniet Ouled Salem et Amera
Le plateau saharien	9703,02	30,08	04	6,78	Sed Rahal, Guettara, Oum Laadam et Tahiri Mohamed
Total	32 256,35	100	59	100	

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

3.2. La taille des agglomérations : le poids écrasant de l'agglomération de Djelfa

L'immensité territoriale de la wilaya, la faiblesse de son maillage infrastructurel et la concentration des équipements et infrastructures au niveau de quelques agglomérations sont des facteurs ayant conditionné non seulement la répartition des agglomérations mais aussi influencé négativement sur leur hiérarchie (en terme de taille et de fonction) ce qui à engendré un réseau d'agglomération déséquilibré et disproportionné.

A la lecture des résultats du RGPH de 2008, la hiérarchie des agglomérations de la wilaya de Djelfa reste toujours caractérisée par une nette prédominance de l'agglomération de Djelfa avec une taille de 265 833 personnes. Celle-ci est caractérisée par :

- L'une des villes les plus peuplées du pays en occupant la 7ème place à l'échelle. Au RGPH 1998, elle occupait la 11ème position des villes de plus de 100 000 personnes ;
- Un accaparement du près du quart (24,68%) de la population totale de la wilaya et plus de 35 % de la population urbaine de la wilaya.
- Un très fort accroissement de la population durant la dernière décennie intercensitaire (1998-2008) avec un accroissement de 107 154 personnes, soit plus de 10 000 personnes par an.
- Un taux d'accroissement démographiques le plus élevés pour les agglomérations de plus de 100 000 personnes. Avec un taux de 5,37% par an, l'ACL de Djelfa se

classe à la 5ème position à l'échelle nationale après les agglomérations d'Illizi (8,86), Naama (7,77), Tindouf (6,30) et Taref (5,48)

La deuxième catégorie de ville dont la **taille varie de 50.000 à 100.000 habitants** est représentée par 3 villes à savoir Ain Oussera, Messaad et Hassi Bah Bah avec des tailles respectivement de 98 107 personnes, 97 091 personnes et 77 000 personnes. A l'échelle nationale, ces trois agglomérations occupent approximativement les mêmes rangs qu'en 1998. Si Ain Oussera et Hassi Bah Bah ont perdu une place en se classant respectivement à la 40ème et la 49ème place, l'agglomération de Messaad elle en a gagné une place en passant de 42 à la 41ème place des villes nationales dont la taille varie de 50.000 à 100.000 habitants et qui sont au nombre de 47 agglomérations. Contrairement à la ville de Djelfa, ces trois villes ont connu de faibles taux d'accroissement durant cette dernière décennie (1998-2008) :

Tableau 29 :La taille des agglomérations faible taux d'accroissement

Agglomérations	Volume de population		Taux d'accroissement % par an
	1998	2008	
Hassi Bah Bah	58 718	77 000	2,79
Messaad	75 552	97 091	2,58
Ain Oussera	81 145	98 107	1,94

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

Quant à la **catégorie variante de 20.000 à 50.000 habitants**, s'est renforcée par trois nouvelles agglomérations par rapport au RGPH de 1998. Elle est constituée de cinq agglomérations, à savoir Birine, Dar Chioukh, Had Sahary, El Idrissia et Feid El Botma. Ces deux dernières agglomérations ont connu un fort accroissement de population durant la dernière décennie, avec plus de 5% par an. Par contre les autres agglomérations ont faiblement évolué.

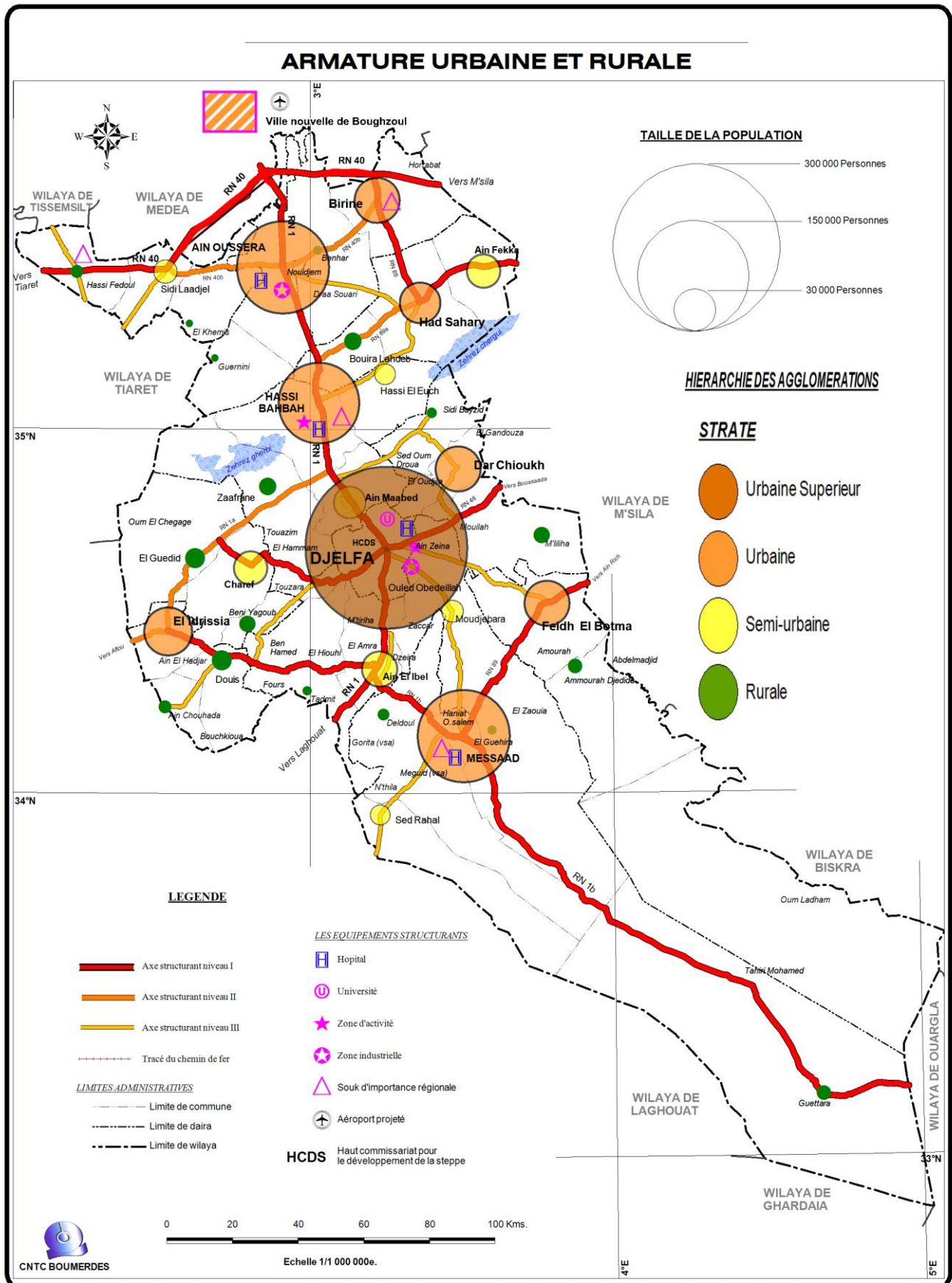


Tableau 30: La taille de agglomérations fort accroissement de population

Agglomérations	Volume de population		Taux d'accroissement % par an
	1998	2008	
El Idrissia	16 923	29 856	5,93
Feidh El Botma	15 712	26 857	5,59
Had Sahary	18 356	22 240	1,97
Dar Chioukh	22 197	26 605	1,85
Birine	23 094	26 670	1,47

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

Ces cinq agglomérations, chefs-lieux de daïra, ont bénéficié d'importants programmes de logements sociaux et d'équipements.

La catégorie des agglomérations ayant une **taille située entre 10 000 et 20 000** personnes, est faiblement représentée et n'est composée que de cinq agglomérations à savoir Charef, Ain El Ibel, Ain Maabed, Ain Feka et Kariet Oubeïd Allah (agglomération secondaire de la commune de Djelfa). Ainsi, cette catégorie a perdu deux agglomérations par rapport au RGPH de 1998.

Pour ce qui de la catégorie des agglomérations dont la **taille est située entre 5000 et 10 000 habitants**, elle est représentée par huit agglomérations, soit le double qu'en 1998. Il s'agit des agglomérations de Hassi El Euch, Zaafrane, El Guedid et Sidi Laadjel, Moudjebara, Douis, Sed Rahal et Bouiret Lahdeb,

Quant à la catégorie des agglomérations ayant une **taille variant de 2000 à 5000** habitats, sa composante n'a pas changée quantitativement que celle enregistrée en 1998. Elle reste toujours composée par 15 agglomérations dont six agglomérations secondaires, à savoir les agglomérations Dzeïra et Améra (commune d'Ain El Bel), Gahera (commune de Selmana), Mouilah (commune de M'liliha), Nouidjem (commune de Benhar) et Abd El Madjid (commune de Amourah).

La catégorie dont la **taille des agglomérations varie de 1000 et 2000 habitants** a perdu deux agglomérations par rapport à 1998 mais reste toujours la plus représentative de

toutes les autres catégories. Il a été recensé 17 agglomérations est celle dont quatre A.C.L (Selmana, Benhar, Taadmit et Zaccar) et treize agglomérations secondaires.

Enfin, cinq agglomérations composent la catégorie dont la taille **est inférieure à 1000** habitants. Deux A.C.L font partie de cette catégorie, à savoir Guernini (819 personnes) et d'El Khemis (495 personnes). Il est à souligner que ces deux ACL avaient en 1998 des tailles respectives de 775 et 494 personnes.

3.3.L'analyse de la hiérarchie des agglomérations fait ressortir :

- Les catégories d'agglomérations de tailles moyennes (de 20.000 à 50.000 habitants) et (10 000 à 20 000) restent faiblement représentée, avec seulement 8 agglomérations sur un total de 64 que compte la wilaya. Ce type d'agglomérations pouvant servir de centre de relais entre les grandes et petites agglomérations.
- Une prédominance des agglomérations de faible taille. Ainsi, environ 60 % du total des agglomérations (37) ont une taille inférieure à 5 000 habitants, dont 22 agglomérations ont une taille inférieure à 2000 habitants. Il est à noter qu'à l'échelle nationale, cette catégorie (-5000) représente 78,1 % du total des agglomérations.
- Certaines agglomérations secondaires ont une taille plus importante que des agglomérations chefs lieux, tel que l'A.S de Kariet Oubeïd Ellah qui compte 13 557 personnes par contre l'A.C.L d'El Khemis sa taille n'est que de 494 personnes.

3.4.La classification des agglomérations

Pour la classification des agglomérations l'O.N.S¹ a retenu la même définition que celle utilisée en 1998 et se base sur les critères définis qui sont :

- la taille de l'agglomération.
- l'emploi : le nombre des occupés non agricole par rapport au total des occupés.
- le rang administratif.
- l'existence des équipements et infrastructures de rayonnement Local, régional ou national.
- le raccordement des constructions aux différents réseaux (A.E.P, assainissement, voirie et électricité).

¹ Ces critères sont adoptés par l'O.N.S pour la classification des agglomérations à l'échelle nationale (R.G.P.H 98)

- **Classification selon l'ONS :**

Sur la base des critères retenus par l'ONS, la wilaya de Djelfa, contrairement à 1998, à un caractère beaucoup plus urbain que rural. Ainsi, en 2008 le nombre d'agglomérations urbaines a atteint 17, soit six agglomérations de plus qu'en 1998. Le taux d'urbanisation de la wilaya a été estimé à 69,67 %, supérieur à la moyenne nationale avec un taux de 65,94%.

Tableau 31 : Évolution du taux d'urbanisation de la wilaya

1987	1998	2008
54,04	62,33	69,67

Source : ONS + RGPH 2008+ Monographie 2021

3.5.Des agglomérations urbaines limitées mais fortement peuplées

La population de la wilaya de Djelfa a une forte tendance vers les espaces urbains que ceux ruraux. Même s'ils ne représentent que 26,56 % du total des agglomérations de la wilaya, les agglomérations urbaines s'accaparent d'environ 70% de la population totale de la wilaya.

- ❖ **Strate de l'Urbain Supérieur :**

Comprend l'agglomération chef lieu, qui a connu ces dernières années un grand développement de son tissu urbain. Elle concentre environ le quart de la population totale de la wilaya et aussi un grand nombre de services de type supérieur : Université, Hôpital spécialisé d'ophtalmologique (cubain), le siège du HCDS, l'inspection régionale d'urbanisme, gare routière, complexe sportif, parc animalier, de loisirs et d'attraction, etc... c'est une agglomération qui est appelée à jouer le rôle de capitale de la région des hauts plateaux centre

- ❖ **Les agglomérations urbaines**

Constituée par des agglomérations ayant administrativement le rang de chef lieu de Daira, une taille supérieure à 20.000 habitants et sont dotées par des équipements dont le rayonnement dépasse les limites de la Daira (lycée, CEM, Hôpital, polyclinique, etc...).

Cette strate est composée de huit agglomérations, soit deux de plus qu'en 1998, il s'agit d'Ain Oussera, Messaad, Hassi Bahbah, Dar Chioukh, Birine, El Idrissia, Faïd El Botma et Had Sahary. Avec le chef lieu de la wilaya, ces agglomérations, qui constituent la principale ossature de l'armature urbaine de la wilaya, englobent 62,23% et 76,67% respectivement des populations totale et agglomérées de la wilaya.

❖ Les agglomérations semi-urbaines

Ce type d'agglomération est caractérisé par une taille de population de plus de 5000 personnes, le nombre des occupés non agricole est supérieur à 1000 actifs et doté en équipements scolaires et sanitaires couvrant seulement les besoins de la population du territoire communal.

Cette strate est composée de huit agglomérations, dont six nouvellement classées en 2008, il s'agit de, Charef, Ain El Bel, Moudjebara, Ain Maabed, Sed Rahal, Hassi El Euch, Sidi Ladjel et Ain Feka. Malgré qu'elles soient classées dans cette catégorie, ces agglomérations n'englobent qu'environ 10 % de la population totale de la wilaya et n'exercent pas une attractivité sur les agglomérations environnantes.

Tableau 32 : Classification des agglomérations urbaines selon la strate ONS, RGPH 2008

Strate	Nombre d'agglomération	Agglomération	Volume de population	% par rapport population totale wilaya
Urbain supérieur	01	Djelfa,	265 833	24,68
Urbaine	08	Ain Oussera, Messaad, Hassi Bahbah, Dar chioukh, Birine, El Idrissia, Faïd El Botma et Had Sahary	404 426	37,55
Semi-urbaine	08	Charef, Ain El Bel, Moudjebara, Ain Maabed, Sed Rahal, Hassi El Euch, Sidi Ladjel et Ain Feka	77 534	9,72

3.6. Une prédominance des agglomérations rurales

Le réseau d'agglomérations de la wilaya est constitué par un important nombre d'agglomérations rurales, représentant un peu plus de 73 % du total des agglomérations. Ce type d'agglomérations est caractérisé par :

- situées à l'écart des principaux axes de développement ;
- une faible taille de population ne dépassant pas les 5000 personnes ;
- une dotation en équipements de base. Certaines ont même bénéficié de la réalisation de lycée ;
- un grand manque en activités pourvoyeuses d'emplois. L'unique activité exercée est le pastoralisme ;

Elles subissent toujours l'attractivité des agglomérations urbaines et semi-urbaines pour les besoins en matière d'emploi, d'éducation, de santé et de services. Cette strate est composée de 47 agglomérations (13 agglomérations semi rurale¹ et 34 rurales agglomérées) et concentre environ 38% de la population totale. Ces agglomérations ont très faiblement évoluées durant la dernière période intercensitaire. Le volume de population totale des zones éparses (agglomérations et zones rurales) est passé de 300 778 en 1998 à 331 264 personnes en 2008, soit une augmentation de 30 486 personnes en 10 ans (une moyenne de 65 personnes par agglomération rurale et par an).

Tableau 33: . Le volume de population totale des zones éparses (agglomérations et zones rurales)

Nombre d'agglomérations			Population			
Semi-rurale	Rurale agglomérée	Total	semi-rurale	Rurale agglomérée	Zone éparses	Total
13	34	47	66 700	46 597	217 967	331264

Source : ONS 2008

3.7. Le taux d'agglomération

Contrairement à sa vocation principale et originelle pastorale, la population de la wilaya a plus tendance à se regrouper autour des agglomérations au dépend d'un rural répulsif. Durant ces trois dernières décennies ce phénomène s'est beaucoup accentué au niveau de la wilaya de Djelfa. Alors qu'elles n'étaient que 22 en 1966 (11 A.C.L et 11 A.S), le

¹ L'ONS classe une agglomération semi rural en tenant compte des critères suivants: seuil minimum d'habitants fixé à 3000, nombre d'occupés égal à 500 dont au moins 50% d'entre eux exercent des activités non agricoles et le raccordement obligatoire aux trois réseaux (AEP, électricité, assainissement). Les agglomérations restantes sont désignées sous l'appellation de "rurale agglomérée"

nombre des agglomérations de la wilaya est passé de 25 agglomérations (12 A.C.L et 13 A.S) en 1977 à 46 agglomérations au R.G.P.H 1987 (36 A.C.L et 10 A.S) à 55 agglomérations (36 A.C.L et 19 A.S) en 1998 pour atteindre 64 agglomérations (36 ACL et 28 AS).

Le taux d'agglomération moyen de la wilaya a connu nette évolution de 1998 à 2008, en passant de 77,67 à 80,16% pas loin du taux moyen national qui est passé durant la même période de 81,38% à 85,73%.

Tableau 34 : Le taux d'agglomération moyen de la wilaya

Communes	Population agglomérée	Population commune	Taux d'agglomération
Djelfa	276417	288228	95,90
Moudjebara	7108	14052	50,58
El Guedid	7678	12833	59,83
Hassi Bahbah	77001	86421	89,10
Ain Maabed	14839	19997	74,21
Sed Rahal	6263	13693	45,74
Feidh El Botma	26857	32501	82,63
Birine	27690	30913	89,57
Bouira Lahdeb	5356	10993	48,72
Zaccar	1387	1809	76,67
El Khemis	1067	5405	19,74
Sidi Baizid	3336	7933	42,05
Mliliha	6700	14242	47,04
El Idrissia	29856	32900	90,75
Douis	6743	9344	72,16
Hassi El Euch	6936	11692	59,32
Messaad	97970	102453	95,62
Guettara	6378	9926	64,26
Sidi Ladjel	8194	13661	59,98
Had Sahary	22240	30451	73,04
Guernini	1037	4594	22,57
Selmana	7406	19471	38,04
Ain Chouhada	3984	4549	87,58
Oum Laadham	4291	23051	18,62
Dar Chioukh	28491	30372	93,81
Charef	16829	24028	70,04
Beniyagoub	4684	9940	47,12
Zaafrane	5202	12972	40,10
Deldoul	5604	11230	49,90
Ain El Ibel	22924	28406	80,70
Ain Oussera	98107	100631	97,49
Benhar	6148	17207	35,73
Hassi Fedoul	2976	13171	22,60
Amourah	6050	7744	78,13
Ain Fekka	15070	23404	64,39
Tadmit	5406	10359	52,19

Total	874226	1090578	80,16
--------------	--------	----------------	-------

Source : ONS 2008

La classification des communes selon le taux d'agglomération nous donne quatre catégories :

1. Dix communes sont composées d'une population agglomérée à plus de 80% dont huit communes dépassant la moyenne nationale (plus de 80%). A l'exception des communes de Ain Chouhada, les autres agglomérations ont une strate urbaine ;
2. Treize communes ont un taux d'agglomération moyen situé entre 50 et 80%;
3. Treize communes ont un faible taux d'agglomération, cette catégorie est constituée essentiellement de communes ayant un volume de population éparse dépassant les 50% de la population totale de la commune.
4. Deux communes, El Khemis et Oum Laadam sont constituées essentiellement de population éparse, avec des taux d'agglomération inférieurs à 20 %.

Tableau 35: Répartition des communes selon le taux d'agglomération

classe	supérieur à 86%	entre 80 et 86%	entre 50 et 80%	inférieur à 50%
Agglomération	Djelfa, Hassi Bah Bah, Birine, El Idrissia, Messaad, Ain Chouhada, Dar Chioukh, Ain Oussera	Feidh Botma et El Ibel	Moudjebara, El Guedid, Ain Maabed, Zaccar, Douis, Hassi El Euch, Guettara, Sidi Ladjel, Had Sahary, Charef, Amourah, Ain Fekka et Tadmit	Sed Rahal, Bouira Lahdeb, El Khemis, Sidi Baizid, Mliliha, Guernini, Selmana, Oum Laadham, Ben yagoub, Zaafrane, Deldoul, Benhar, Hassi Fedoul
Nombre	8	2	13	13

Source : ONS 2008

3.8.Le taux d'urbanisation

A l'instar des autres wilayas du pays, le taux d'urbanisation au niveau de Djelfa a connu importante évolution durant ces dernières 20 année, passant de 54% en 1998 à environ 70% en 2008. Ce dernier taux est supérieur aux taux moyens national et de la région des Hauts plateaux centre.

La tendance à l'agglomération et beaucoup plus à l'urbanisation que connaît la wilaya est le résultat d'une paupérisation et une dégradation des conditions de vie caractérisant les populations rurales résultant des difficultés rencontrées dans l'exercice de l'activité agropastorale (sécheresse, dégradation des parcours, inexistence des commodités, etc...). Cette situation a engendrée des afflux massifs des populations rurales et nomades vers les agglomérations urbaines où sont concentrés les équipements, infrastructures et activités. Sachant qu'actuellement les grandes agglomérations urbaines de la wilaya connaissent des problèmes de gestion et de maîtrise de la croissance urbaine, le phénomène d'exode rural risque d'aggraver encore plus les problèmes de ces agglomérations.

5. Le Fonctionnement de l'armature urbaine et rurale et les aires d'influence

Le territoire de la wilaya dispose de potentialités naturelles et d'infrastructures ayant favorisé l'implantation et le développement des agglomérations. Il s'agit essentiellement du milieu physique, de la disponibilité en eau et des axes structurants sur lesquelles repose la structure de l'armature urbaine actuelle.

Il ressort de l'analyse de ces aspects que les principales agglomérations de la wilaya de Djelfa, sont localisées au niveau des :

- Plaines et vallées alluviales où sont localisées les meilleures terres agricoles.
- Principales nappes connues.
- Principaux axes de liaisons.

Malgré les efforts consentis par l'Etat en réalisant des programmes de logements et des équipements à travers toutes les agglomérations de la wilaya, le chef lieu de wilaya de Djelfa et les agglomérations Ain Oussera, Hassi Bah Bah et Messaad, où se concentre l'essentiel du développement économique et urbain, continuent toujours à exercer une forte polarisation sur tout l'espace wilayal. Ainsi, de vastes territoires, particulièrement au Sud de la wilaya, demeurent en marges d'un développement économique durable. Cette situation n'a fait qu'accentuer le phénomène de l'exode rural des communes répulsives vers les centres les plus attractifs et a générée :

- Un dysfonctionnement dans l'organisation de l'armature urbaine et rurale actuelle due à la forte polarisation exercée par ces agglomérations sur le reste du réseau d'agglomération
- Une surexploitation des ressources en eau et une pollution des Oueds traversant ces agglomérations. Actuellement, la nappe Ain Oussera est surexploitée tandis que celle du synclinal Nord de Djelfa est à la limite de l'exploitation normale.

- Une dégradation du cadre de vie au sein de ces villes (prolifération de l'habitat précaire, dégradation du cadre bâti, problème de dysfonctionnement et d'organisation urbaine, problèmes environnementaux, etc...).

A cette situation, il est utile d'ajouter que la faiblesse du maillage infrastructurel n'a fait que marginaliser et enclavé encore plus les agglomérations situées à l'écart du grand couloir de développement (RN1) sur lequel est greffé les grandes agglomérations de la wilaya.

Comme en 1998, le fonctionnement de l'armature urbaine de la wilaya est assuré essentiellement par les quatre grandes agglomérations que chacune exerce un rayon d'influence sur son territoire. A cet effet, nous distinguons les aires d'influence suivante :

6. L'aire d'influence de Djelfa

Etant chef lieu de la wilaya, la ville de Djelfa par sa position géographique, sa taille et son niveau d'équipements et services exerce une forte attractivité sur tout le territoire de wilaya, à l'exception des agglomérations de Guettara et Oum Laadam qui sont tournées vers les wilayas limitrophes (Ghardaïa, Biskra et Ouargla). Son aire d'influence dépasse même les limites de la wilaya grâce aux quelques infrastructures et équipements dont elle dispose.

Les agglomérations qui sont soumises directement à l'aire d'influence de Djelfa sont celles des communes de Moudjebara, Ain El Ibel, Faïd El Botma, Dar Chioukh, Ain Maabed, Taadmit, M'liliha et Zaccar.

7. L'aire d'influence d'Ain Oussera

Située sur la RN1, l'agglomération d'Ain Oussera, deuxième agglomération de la wilaya, a bénéficiée par l'implantation d'importantes infrastructures (Zones : industriel et d'activité) et des équipements scolaires et sanitaires (Lycées, CFPA, Hôpital, etc...) et des services (Banques, Assurances, etc...). Ces programmes lui ont permis de structurer toute la partie Nord de la wilaya.

Les agglomérations qui subissent cette polarité sont celles des communes de Benhar, Birine, Had Sahary, Ain Fekka, Guernini, El Khemis, Sidi Laadjel et Hassi Fedoul.

8. L'aire d'influence de Hassi Bahbah

Cette aire est caractérisée physiquement par les deux Zahrez et du cordon dunaire. Le maillage Infrastructurel demeure faible, il est limité à l'axe d'importance nationale (RN1), à partir duquel sorte deux axes relativement importants RN 1A et CW 146.

L'agglomération de Hassi Bahbah ressort la plus importante en terme de taille, d'équipement socio-éducatif et de service qu'elle offre. Les agglomérations qui

dépendent de cet aire sont celles aux communes de Bouiret Lahdeb, Hassi El Euch, Sdi Baïzid, Zaafrane et El Guedid.

9. L'aire d'influence de Messaad

Situé au Sud de la wilaya, il est composé par les agglomérations des communes de Messaad de Deldoul, Sed Rahal, Selmana et Amourah. Les agglomérations de ce groupement sont en majorité enclavées, à l'exception de Messaad desservie par la RN 1B. En raison de sa dotation d'un institut national spécialisé de formation professionnelle, et un hôpital, L'aire d'influence de Messaad dépasse parfois les limites Sud de la wilaya.

4. Analyse Socio-éducatif de la Wilaya de Djelfa

4.1. Education

Le facteur démographique caractérisé par la forte évolution de la population de la wilaya de Djelfa (double de la moyenne nationale) a eu des répercussions directes sur les niveaux de scolarisation qui demeure en deçà des efforts déployés.

La forte tendance de natalité caractérisant la wilaya de Djelfa a induit une forte croissance de la tranche d'âge 6-15 ans atteignant 257 722 personnes au RGPH de 2008, soit environ 24% de la population totale de la wilaya.

Tableau 36: Taux d'accroissement annuels moyens 1998 /2008

Espaces de programmation Territoriale	Taux d'accroissement annuels moyens
Wilaya de Djelfa	3.24%
Hauts Plateaux Centre	2,9
Total national	1,6

Source : RGPH 2008+Monographie 2021

Quant aux effectifs scolarisés, ils ont fortement évolués durant les trois dernières décennies et ont passés de 35 094 élèves en 1977 à 148 205 élèves en 1998 pour atteindre 203 344 élèves en 2008. Cette évolution a eu un impact significatif dans l'amélioration du taux moyen de scolarisation dans la wilaya, celui ci est passé de **34%** en 1977 à **62,36%** en 1998 pour atteindre **78,9%** en 2008. Toutefois beaucoup d'efforts restent à déployer (surtout la sensibilisation) pour améliorer le niveau de scolarité demeure qui demeure l'un des plus faible au niveau national (**96%**) en raison de l'enclavement de certaines zones et de l'importance de la population éparsé et nomade. Dans ce cadre nous notons que trois communes du Sud de la wilaya (Oum Ladam, Guettara et Sed Rehal) à fortes populations éparsés et nomades enregistrent des taux de scolarisation inférieurs à 50 %.

Tableau 37: Taux moyen de scolarisation dans la wilaya

Inf. à 50 %	de 50 à 60 %	de 60 % à 78 %	Plus de 79 %
Oum Laadham (12,4), Sed Rahal (43) et Guettara (48)	Selmana (51,1), Amourah (56,2), Guernini (58,7) et El Guedid (59,5).	Hassi El Euch (61,3), Mliliha (63,4), Moudjebara (65,7), El Khemis (66), Zaafrane (67,2), Sidi Baizid (67,3), Douis (68,2), Bouira Lahdeb (69,8), Zaccar (70,5), Benhar (70,6), Benyagoub (70,7), Deldoul (71,6), Hassi Fedoul, (71,6), Ain Fekka (71,9), Tadmit (73,5), Feidh El Botma (74,5), Had Sahary (75,9) et Ain Maabed (77)	Charef (79), Ain Chouhada (79,8), Ain El Ibel (82,7), Hassi Bahbah (83,6), Birine (85,5), El Idrissia (86,1), Sidi Ladjel (86,8), Dar Chioukh (87,2), Djelfa (89,3), Messaad (89,9) et Ain Oussera (90)

Tableau 38: Taux de scolarisation

Commune	6 ans		6 - 15 ans		16-19 ans	
	Effectifs scolarisés 6 ans	Taux de scolarisation 6 ans%	Effectifs scolarisés 6-15 ans	Taux de scolarisation 6-15 ans%	Effectifs scolarisés 16-19 ans	Taux de scolarisation 16-19 ans%
Djelfa	6407	98,24	57190	92,39	9687	48,54
El Idrissia	802	98,00	6029	94,64	1670	58,71
Ain chouhada	124	89,52	554	71,78		
Douis	254	82,56	960	76,85	93	23,27
Charef	553	95,30	3730	91,06	906	56,23
El guedid	367	87,74	2899	97,22	455	95,81
Ben yacoub	274	85,04	529	51,56		
Ain oussera	2049	97,56	22683	98,88	4789	67,29
Guernini	117	93,16	611	73,93		
Sidi laadjel	365	89,59	3304	96,90	758	69,52
Hassi fedoul	391	87,21	2616	94,71	223	63,60
El khemis	140	83,07	719	76,42		
Birine	753	99,98	6764	99,26	1331	77,20
Benhar	337	84,87	1478	65,51		
Had sahy	674	88,92	5733	95,74	746	41,86
Ai n fekkah	582	86,25	4268	91,04	372	35,55
Bouira lahdeb	271	95,57	827	65,09	139	23,70
Hassi bahbah	1816	99,17	17269	97,83	3799	51,99
Ain maabed	479	89,56	2604	81,27	412	35,87
Zaafrane	320	90,63	1920	89,03	284	59,32
Hassi el euch	250	84,80	1545	86,65	334	44,49
Dar chioukh	720	84,58	7273	99,48	1721	65,62
M'liliha	350	85,14	1948	81,50		
Sidi bayzid	178	93,28	1206	83,63		
Feid el botma	978	73,43	2850	66,46	478	25,43
Amoura	219	80,44	415	55,33		
Oum laadham	827	85,73	622	49,72		
Messaad	2635	98,01	18420	93,75	3549	53,73
Selmana	545	83,87	1290	58,82	217	23,52
Deldoul	332	87,47	544	49,66		
Sed rahal	446	85,45	1344	71,71		
Guettara	319	69,61	1956	93,08	70	16,94
Ain el ibel	767	91,13	4253	83,95	699	39,27
Zaccar	66	89,39	490	87,70		
Tadmit	225	85,78	1290	70,69	130	28,67
Moudjebara	359	96,66	2928	89,67	349	55,68
Total Wilaya	26 291	92,23	191061	90,92	33211	47,45

Source : RGPH 2008+Monographie 2021

a. L'enseignement du primaire

Les infrastructures du cycle primaire ont connu une importante augmentation durant ces 35 dernières années, en passant de 204 écoles en 1977 à 479 unités en 2012, soit une augmentation de 275 unités (environ huit écoles par année).

Ce type d'enseignement est représenté par 459 établissements, concentré essentiellement dans les 11 communes urbaines et semi urbaines où est concentrées 353 écoles, soit 73,69% du total des établissements de la wilaya. Les communes de Djelfa, Messaad, Hassi Bahbah et Ain Oussera s'accaparent à elles seules plus de 44% du total des établissements (ce taux était de environ 40% en 2001).

Il est à noter que pour diverses raisons 51 écoles ne sont pas fonctionnelles. Celles-ci sont situées en majorité au niveau de la zone éparse, pour des raisons de vétusté du cadre bâti, certains écoles remontent aux années 70, et du manque des élèves, générée par l'exode massif des ruraux, notamment au niveau des communes : zaafrane et Sidi Baizid. Dans ce cadre, nous signalons l'âge avancé de certaines écoles qui remonte aux années 50, dont nous citons à titre d'exemple :

- L'école Thameur Ben Omrane, à El Guedid bâtie en 1950 ;
- Le Martyr Ahmed Ben Safi à Zaafrane bâtie en 1951 ;
- Les écoles Derouazi Chamekh 01 et 02 à Djelfa bâtie en 1952 ;
- L'école Central à Djelfa bâtie en 1955 ;
- L'école Djäafar Mohamed Sud à charef bâtie en 1955 ;
- L'école Khaldi Makhlouf à El Idrissia bâtie en 1956;
- L'école l'espoir Guennani à Djelfa bâtie en 1958;
- L'école Okba Ben Nafäa à Hassi El Euch bâtie en 1959;

• Le Taux d'utilisation des classes

Le taux moyen d'utilisation des classes de la wilaya a connu une certaine régression puisqu'il est passé de 89,9% en 2001 à 82,94% en 2012. Ainsi sur les 3723 classes que compte ce cycle, 3088 classes qui sont réellement utilisées. Seulement deux communes enregistrent un niveau d'utilisation complet des classes. Cette situation, conjuguée à la forte croissance de la population scolarisée, a été à l'origine de la sur-utilisation des classes, d'où le recours au système de la double vacation qui est de 1,21.

Tableau 39: Le Taux d'utilisation des classes

Inférieur à 90%	Entre 90 et 100%	Entre 90 et 100%	100%
Hassi El Euch, Oum Ladhham, Ain Oussera, Ben Yacoub, M'Liliha, Birine, Selmana, Charef, Zaafrane et Dar Chioukh	Djelfa, Hassi Bahbah, El Idrissia, Sidi Baizid, Douis, Sed Rahal, Ain Maabed, Had Sahary, Benhar, Guettara Messaad, Ain Feka, Ain El Ibel, Ain chouhada, El Khemis, Sidi Ladjel et Tadmit	Moudjebara, Amourah, Guernini, Deldoul, Bouira Lahdeb, Faidh El Botma et Hassi Fedoul	Zaccar et El Guedid
10	17	7	2

Direction de l'éducation 2021

• Taux d'occupation par classe (T.O.C)

En raison des nouvelles réalisations des écoles primaires durant les dix dernières années (2001-2012) au nombre de 105 écoles, le taux d'occupation moyen de la wilaya, a connu une nette amélioration passant de 46,78 élèves par classe en 2001 à 29,30 élèves par classe en 2012. Cette remarquable amélioration a été possible grâce aux efforts du secteur qui s'est investi à se renforcer avec de nouvelles infrastructures pédagogiques.

Avec l'exploitation des classes non utilisées, le T.O.C moyen de la wilaya serait de 29,03 élèves par classe. Cependant, l'appréciation du T.O.C par commune révèle de grande disparité, puisqu'il varie de 10,38 au niveau de la commune de Hassi Bah Bah à 48,75 élèves par classe pour la commune de Oum El Adham. Ainsi, quatre catégories de communes se distinguent :

- La commune de Hassi Bah Bah est caractérisé par un très bon taux inférieur à 20 élèves/classe ;
- La catégorie des communes ayant un bon T.O.C inférieur au taux moyen de la wilaya. Elle est constituée par onze communes, situées à l'écart des grands axes de développement;
- 22 communes ayant un mauvais T.O.C, supérieur au taux moyen de la wilaya.
- Trois communes ayant un très mauvais T.O.C dépassant les 40 élèves ;

Tableau 40: Taux d'occupation par classe

Inférieur à 20	Entre 20 et 30	Entre 30 et 40	Supérieur à 40
Hassi Bahbah	Tadmit, Hassi Fedoul, Deldoul, Bouira Lahdeb, Sidi Baizid, El Khemis, Ben Yacoub, Zaafrane, Ain Chouhada et Hassi El Euch.	Charef, Amourah, Selmana, Had Sahary, Douis, Birine, Ain Feka, Guernini, M'Liliha, Sidi Ladjel, Ain El Ibel, Benhar, Moudjebara, Dar Chioukh, Ain Maabed, Faid El Botma, Ain Oussera, El Guedid, El Idrissia, Sed Rahal, Messaad et Djelfa.	Zaccar, Guettara et Oum El Adham.

Direction de l'éducation 2021

D'une manière générale la situation en matière d'occupation des classes des écoles du primaire a connu une notable amélioration. Nous tenons de rappeler qu'en 2001 06 communes avaient un T.O.C dépassant les 50 élèves par classe, il s'agit des communes de Djelfa, Ain Oussera, Dar Chioukh, M'liliha, Sidi Baïzid et Ben yagoub.

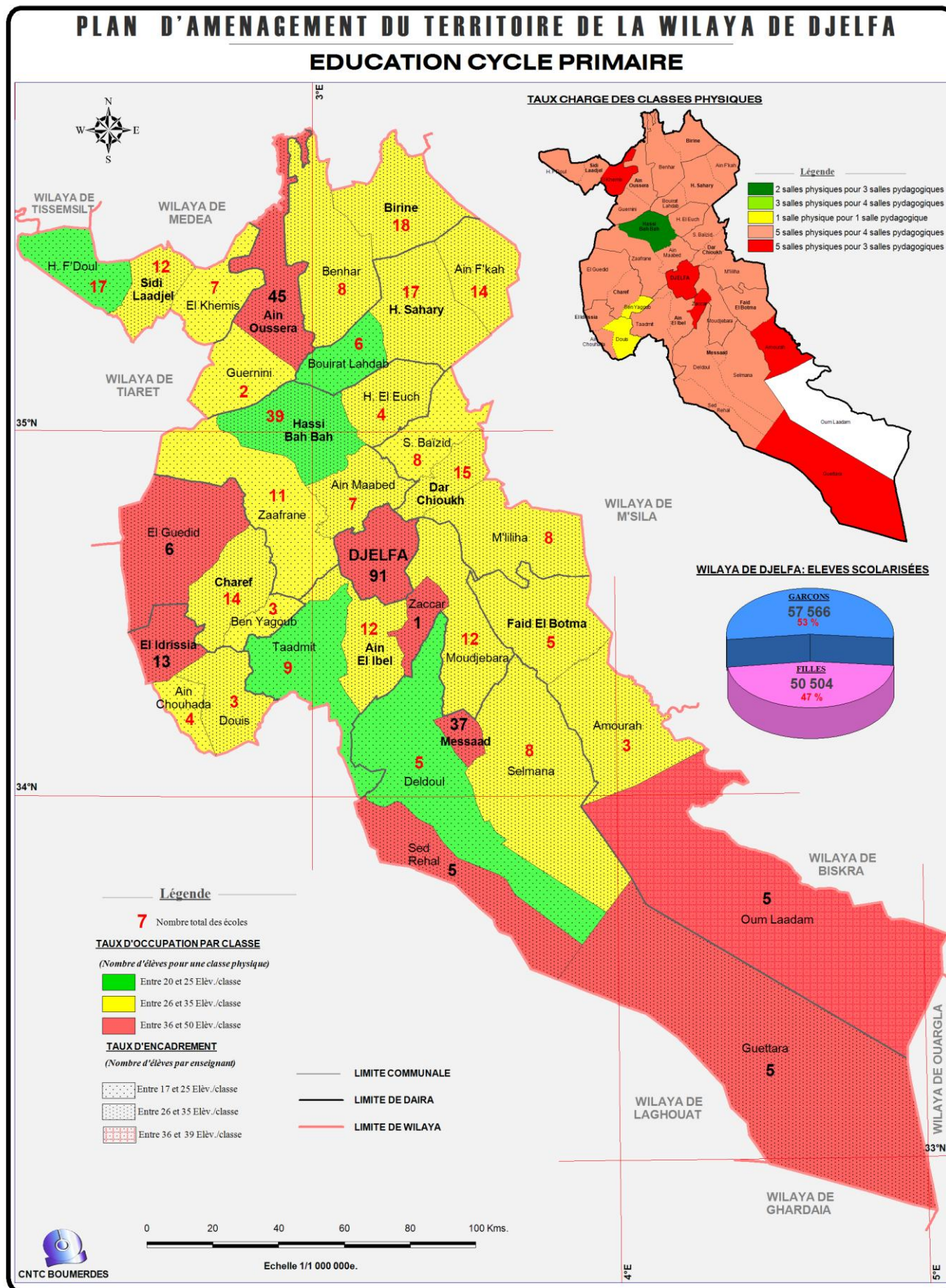
Tableau 41: la situation en matière d'occupation des classes des écoles du primaire

Commune	Nombre écoles		Nombre Salle de classe		Groupes pédago	NB d'élèves		TOC
	Total	fermés	Total	Dont utilisées		Total	Filles	
Djelfa	91	2	939	817	1191	323 77	15 326	39,63
Ain Oussera	45		447	319	326	11 367	5383	35,63
Messaad	37	1	324	276	313	10 582	4891	38,34
Hassi Bahbah	39		347	878	302	9116	4356	10,38
Ain Maabed	7	2	52	44	48	1517	737	34,48
Hassi El Euch	4	1	38	26	28	779	360	29,96
Zaafrane	11	6	53	42	44	1159	552	27,60
El Idrissia	13		112	90	103	3238	1501	35,98
Douis	3		18	15	15	466	230	31,07
Ain chouhada	4		14	12	13	345	172	28,75
Guernini	2		13	12	14	384	193	32,00
Birine	18	1	155	117	122	3733	1764	31,91
Benhar	8	2	33	28	32	933	395	33,32
Ain El Ibel	12	1	90	77	82	2539	1140	32,97
Moudjebara	12	1	67	61	70	2042	952	33,48
Tadmit	9	4	47	42	43	961	453	22,88
Zaccar	1		7	7	9	293	116	41,86
Guettara	5		33	28	39	1260	570	45,00
Selmana	8		37	29	30	897	416	30,93
Deldoul	5		16	15	16	366	169	24,40

Chapitre III**Analyse de l'armature urbaine de la wilaya de Djelfa**

Sed Rahal	5		25	21	24	793	334	37,76
Dar Chioukh	15	2	139	111	123	3785	1762	34,10
Sidi Baizid	8	6	38	31	33	793	370	25,58
M'Liliha	8	1	53	40	42	1303	571	32,58
Charef	14	4	88	69	71	2085	966	30,22
El Guedid	6	2	49	49	51	1757	845	35,86
Ben Yacoub	3		16	12	12	316	155	26,33
Faidh El Botma	5	3	49	47	50	1634	777	34,77
Oum El Adham	5		17	12	25	585	232	48,75
Amourah	3	1	12	11	14	333	146	30,27
Sidi Ladjel	12	1	63	56	65	1831	837	32,70
Hassi Fedoul	17	1	70	69	80	1668	727	24,17
El Khemis	7	2	21	18	23	464	221	25,78
Had Sahary	17	5	125	106	109	3285	1503	30,99
Ain Feka	14	1	96	82	87	2619	1170	31,94
Bouira Lahdeb	6	1	20	19	22	465	212	24,47
Total wilaya	479	51	3723	3688	3671	108 070	50 504	29,30

Source: Direction d'Education 2021



4.2.Santé

La wilaya de Djelfa est dotée par d'importantes infrastructures sanitaires réparties à travers toutes les communes. Le découpage territorial sanitaire subdivise la wilaya en quatre secteurs sanitaires répartis du Nord au sud comme suit :

- **Secteur sanitaire de Ain Oussera** couvrant 10 communes, Ain Oussera, El Khemis, Guernini, Bouiret Lahdeb, Hassi Fedoul, Sidi Ladjel, Ain Feka, Benhar, Birine et Had Shary, soit un volume de population 258 150 personnes.
- **Secteur sanitaire de Hassi Bahbah** couvrant 08 communes, Hassi Bahbah, Ain Maabed, Dar Chioukh, Hassi El Euch, M'liliha, Sidi Baïzid et Zaafrane, soit un volume de population de 186 113 personnes.
- **Secteur sanitaire de Djelfa** couvrant 07 communes, Djelfa, El Idrissia, Ain Chouhada, Ben Yagoub, Charef, Douis et El Guedid, soit un volume de population de 441 420 personnes.
- **Secteur sanitaire de Messaad** couvre toute la partie Sud de la wilaya (au nombre de 12 communes) desservant un volume de population de 318 451 personnes.

Si en 2001, un certain équilibre caractérise la répartition des populations à travers les secteurs sanitaires, ce n'est plus le cas en 2012 où une grande concentration des populations concerne les secteurs sanitaires de Djelfa et Messaad qui représentent respectivement 36,66% et 26,44 % de la population totale. Ce déséquilibre constitue une contrainte majeure dans la mesure où ces deux secteurs subissent une grande pression. Cette situation est beaucoup plus compliquée pour les communes du Sud de la wilaya situées à de grandes distances des hôpitaux

- **Les infrastructures sanitaires**

- **Les Hôpitaux**

Chaque secteur sanitaire est composé par un Etablissement Public Hospitalier (Hôpital), localisés au niveau des quatre principales agglomérations (Djelfa, Ain Oussera, Hassi Bahbah et Messaad). La capacité d'accueil global de ces quatre EPH est de 856 lits, repartis comme suit :

Tableau 42: Etablissement Public Hospitalier

Etablissements	Nombre de lits
EPH Djelfa	284
EPH Hassi Bah Bah	240
EPH Ain Oussera	172
EPH Messaad	160
EPH EL Idrissia	116
EPH Elbirin	60
Total	1032

Source : direction de la santé

Rapporté à la population totale de la wilaya (RGPH 2008), le ratio serait de 0,71 lit pour 1000 habitants, loin du ratio moyen national qui est 1,88 lit pour 1000 habitants en 2010. Il est à rappeler que l'objectif national est de 2 lits pour 1000 habitants.

Par secteur sanitaire, celui de Messaad enregistre le ratio le plus faible, avec 0,50 lit pour 1000 habitants, alors que le secteur sanitaire de Hassi Bah Bah avec un ratio de 1,22 lit pour 1000 habitants constitue le plus favorable.

Figure 12: Hôpital de Ain Oussera



Figure 13: Hôpital de Djelfa



Tableau 43: Répartition du nombre de lit par services et par établissement

Services	Nombre de lits			
	Djelfa	Messaad	Hassi Bah Bah	Ain Oussera
Chirurgie Générale	60	30	60	40
Gynécologie Obstétrique	00	00	18	40
Maladies Infectieuses	30	00	00	00
Médecine Interne	50	30	00	50
Médecine Homme	00	00	25	00
Médecine Femme	00	00	25	00

Néphrologie Hémodialyse	30	00	20	22
Pédiatrie	30	30	30	00
Pneumo phtisiologie	50	30	00	00
UMC	30	10	20	10
Médecine Légale	04	00	00	00
Bloc Opératoire	00	00	00	10
Maternité	00	30	12	00
Orthopédie	00	00	30	00
Total	284	160	240	172

Source : Direction de la santé

Figure 14: UMC de Djelfa : une structure moderne



➤ **Hôpital mères enfants**

Le secteur sanitaire a bénéficié en 2011 de la réalisation d'un hôpital mère et enfants d'une capacité de 110 lits. Cette importante infrastructure sanitaire permettra certainement d'absorber une demande en matière de soins des femmes et des enfants. Cet hôpital est doté de tous les équipements nécessaires à son bon fonctionnement : radios, mammographies, laboratoires et quatre blocs opératoires

L'encadrement médical est assuré par cinq spécialistes en néonatalogie, six gynécologues et cinq anesthésistes.

➤ **Hôpital ophtalmologique**

Dans le cadre de la coopération Algéro-Cubaine, la wilaya de Djelfa a bénéficié de la réalisation d'un hôpital spécialisé en ophtalmologie et géré actuellement par les cubains. D'une capacité globale de 120 lits, l'encadrement médical totalement cubain est assuré par 28 ophtalmologistes et deux stomatologues.

Figure 15 : HOPITAL spécialisé en ophtalmologie Algéro-Cubain



➤ Les polycliniques

Selon la Direction de la Santé, la wilaya compte 38 polycliniques réparties sur 27 communes. La commune de Djelfa compte à elle seule 8 polycliniques. Il est à rappeler qu'en 2001, la wilaya ne possédait que 8 polycliniques. L'évolution du nombre de polyclinique s'explique par la reconversion des 18 centres de santé en polyclinique.

Les polycliniques dotées de 222 lits sont d'une grande utilité dans la mesure où elles offrent des services de soins variés et d'une grande qualité. De ce fait elles jouent un important rôle de soutien aux infrastructures lourdes. Rapporté à la population totale de la wilaya, le ratio serait d'une polyclinique pour 31 688 personnes, ce qui est un bon ratio si l'on le compare à la moyenne nationale qui était d'une polyclinique pour 62 190 habitants en 2004.

Tableau 44: Nombre de polyclinique

Secteur sanitaire	Nombre de polyclinique	Ratio 1 polyclinique pour x habitants
Ain Oussera	09	27 461
Hassi Bahbah	07	28 159
Djelfa	14	31 530
Messaad	08	39 806
Moyenne wilaya	38	31 688
Moyenne nationale	-	62 190

Figure 16: Polyclinique de Ain Chih (ville de Djelfa)



Tableau 45 : Répartition des polycliniques par commune

Communes	Localisation	Nombre de lits	Personnel médical			Personnel paramédical	
			M.S	M.G	Ch.D	Sages femmes	Paramédic aux
Djelfa	Ain Chih	26	/	03	02	10	31
	Falah	/	/	03	01	02	08
	Boutrifis	/	/	03	01	02	13
	Bab Boussaada	/	/	02	01	01	07
	Ain Serrar	16	/	06	03	09	23
	Bordj	/	/	02	01	02	10
	Bendjermain	/	/	02	02	01	08
	Ouled Oubidallah	/	/	02	01	02	08
Charef	ACL	16	/	04	/	04	30
El Guedid	ACL	14	/	03	01	03	17
El Idrissia	ACL	18	/	07	02	05	38
Ben Yagoub	ACL	02	/	02	01	01	02
Douis	ACL	02	/	02	/	/	07
Ain Chouhada	ACL	06	/	02	01	/	07
Messaad	Messaad	10	01	05	03	04	21
	Demed	04	00	01	01	00	03
Ain el Ibel	ACL	12	00	06	03	05	22
Moudjebara	ACL	10	00	04	02	01	11
Taadmit	ACL	08	00	03	02	00	03
Guettara	ACL	04	01	05	02	00	08
Feid Botma	ACL	08	04	06	02	05	18
Sed Rahal	ACL	04	00	04	01	00	05
Hassi Bah Bah	ACL	06	00	07	04	02	22
Hassi-El-Euch	ACL	00	00	02	01	00	06
Dar Chioukh	ACL	10	00	05	01	05	17
M'liliha	M'liliha	02	00	02	01	00	02
	Mouillah	02	00	02	01	01	04
Zaafrane	ACL	02	00	02	00	00	08
Ain Maabed	ACL	10	00	05	01	05	13
Ain Oussera	ben kous ibrahim	00	02	03	02	02	15
	Guazel Omar	00	00	02	01	00	07
	Lakhal Bachir	04	00	02	02	01	06
Birine	ACL	06	00	06	02	02	31
Ain Feka	ACL	04	00	05	01	00	08
Sidi Ladjel	ACL	06	00	06	02	03	15
Hassi Fedoul	ACL	04	00	03	01	00	07
Bouiret Lahdab	ACL	05	00	02	00	01	05
Had Sahary	ACL	05	00	06	01	02	19
Total	38	222	08	137	52	81	485

Source : Direction de la santé

➤ **Les salles de soins**

Les salles de soins ont conçues pour soutenir et alléger la pression exercée sur les autres infrastructures sanitaires (polycliniques et hôpitaux), sont pour la plupart sous équipés et sans un encadrement sanitaire adéquat. Plusieurs salles de soins, particulièrement celles situées au niveau des zones éparses sont fermées. Statistiquement, la situation en matière de salles de soins est jugé bonne. La wilaya compte 94 salles de soins comptant 8 lits répartis sur cinq communes du Sud de la wilaya à savoir : Sed Rehal, Deldoul, Amoura, Oum laadam et Selmana. Il y a lieu de signaler que les trois communes de Douis, Ben Yagoub et Feïd El Botma restent dépourvues de ce type d'équipement.

Rapporté à la population rurale totale, la wilaya de Djelfa enregistre un ratio d'une salle de soins pour 3524 personnes, ce qui est un très bon ratio comparativement à l'objectif national qui est d'une salle pour 5000 personnes.

Tableau 46: Nombre de salles de soins

Secteur sanitaire	Nombre de salles de soins	Ratio salles de soins pour ... habitants
Ain Oussera	25	4341
Hassi Bahbah	17	3217
Djelfa	16	5212
Messaad	36	5103
Wilaya de Djelfa	94	3524
Objectif national	1 Salle pour 5000 personnes	

Source : Direction de la santé

Salles de soins à El Djedida et à Teir Golab dans la commune de Hassi Fedoul : importantes infrastructures sanitaires en zone éparses, malheureusement non fonctionnelles

Tableau 47: Répartition des salles de soins par commune

Communes	Localisation	Communes	Localisation	
Djelfa	05 Juillet	Hassi Fedoul	Eldjadida	
	100 Maison		Tir Elgulabe	
	Ain Zina	Had sehary	Had Sehary	
	El Wiam		Ahmed Zabana	
Charef	Ouled Said			
Charef	Touazi	Hassi bah bah	Si Haouas	
	Taouzara		Cités Administratifs	
	Louibed		Monadhiline	
	Ain Lahdjar		Bouafia	
	Hammame		Guendous	
Guedid	Oum Chegag		Mosrane	
Idrissia	Idrissia		Dar Chioukh	Hassi-El- Morra
	Kaf Elbaze			El Merdja
	Ain Lahdjar	Village Agricole		
	El-Nahda	El-Magtaa		
Ain chohada	Bouchkioua	Sidi Baizid	Sidi Baizid	
Ain Oussera	Ouled Daoued		Guendouza	
	Mahata		Sed –Oum-Draou	
	Slimane Slimane		Djaiamaa	
	Nouidjem	Deldoul		
Birine	Hourabat	Deldoul	Mellaga	
	Tarik Ain Boussif		Graita	
Ain Fekka	Kalaat Yahia		M'gued	
Sidi Laadjel	El Ardja	Amoura	Amoura	
	Haouch Elkaid		Amoura Djadida	
	Cite Nacer		Abdelmadjid	
Khemisse	Elkhemisse	Oum laadame	Oum laadame	
	Mouilah		Gaaou	
Benhar	Sall Benhar		Selmana	Oum Lihchime
	Draa Souari	Selmana		
	Manaa	Oum Legrad		
	Oussissara	Ghahra		
Bouiret lahdab	Sguiaa	Selmana		Bordj
	Ouled Si Ameer			Zaouia
Guermini	Guermini	M'liliha		Daya Selouine
Hassi El Euche	Farzoul	Zaafrane		Dayat-el-Boukhour
Messaad	Alkods	Ain maabed	Rocher de Sel	
	Saifi	Guettara	Bouiguella	
	Heniete Ouled Salem	Sed Rehal	Dayet Djaidate	

	Heneite Kaabache	Zaccar	Zakar
	Nouaoura	Moudjebara	Maalba
Ain el Ibel	Oued Sedar		Ain Naga
	Dzira		
	Amraa		
	M'tiriha		
Taadmit	Enthila		
	Morhma		
	Foures		
	Lohyouhi		
	Meguisba		
	Ben hamed		
	M'guataa El Ouassat		

Source : Direction de la santé

4.3. Équipements Sportifs

Compte tenu de l'importance de la population jeune dont l'âge est inférieur à 25 ans qui représente environ 60 % de la population totale de la wilaya, le secteur de la jeunesse et des sports révèle d'une importance particulière. Ce secteur a consenti beaucoup d'effort dans la réalisation des infrastructures de jeunesse et sports. Malgré ces efforts cinq communes ne disposent d'aucune infrastructure sportive, il s'agit des communes de : M'liliha, Ben yagoub, Zaccar, Guettara et Oum Laadham.

Les équipements sportifs sont variés et constitués de 16 types allant du complexe OMS au stade sans tribune. La wilaya est dotée de 178 équipements sportifs (85 réalisés par le secteur et 93 réalisés par les communes). D'une capacité globale de 71 840 sportifs pour 11 624 adhérents, ces équipements sont répartis sur 31 communes.

a. Complexe OMS

La wilaya compte deux complexes sportifs OMS situés à Djelfa et Ain Oussera et offrent une capacité globale de 35 000 sportifs dépassent largement la demande puisque le nombre d'adhérents n'est que de 1042.

Tableau 48: complexes sportifs OMS

Communes	Capacité d'accueil	Nombre d'adhérents	
		Total	féminin
Djelfa	20 000	906	136
Ain Ouassera	15 000	136	0
	35 000	1 042	136

Source : DJS 2021

Figure 17: Complexe OMS de Djelfa



b. Salle OMS

Les six salles OMS que compte la wilaya sont réparties sur cinq communes avec une capacité d'accueil globale de 3000 places. Il est à rappeler qu'en 2001, la wilaya ne comptait que trois salles OMS situées à Djelfa, Ain Oussera et Hassi Bahbah.

Tableau 49: salles OMS que compte la wilaya

Communes	Capacité d'accueil	Nombre d'adhérents	
		Total	féminin
Djelfa	500	484	51
Djelfa	500	500	100
Ain oussera	500	265	25
Hassi bah bah	500	265	25
Messaad	500	-	-
Ain El Ibel	500	-	-
Total	3000	1514	201

Source : DJS 2021

Figure 18: Salle OMS de Ain Oussera



c. Terrains de Sport Combiné

Après les aires de jeux, Ce type d'équipement sportif est aussi très répandu quantitativement dans la wilaya avec 53 Terrains de Sport Combiné. Les communes de Djelfa, Ain Oussera, Hassi Bah Bah, Messaad et Dar Chioukh s'accaparent de 35 TSC, soit 66 % du total.

Tableau 50: Terrains de Sport Combiné

Communes	Nombre		Total
	Secteur	Hors secteur	
Djelfa	10		10
Ain Oussera	07		07
Hassi Bah Bah	05		05
Messaad	06		06
Dar Chioukh	01	06	07
Sidi Baizid	01		01
Had Sahary	02		02
Ain Ibel	02		02
Selmana		01	01
Benhar		01	01
Birine	02		02
El Idrissia	02	02	04
Bouiret Lahdeb		02	02
Oum Laadham		03	03
	38	15	53

Source : DJS 2021

d. Stades et terrains de football

Ce type d'équipement, au nombre de 34 stades et terrains, est réalisé dans le cadre des programmes communaux de développement et réparti sur 25 communes. Les communes dépourvues sont : Djelfa, Dar Chioukh, Sidi Baizid, Ain Ibel, Zaccar, Moudjebara, Taadmit, Messaad, Selmana, Hassi Bah Bah et Douis.

e. Aires de jeux

La wilaya compte 59 aires de jeux dont 36 réalisées par les communes. Ces aires de jeux sont réparties sur 28 communes. Les communes dépourvues sont : Taadmit, Zaafrane, Sed Rehal, Moudjebara, Had Sahary, Bouirat Lahdab, Douis et Ain Feka

Tableau 51: Les Aires de jeux dans la wilaya

Communes	Nombre		Total
	Secteur	Hors secteur	
Ain Chouhada	0	1	1
Ain El Ibel	1	0	1
Ain Maabed	1	0	1
Ain Oussera	2	3	5
Amourah	0	1	1
Ben Yagoub	0	1	1
Benhar	0	2	2
Birine	1	2	3
Charef	1	5	6
Dar Chioukh	1	1	2
Deldoul	0	5	5
Djelfa	4	0	4
El Guedid	0	1	1
El Idrissia	1	1	2
El Khemis	1	0	1
Faid El Botma	0	4	4
Guernini	1	0	1
Guettara	0	1	1
Hassi Bah Bah	1	0	1
Hassi El Euch	1	2	3
Hassi Fedoul	1	1	2
Messaad	2	0	2
M'liliha	0	2	2
Oum Laadam	1	0	1
Selmana	0	1	1
Sidi BaiZid	1	2	3
Sidi Laadjel	1	0	1
Zaccar	1	0	1
Total	23	36	59

Source : DJS 2012

f. Autres équipements sportifs

Les autres infrastructures sportives de la wilaya sont représentées par :

1. **Piscines semi olympiques** : La wilaya compte trois piscines semi olympiques (25 m de longueur) de 300 places chacune, localisées à Ain Oussera, Hassi BahBah et Messaad.
2. **Salles spécialisées** : Au nombre de quatre et d'une capacité d'accueil de 150 places chacune, ces salles se répartissent comme suit : une à Sidi Ladjel

(sectorielle), deux à Sidi Baizid (hors secteur) et une à Ain Maabed (hors secteur).

3. Une piste d'athlétisme de huit couloirs d'une longueur de 400 mètres situées au niveau de l'OPOW de Djelfa. L'encadrement est assuré par quatre entraîneurs ;
4. Une piscine semi olympique, située à la ville de Djelfa, d'une capacité de 50 places pour 250 adhérents. L'encadrement est assuré par sept entraîneurs ;
5. Une piscine communale située à Ain Chouhada ;
6. Deux bassins de natation situés à Had Sahary et Ain El Ibel ;
7. Un champs de tir à Djelfa ;
8. Un champs de course à Djelfa;
9. Une salle OMS en cours de réalisation au niveau de Birine.

h. Le programme du secteur pour 2010-2015

Le secteur de la jeunesse et des sports à prévu la réalisation de 47 équipements sportifs pour les années 2010, 2011 et 2012:

10. Un centre de regroupement en 2011;
11. Trente terrains combinés (TSP) dont 20 en 2010 et 10 en 2011 ;
12. Sept aires de jeux (une en 2010 et six en 2011) ;
13. Un boudrome en 2010 ;
14. Une salle OMS de 500 places en 2010 ;
15. Trois salles spécialisées de 150 places chacune (01 en 2010, 01 en 2011 et 01 en 2012) ;
16. Quatre piscine de proximité de 150 places chacune (trois en 2010 et une en 2012) ;

4.4. Les équipements culturels

D'une manière générale le secteur de la culture souffre d'un déficit en équipement du point de vue quantitatif et qualitatif, ce qui se répercute sur le manque d'activité culturelle.

a. La maison de la culture

Limitée à une seule située au chef-lieu de la wilaya d'une capacité d'accueil de 500 places et d'un effectif de 49 encadrement. Il y a lieu de signaler que cet équipement se trouve dans un état dégradé.

b. Les centres culturels

Seulement neuf communes sont dotées de centres culturels avec une capacité d'accueil global de 1973 personnes, ce qui demeure très insuffisant par rapport à la forte demande exprimée par une population essentiellement jeune. Il y a lieu de signaler que trois centres se trouvent dans un état dégradé.

Tableau 52: centres culturels avec une capacité d'accueil

Communes	Capacité d'accueil	Nature d'utilisation	Encadrement	Etat
Ain El Elbbel	140	Maison de jeune	03	Bon
Charef	/	/	/	/
Hassi Bahbah	200	Autre activité	03	Bon
Dar chioukh	200	Les associations	08	Dégradé
Messaad	200	Maison de jeune		Bon
Had Shary	200	Maison de jeune		Bon
Sidi Laadjel	200	Autre activité		Dégradé
Ain Oussera	633		10	Dégrade
Birine	200	Maison de jeune		Bon
Total	1973		24	

Source : Monographie 2021+RGPH 2008

c. Les salles de cinémas

D'une capacité globale de 1900 places, elles sont au nombre de quatre et situées dans les communes de Djelfa, Ain Oussera, Hassi Bahbah et El Idrissia. Nous notons que ces salles ne sont pas fonctionnelles (projection) et qu'elles sont utilisées pour d'autres activités (rencontre, meeting, journée de sensibilisation, etc. ...).

Tableau 53: Les salles de cinémas

Communes	Capacité d'accueil place	Encadrement	Etat actuel
Djelfa	700	07	Bon état
Ain ouessera	500		Dégradé
Hassi Bahbah	400	05	Bon état
Edrissia	300	02	Bon état
Total	1900	14	

Source : Monographie 2021

d. Les Bibliothèques

Plusieurs types de bibliothèques (au nombre de 46) ont été réalisées au niveau de la wilaya ces dernières années, il s'agit de :

- 19 bibliothèques en milieu rural réparties sur 19 communes avec une capacité d'accueil global de 2000 lecteurs et 21 000 livres.

Tableau 54 : Bibliothèques en milieu rural

Communes	Capacité d'accueil	Nombre de livres	Encadrement
Ain Chouhada	200	2000	03
Had Sahary	100	2000	08
Charef	100	1000	16
Ain El lbel	100	1000	06
Ain Maabad	100	1000	06
Deldoul	100	1000	07
Selmana	100	1000	07
Hassi El Euch	100	1000	11
Ain Feka	100	1000	02
El Khemis	100	1000	03
Sed Rahal	100	1000	11
Zaccar	100	1000	07
Feid El Botma	100	1000	08
Guettara	100	1000	02
Oum Ladham	100	1000	02
Guernini	100	1000	08
Hassi Fedoul	100	1000	02
Benhar	100	1000	03
Zaafrane	100	1000	10
Total	2000	21 000	122

Source : Monographie 2021

- 21 Bibliothèques en milieu semi urbain, dont 15 réalisées par les fonds intercommunaux FCCL. Ces bibliothèques sont réparties sur 21 communes et ont une capacité d'accueil globale de 4200 lecteurs. - Six bibliothèques en milieu urbain réalisées par les fonds intercommunaux FCCL avec une capacité d'accueil globale de 1800 lecteurs.

e. Les musées

Il n'existe que deux musées situés au niveau du chef-lieu de wilaya. La capacité d'accueil globale est de 470 personnes.

Tableau 55: Les musées de la wilaya

Dénomination	Capacité d'accueil	Encadrement
Musée communal	70	08
Musée des moudjahidines	400	13
	470	21

Source : Monographie 2021+RGPH 2008

f. Les librairies

Situées au chef-lieu de la wilaya, les quatre librairies ont une capacité d'accueil de 110 personnes et encadrées par neuf personnes.

g. Les salles de lectures

Situées au niveau de trois communes rurales, ces salles offrent une capacité d'accueil de 150 lecteurs.

Tableau 56: Les salles de lectures de la wilaya

Communes	Capacité d'accueil	Encadrement
El khemis	50	2
Guernini	50	2
Zaccar	50	2

Source : Monographie 2021+RGPH 2008

4.5. Les équipements culturels

Les équipements culturels sont composés d'un Centre Culturel Islamique, de 199 mosquées, 29 salles de prières, 34 Zaouïas et 05 écoles coraniques.

a. Les mosquées

La wilaya compte 199 mosquées réparties sur toutes les communes avec une capacité globale de 131 920 prieurs.

Tableau 57: mosquées réparties sur toutes les communes

Communes	Nombre	Capacité d'accueil	Etat actuel
Djelfa	47	40 440	3 non achevées avec une capacité de 5800
Ain Oussara	17	18 510	Achevé
Guernini	1	400	Achevé
Birine	9	7900	Achevé
Benhar	3	1 100	Achevé
Sidi Laadjal	2	1300	Achevé
El Khemis	1	400	Achevé
Hassi Fedoul	1	400	Achevé
Had Sahary	7	4 300	Achevé
Bouiret Lahdab	2	800	Achevé
Ain Fka	7	3 600	Achevé
Hassi Bahbah	16	12 370	Achevé
Zaafrane	2	1200	Achevé
Hassi El Euch	2	1200	Achevé
Ain Maabed	2	2300	Achevé
Dar Chioukh	6	3500	Achevé
Mliliha	2	800	Achevé
Sidi Baizid	2	600	Achevé
Charef	5	3500	Achevé
El Guedid	4	2400	Achevé
Benyagoub	1	300	Achevé
El Idrissia	3	2900	Achevé
Douis	1	600	Achevé
Ain Chouhada	1	500	Achevé
Ain El Ibel	9	4000	Achevé

Moudjebara	3	700	Achevé
Tadmit	4	1200	Achevé
Zaccar	1	400	Achevé
Messaad	25	12 800	Achevé
Deldoul	1	300	Achevé
Selmana	2	400	Achevé
Sed rahal	1	300	Achevé
Guettara	2	600	Achevé
Feid El Botma	5	3400	Achevé
Amoura	1	300	Achevé
Oum Laadham	1	800	Achevé
Total	199	131 920	

Source : Monographie 2021+RGPH 2008

➤ **Les salles de prières**

La wilaya compte 29 salles de prières réparties sur quatorze communes avec une capacité d'accueil globale de 5780 prieurs.

Tableau 58: Les salles de prières

Communes	Nombre	Capacité d'accueil
Djelfa	09	1680
Ain Oussara	01	400
Birine	01	300
Ain Fka	01	300
Charef	01 à Hamam charef/	200
Ain Chouhada	02 (Kaf elbaz centre et Bouchkioua)	200
Moudjebara	02(Maalba et ACL)	320
Tadmit	01 à fours	200
Messaad	04	1100
Deldoul	01	200
Selmana	02 (Oum lougrad et El Borj)	100
Feid El Botma	01	300
Amoura	02 (ACLet abdelmajid)	410
Oum Ladham	01à El gaou	70
Total	29	5780

b. Les écoles coraniques

Au nombre de cinq écoles coraniques, elles sont réparties sur quatre communes avec une capacité d'accueil globale de 500 élèves.

Tableau 59 : Les écoles coraniques de la wilaya

Communes	Dénominations	Capacité d'accueil	Etat actuel
Djelfa	- Cheikh Tennoum Mustapha. Cité chounane	80	Non achevé
	- El Ikhlas. Rue Brahimi Abderrahmane	120	Achevée
Sidi Laadjal	L'imam Nafai Madani	60	Achevé
Had Sahary	Ennour	120	Non achevé
Hassi Bahbah	El falah. Cité elkhadra	120	Achevé
Total	05	500	

Source : Monographie 2021+RGPH 2008

c. Zaouias

Importants équipements ont un rôle important dans la société Algérienne et ont joué un rôle très important dans l'apprentissage du Coran et la diffusion de la culture islamique en général à travers tout le territoire de wilaya et même au-delà, luttant par conséquent contre l'analphabétisme notamment dans les zones enclavées.

Tableau 60: Listes Zaouias de la wilaya

Communes	Dénomination	Capacité d'accueil	Etat actuel
Djelfa	Al azharia. Route de charef	80	Achevé
Ain oussara	Elhabria elbelkaidia. Cité Ali ammar	40	Achevé
Birine	Sidi Amar. Elharbat-	80	Achevé
Benhar	02 (Si Mhamed ben merzoug et Cheikh slami.)	50 et 40	Achevé
Sidi laadjal	Sidi laadjal. Cité rafda Nord	30	Achevé
El khemis	Elhaj Ali ben yahia. Zone elmilh	30	Achevé
Hassi Fedoul	Si abdelkader Eljilani. Douar lekfifat	30	Achevé
Bouiret lahdab	02 (Ain aghlal et Si elkourichi)	100 et 40	Achevé
Ain fka	El Attaeia. Ain fka	30	Achevé
Hassi bahbah	El falah. Zone de magssem	40	Achevé

Zaafrane	03 (Elguizi elhaj Ahmed, El aouhach et Si Mhamed ben Attia)	30, 30 et 30	Achevé
Ain maabed	03 (Ben beidelkoul Attia, Si ben arar et Belkacem ben Mchih)	60, 30 et 30	Achevé
Dar chioukh	Ceikh Sadek Ben cheikh	30	Non achevé
Mliliha	Cheikh Sadek ben chikh. Dayet selouine	30	Achevé
El guedid	Mkhallet Ben hfaf	20	Non achevé
Benyagoub	-02 (Yahia ben slimane et Saaid ben slimane)	30 et 40	Achevé
El idrissia	02 (Si Ahmed lamine et Mohamed ben saleh)	30 et 60	Achevé
Douis	- Si ben daoud. Douis	40	Achevé
Ain chouhada	02 (Si Ali Med boulerbah et Si boulerbah Ahmed elmaghrbi)	40 et 40	Achevé
Tadmit	- Arrahma. Vge Arrahma	30	Achevé
Messaad	- Elkadiria. Messaad.	40	Achevé
Selmana	- Tahiria. Selmana	80	Achevé
Feid elbotma	- Elhamdia. Rue sidi nail	40	Achevé
Amoura	- Cheikh Nafti. Centre	30	Achevé
TOTAL		34	1410

Source : Monographie 2021+RGPH 2008

e. Les associations religieuses

A l'exception d'Oum Laadam, toutes les communes comptent des associations religieuses avec un total de 3390 adhérents.

Tableau 61: Les associations religieuses

Communes	Nombre	Nombre d'adhérent	
		Total	Dont sexe féminin
Djelfa	51	780	00
Ain Oussera	17	255	00
Guernini	01	15	00
Birine	10	150	00
Benhar	06	90	00
Sidi laadjal	09	135	00
El khemis	03	45	00
Hassi Fedoul	03	45	00
Had sahy	09	135	00
Bouiret lahdab	03	45	00
Ain fka	11	165	00
Hassi bahbah	16	240	00
Zaafrane	06	90	00
Hassi el euch	04	60	00

Ain maabed	06	90	00
Dar chioukh	02	30	00
Mliliha	02	30	00
Sidi baizid	03	45	00
Charef	06	90	00
El guedid	03	45	30
Benyagoub	01	15	00
El idrissia	07	105	00
Douis	03	45	00
Ain chouhada	02	30	00
Ain El ibel	04	60	00
Moudjebara	02	30	00
Tadmit	04	60	00
Zaccar	02	30	00
Messaad	15	225	00
Deldoul	02	30	00
Selmana	03	45	00
Sed rahal	01	15	00
Guettara	03	45	00
Feid elbotma	07	105	00
Amoura	03	45	00
Total	226	3390	00

Source : Monographie 2021+RGPH 2008

Tableau 62: Les biens des affaires religieuses (El awkafs)

Communes	Types de wakf	Superficie (m2)
Djelfa	18 Maisons et 06 locaux de commerce	2226,14
Ain oussara	04 Maisons et 08 locaux de commerce	736,86
Had sahary	01 Maison	98
Hassi bahbah	02 maisons	175
Ain maabed	01 maison	800
Dar chioukh	04 maisons	399
Charef	01 terrain agricole	180
El idrissia	01 terrain agricole	45
Ain El ibel	02 maisons et 03 locaux de commerce	322,05
Messaad	05 maisons et 01 terrain agricole	1080

Source : Monographie 2021+RGPH 2008

4.6. Emploi

La mise en place des différents dispositifs et la promotion de la PME et PMI, la wilaya à travers la viabilisation des zones d'activités et industrielles a amorcé un tant soit peu un décollage vers un développement de la région dont la vocation premières est l'agro-pastoralisme. La wilaya dont les potentialités avérées existent surtout dans les domaines des substances utiles qui peuvent à elles seules, impulser un véritable décollage économique en créant des emplois permanents.

- Dans la Wilaya de Djelfa, la population active continue d'augmenter à un rythme élevé. Ainsi, Au 31/12/2018, la population active serait de 286158 habitants, dont 46303 habitants de sexe féminin.

-La population occupée est de l'ordre de 236569 habitants, dont 39733 de sexe féminin.

-La population au chômage serait de l'ordre de 31589 habitants représentant 11,78% de la population active et se répartissant en 25019 habitants de sexe masculin et 6570 habitants de sexe féminin.

Tableau 63: Données générales sur l'emploi

<u>DONNEES GENERALES SUR L'EMPLOI</u>	
- Population en âge de travailler	829 348
- Population active (habitants)	268 158
Dont sexe féminin	46 303
- Population occupée (habitants)	236 569
Dont sexe féminin	39 733
- Population au chômage (habitants)	31 589
Dont sexe féminin	6 570
<u>PARAMETRES DE L'EMPLOI</u>	
- Taux d'activité (%)	32,33
- Taux d'occupation (%)	16,89
- Taux de chômage (%)	11,78

Eu égard à la vocation naturelle de la Wilaya, le secteur de l'agriculture prédomine avec 31,05% de l'emploi global soit 73462 postes. L'administration occupe aussi une part importante avec 30,23% grâce au nombre important de postes créés ces dernières années. Le BTPH qui emploie actuellement 18,18% de la population occupée soit 42997 postes. Les services et commerce occupent une place importante dans la répartition globale de l'emploi soit 15,35%.

L'emploi dans le secteur de l'industrie n'est pas important et demeure le secteur d'activité le plus faible avec seulement 4.76% de la population occupée.

Tableau 64: Branche d'activité

- Agriculture	73 462	31,05 %
- Industrie	11 264	4,76 %
- Bâtiment et Travaux Publics (BTPH)	42 997	18,18 %
- Services et commerce	36 323	15,35 %
- Administration	71 519	30,23 %
- Autre	1 004	0,42 %

Tableau 65: Répartition des commerçants inscrits (actifs) par commune Wilaya de Djelfa

Num	COMMUNE	personnes physique	personnes morales	total
1	DJELFA	12584	1199	13783
2	MOUDJEBARA	164	4	168
3	EL GUEDID	205	3	208
4	HASSI BAHBAH	3214	131	3345
5	AIN MAABED	218	7	225
6	SED RAHAL	74	1	75
7	FAIDH EL BOTMA	173	5	178
8	BIRINE	1269	52	1321
9	BOUIRA LAHDAB	76	4	80
10	ZACCAR	27	5	32
11	EL KHEMIS	52	5	57
12	SIDI BAIZID	65	1	66

13	M'LILHA	84	6	90
14	EL IDRISIA	640	9	649
15	DOUIS	79	1	80
16	HASSI EL EUCH	77	1	78
17	MESSAD	1886	55	1941
18	GUETTARA	47	0	47
19	SIDI LADJEL	473	14	487
20	HAD SAHARY	856	17	873
21	GUERNINI	32	1	33
22	SELMANA	59	0	59
23	AIN CHOUHADA	15	2	17
24	OUM LAADHAM	11	0	11
25	DAR CHIOUKH	648	8	656
26	CHAREF	476	18	494
27	BEN YAGOUB	43	1	44
28	ZAAFRANE	133	3	136
29	DELDOUL	20	0	20
30	AIN EL IBEL	402	26	428
31	AIN OUSSERA	5225	369	5594
32	BENHAR	147	40	187
33	HASSI FEDOUL	251	21	272
34	AMOURA	5	0	5
35	AIN FEKA	973	10	983
36	TADMIT	109	4	113
	total	30812	2023	32835

Source : CNRC Djelfa 2021

Tableau 66 : Répartition des commerçants inscrits (actifs –personnes physiques) par secteur d'activité et par commune

COMMUNE	PRODUCTION BIENS	ETABLISSEMENTS PRODUCTION ARTISANALES	DISTREBUTION DE GROS	DIST, DETAIL	SERVICES	EXPROT	TOTAL
DJELFA	2501	1	1388	5528	4596	1	14015
MOUDJEBARA	38		12	75	57		182
EL GUEDID	20		6	127	69		222
HASSI BAHBAH	606	1	409	1512	1036		3564
AIN MAABED	53		20	84	88		245
SED RAHAL	9		3	37	34		83
FAIDH EL BOTMA	34		12	84	70		200
BIRINE	236		98	601	489		1424

**Chapitre III
de Djelfa**

Analyse de l'armature urbaine de la wilaya

BOUIRA LAHDAB	6		3	40	32		81
ZACCAR	18		3	5	3		29
EL KHEMIS	10		2	19	26		57
SIDI BAIZID	9		3	19	37		68
M'LILHA	11		1	37	42		91
EL IDRISIA	74		44	378	218		714
DOUIS	13		7	42	26		88
HASSI EL EUCH	16		12	35	20		83
MESSAD	350		145	955	685	3	2138
GUETTARA	8		2	13	28		51
SIDI LADJEL	97		38	182	209		526
HAD SAHARY	66		39	524	282		911
GUERNINI	4		3	16	13		36
SELMANA	6		5	13	36		60
AIN CHOUHADA	1			12	2		15
OUM LAADHAM	1		1	3	6		11
DAR CHIOUKH	113		36	368	238		755
CHAREF	124		34	133	224		515
BEN YAGOUB	12		2	10	24		48
ZAAFRANE	37		5	50	56		148
DELDOUL	5			7	8		20
AIN EL IBEL	54		20	186	190		450
AIN OUSSERA	871		614	2472	1756		5713
BENHAR	19		4	64	65		152
HASSI FEDOUL	43		12	125	88		268
AMOURA	1			2	2		5
AIN FEKA	35		19	770	183		1007
TADMIT	20		1	42	52		115
total	5521	2	3003	14570	10990	4	34090

Source : CNRC Djelfa 2021

Conclusion

Conclusion

Conclusion

La Wilaya de Djelfa est constituée de vastes parcours steppiques évalués à plus de deux millions d'hectares représentant plus de **65 %** de sa superficie totale. Cette caractéristique fondamentale fait du pastoralisme son activité principale. En effet, l'agriculture et l'élevage emploient près de 40 % de la population occupée totale.

Si, dans la Wilaya de Djelfa, le pastoralisme est la base économique fondamentale de la population locale, il n'en demeure pas moins que d'autres activités peuvent être initiées grâce essentiellement à la situation géographique de la Wilaya considérée, à juste titre, de position charnière entre le Nord et le Sud du pays, aux innombrables richesses naturelles que renferme la région, à la disponibilité du terrain et d'un réseau routier bien émaillé renforcé par **les projets de la future :**

- **Pénétrante Autoroutière Nord – Sud qui traversé notre wilaya sur 185 Km.**
- **Autoroute des Hauts- Plateaux Saida - Tiaret - Hassi Fdoul -Sidi Laadjel - Birine – et M'sila jusqu'à Khenchela et Tebessa.**

Et les projets du transport ferroviaire :

- **Ligne : Khemis Miliana, Boughezoul, Ain Oussara, Hassi Bahbah, Djelfa, et le sud du pays.**
- **Ligne : Tissemsilt ; Hassi Fdoul, Sidi Laadjel., vers M'sila.**

La Wilaya de Djelfa renferme, en effet, d'importantes potentialités et ressources très diversifiées (physiques, naturelles, touristiques) dont leur mise en valeur favoriserait, d'une manière certaine, son développement économique et social.

L'existence de ces importantes ressources et la disponibilité des lignes de transport d'énergie électrique et Gazoducs, cinq (05) grands ouvrages électriques très haute tension ainsi que les **quatre (04) lignes de transport haute tension implantés sur le territoire de la wilaya : lignes de 220 KV et 400 KV :**

- **Djelfa – Laghouat,**
- **Djelfa – M'sila,**
- **Djelfa – Berrouaghia,**
- **Ain Oussera –Tessimsilt.**

Réalisation d'une Centrale Electrique de production de l'Electricité par Panneaux Solaires d'une capacité de 20 Méga Watt à Ain El Ibel

La proximité de la ville nouvelle Boughezoul dont une grande partie de sa superficie se située sur le territoire de la wilaya de Djelfa.

La dynamique actuelle de développement se matérialise par d'importantes réalisations d'infrastructures de base, d'infrastructures sociales ainsi que par la mise en valeur et l'exploitation des potentialités hydro agricoles. Cet effort doit être renforcé afin de permettre la mise en place d'une stratégie de développement cohérente et intégrée capable de hisser Djelfa vers des perspectives économiques

Conclusion

certaines. L'enjeu le plus important est de trouver une alternative pour stimuler les investissements productifs dans le cadre de la diversification des activités susceptibles de générer des richesses et un plus grand nombre d'emplois.

Amélioration de la performance des activités agricole

De part les conditions de son milieu naturel et l'étendu de ses parcours, la Wilaya de Djelfa est une Wilaya steppique où prédomine l'élevage ovin en extensif, avec un effectif de l'ordre de 3.379.500 têtes, la vocation de la Wilaya est agro-pastorale. L'élevage ovin représente l'activité principale et la valeur de la production de la Wilaya est constituée principalement par la production animale soit 82% ; La mise en œuvre du plan national de développement agricole et rural (PNDAR) depuis l'année 2000, ainsi que l'ensemble des programmes dont a bénéficié la Wilaya, ont permis au monde agricole et rural de passer à une dynamique de développement durable.

Tous ces programmes ont permis depuis 2000 à l'extension des superficies irriguées, bien qu'elles ne représentent que 12 % de la S.A.U, elles sont passées de 8.288 ha avant 2000 à 43.765 ha en 2017, grâce à la mise en œuvre du programme de l'économie d'eau notamment l'utilisation des différentes techniques d'irrigation.

De même, ils ont permis la mise en place d'une infrastructure importante fonctionnelle de froid d'un volume de 57 400 m³ de confiseries, de huileries et de laiteries.

Toute cette infrastructure participe à la consolidation, à la valorisation et à la régulation de la production agricole.

Ainsi, le PNDAR a permis aux agriculteurs d'améliorer les itinéraires techniques des cultures dans la mesure où on assiste à une utilisation de plus en plus importante des produits phytosanitaires, des fertilisants et surtout des équipements d'irrigation d'appoint.

Un saut qualitatif a été enregistré pour l'agriculture dans la Wilaya, on assiste à une relance qui s'exprime non seulement à travers l'extension des périmètres agricole et d'élevage, mais aussi par le développement et la mutation des systèmes de production.

Valorisation des ressources locales :

Pour redynamiser l'activité industrielle, le secteur devra continuer dans sa stratégie de concertation avec toutes les instances concernées pour trouver les meilleurs mécanismes pouvant aider à la levée de toutes les contraintes liées au développement industriel dans la Wilaya. Il est important d'orienter l'industrie locale vers le développement intégré de la Wilaya notamment par la valorisation des ressources locales (agriculture, élevage, substances utiles ,etc....).

La valorisation des ressources du sous sol :

Conclusion

La Wilaya recèle d'importantes potentialités susceptibles d'être exploitées. Ainsi en plus des gisements déjà identifiés dont certains sont exploités, la Wilaya peut également s'appuyer sur d'autres gisements identifiés pour développer le secteur dans l'optique d'une diversification des activités économiques de la Wilaya.

Les activités minières constituent pour le moyen et long terme un créneau créateur de richesses et d'emplois. La demande grandissante des besoins en substances minérales comme matières de base pour les unités de transformation telles que les stations de concassage, les cimenteries, les briqueteries, les plâtrières, les verreries, et les travaux publics et bâtiments sont autant d'activités qui intéresseront les investisseurs. C'est pourquoi, le secteur devra développer encore plus sa stratégie d'information et de communication pour attirer le maximum d'investisseurs dans ce domaine.

La valorisation des ressources agricoles et de l'élevage :

Les ressources sont essentiellement l'Alfa et le bois pour le secteur forestier quant à l'agriculture, il s'agit de l'élevage ovin, l'arboriculture (abricotier, olivier) et des plantes médicinales locales. Ces spéculations peuvent permettre la création d'activités de transformation et de conditionnement.

Les industries liées à l'élevage: il s'agit des activités liées au cuir et à la laine multiples. Il s'agit de l'utilisation de la laine et sa transformation en filature.

La valorisation de l'activité touristique :

Dans ce cadre, la Wilaya de Djelfa est caractérisée par sa position géographique stratégique qui constitue un carrefour entre les quatre coins du pays. Elle est l'objet d'un vaste programme de réalisation de grands projets structurants touchant certains secteurs tels que les transports, Travaux Publics, Agriculture, Enseignement Supérieur, Habitat, Ville Nouvelle de Boughezoul, Industrie, Energie. Aussi, la Wilaya présente des potentialités et atouts touristiques à promouvoir pouvant permettre l'émergence de richesses et d'une économie locale avec création d'emplois.

Références Bibliographiques

Ouvrage

1. Frank moulaert jaques nusbaumer(2006) : La logique sociale du développement territorial édition Presses de l'université du québec.
2. Thierry ki rat andré torre(2008) : Territoires de conflits analyses des mutations de l'occupation de l'espace édition l'harmattan.
3. John eade Christopher mele(2002) : Understanding the city contemporary and future perspectives édition Blackwell publishing.
4. Tim hall (2001) : Urban geography, édition routledge contemporary human geography.
5. Patricia blandier(2003) : Urbanisme et aménagement édition collection conception parasismique.
6. Hafiane Abderrahim, (1989) : Les défis de l'urbanisme l'exemple de l'habitat
7. illégal à Constantine ED OPU, Alger.
8. Rahmani Cherif, (1982) : La croissance urbaine en algerie, Cout de
9. l'urbanisme et politique foncière ED OPU, Alger.
- 10.Sid Boubekour, (1986) : L'habitat en algerie, stratégies d'acteurs et logiques
- 11.industrielles, OPU, Alger.
- 12.Zucchelli Alberto, (1980) : Introduction à l'urbanisme opérationnel et à
- 13.lacomposition urbaine, volume 03, ED OPU, Alger.

Mémoire et Thèse

- 14.KHERFANE Nouredine , Les outils de gestion de l'espace et la réalité du développement urbain non maîtrisé "approche géomatique" (cas de la Ville de Djelfa) UNIVERSITE HADJ LAKHDAR – BATNA Faculté des Sciences Département des Sciences de la Terre et de l'Univers Mémoire pour l'obtention du diplôme de Magister en Géographie et Aménagement du Territoire Option : Aménagement et gouvernance territoriale - 2013/2014.

15. Lasbat Abdelaziz - Bouzekri Sarah : La gestion durable de l'assainissement des eaux usées urbaines cas de la ville de Djelfa Université Ziane Achour – Djelfa Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie Département des Sciences de la Terre et de l'Univers Mémoire de fin d'étude Pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'Etat en Géographie et Aménagement du Territoire Option : Aménagement Urbain Promotion 2011-2012.
16. Daïffallah Ahmed Wael- MAILBI Mohamed Amine : Contribution à l'élaboration d'un plan de décongestionnement du centre-ville de Djelfa “ Un nouveau cadre conceptuel pour une meilleure mobilité urbaine ” Université Ziane Achour Djelfa Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie Département des Sciences de la Terre et de l'Univers Mémoire du projet de fin d'études Pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'Etat en : Géographie et Aménagement du Territoire Option Aménagement Urbain Promotion 2011-2012

Article et ouvrage officiel

17. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, L'ETAT DU TERRITOIRE,
18. LA RECONQUETE DU TERRITOIRE (DOSSIER DEMAIN L'ALGERIE). □ REVUE HABITAT ET CONSTRUCTION N° 01/1998.
19. REVUE HABITAT ET CONSTRUCTION N° 02, 03,05/1999.
20. DR. TABET AOUEL KHEIRA, expose sur le thème du développement durable, USTO 2004.
21. MONOGRAPHIES DE LA WILAYA DE Djelfa, DPAT.
22. O.N.S DONNEES STATISTIQUES 1977, 1988, 1998, 2008.
23. P.A.W DE LA WILAYA DE Djelfa 2008.
24. P.D.A.U LA WILAYA Djelfa.
25. P.D.A.U DES 24 COMMUNES DE LA WILAYA LAGHOUAT.
26. ETUDE DU SCHEMA DE COHERENCE DE L'AIRE URBAINE DE LA COMMUNE DE LAGHOUAT, 2011
27. Armature Urbaine (RGPH 2008) (Résultats Issus De L'exploitation Exhaustive) Office National Des Statistiques ALGER – Septembre 2011 –
28. Armature Urbaine 1977.
29. Classification des districts par communes selon la dispersion. RGPH 1987.
30. Population urbaine et rurale par commune au RGPH 1987.
31. L'Armature Urbaine 1987, collection statistique n°04.

Références Bibliographiques

32. Evolution des populations et des limites communales 1977/1987, collection statistique n°22.
33. Evolution des agglomérations 1966, 1977 et 1987, collection statistique n°38.
- L'Armature Urbaine 1998, collection n°97.
 - Evolution des agglomérations 1987/1998, collection statistique n°104.
 - Code des agglomérations, collection statistique n°112.
 - Atlas des lieux habités. Janvier 2004